

## L'an I de la réforme Gorbatchev

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi sur l'autonomie des entreprises est entrée en vigueur en URSS. Elle s'applique, théoriquement, à des établissements industriels de 60 % de la production industrielle du pays, qui sont désormais censés être libérés de la tutelle des ministères centraux, en particulier sur le plan financier. Leurs dirigeants devraient être élus par les collectifs de travailleurs et non plus désignés par voie administrative.

Il s'agit de la première application en vraie grandeur de la politique de restructuration de M. Gorbatchev, la pierre d'angle, à bien des égards, de la « perestroïka ». D'abord parce qu'elle va permettre de juger du réalisme des projets formés par le chef du Kremlin et son équipe de réformateurs. Rien n'est évident sur ce point, et l'on peut s'interroger sur le sens que peut prendre l'autonomie financière à des entreprises dans un pays où des dernières sont, pour un quart d'entre elles, en dette envers l'Etat et où les pertes dues aux gaspillages de toutes sortes sont officiellement évaluées à 20 milliards de roubles - à peu près l'équivalent du budget de la défense.

**Quelle portée,** d'autre part, peut prendre l'introduction, même limitée, de mécanismes de marché dans les relations entre fournisseurs, producteurs et consommateurs tant qu'une prudence politique élémentaire interdit de toucher aux prix de détail et encore moins à l'emploi ?

L'application de la loi a enfin valeur de test quant à la capacité des réformateurs à surmonter les résistances - dans l'appareil du parti comme dans l'administration - d'une bureaucratie très peu disposée à laisser emporter ses privilèges ou simplement bouculer ses habitudes. L'économiste Chmolev se montre très pessimiste à cet égard, en constatant que cette opposition conservatrice « se renforce de jour en jour ». Enumérant quelques-uns des obstacles que ministères et autres organismes ont déjà mis en place pour limiter les effets de la réforme, il évoque les précédentes expériences qui ont ainsi « fini dans les sables ».

**M.** Gorbatchev, dans son message de Nouvel An à ses compatriotes, n'a pas caché que 1988 serait « une période cruciale », qu'il y a des luttes et que la restructuration « n'allait pas sans douleur ». Fidèle à sa conviction suivant laquelle il n'existe pas d'autre voie que celle de la « perestroïka », il affirme en même temps n'avoir aucune intention de « reculer devant les difficultés ». Mais l'enjeu est de taille, car l'année 1988 sera marquée par un rendez-vous politique décisif : la conférence nationale du parti convoquée au mois de juin. Six mois restent au secrétaire général pour démontrer que son volontarisme peut, sans désordre, se traduire dans les faits.

(Lire nos informations pages 3 et 13.)



## Après un trimestre marqué par l'effondrement des places financières Les marchés attendent avec inquiétude la réouverture de la Bourse de Tokyo

**P**our les marchés des changes, la nouvelle année commence le lundi 4 janvier sous forme de verdict : le dollar poursuivra-t-il sa baisse, entraînant les places boursières dans une nouvelle passe dangereuse ? Tokyo apportera la première réponse attendue avec inquiétude. Limitées, les interventions des banques centrales n'ont pas empêché la devise américaine de terminer l'année 1987 à son

plus bas niveau historique vis-à-vis du yen et du mark. Plus que leur montant, c'est le choix du moment de telles interventions qui paraît désormais déterminant pour inverser le mouvement. En 1987, les instituts d'émission ont consacré entre 110 et 140 milliards de dollars pour soutenir le billet vert, dont 32 à 37 milliards pour la seule Banque du Japon. Un rythme impossible à soutenir indéfiniment.

« Regardez, ils lancent des sermons, mais le cœur n'y est pas », confiait, le 31 décembre, un intervenant déabusé à la vue de ses collègues, si sérieux habituellement, se tenant au rythme annuel qui transforme, le temps d'une séance, la Bourse de Paris en un pseudo-carnaval. Pourtant, les cotations et les faux nez n'ont pu masquer longtemps le sentiment d'anxiété qui régnait ce jour-là.

Soulagés, et surtout émus de rentrer une « année noire », qu'ils espèrent voir rester exceptionnelle, les boursiers appréhendent maintenant 1988. D'autant que si le pire comme le meilleur

est prédit, les conditions ont totalement été bouleversées depuis le krach du 19 octobre dernier. Cette violente correction qui a mis fin à près de cinq années de hausse quasi-ininterrompue de l'ensemble des places mondiales, a surtout brisé une belle harmonie. Désormais, les places boursières se scindent en deux catégories : celles qui ont pu relever la tête (New-York, Tokyo et Londres) et les autres, qui demeurent en état de choc. Dans cette dernière catégorie, aux côtés de Hongkong, apparaissent l'ensemble des marchés continentaux européens qui ont perdu en

moyenne 30 % en un an. La Bourse de Bruxelles fait figure d'exception avec -10,6 % et Francfort de lanterne rouge avec -36 %. Le peloton se compose de Paris (-29,5 %), Milan (-31 %), Zurich (-32 %) et Amsterdam (-33 %).

Londres est un des seuls pays européens, une fois de plus, à se dissocier de ses partenaires. Comparé souvent à un porte-avions ancré au large des glaces continentales, l'International Stock Exchange a terminé l'année avec un gain de 8 %.

DOMINIQUE GALLOIS.  
(Lire la suite page 14.)

## Un groupe pharmaceutique français rachète Robins

### L'aventure américaine de Sanofi

**Les autorités judiciaires américaines ont autorisé, le 1<sup>er</sup> janvier, le rachat des laboratoires pharmaceutiques Robins par le français Sanofi (groupe Elf-Aquitaine). Robins devait faire face à de nombreux procès pour avoir vendu des stérilites défectueuses. Sanofi, qui l'emporte devant plusieurs autres candidats, paie cher son entrée sur le marché américain.**

NEW-YORK de notre correspondant.

N'ayant interrompu leur conclave de plusieurs jours que pour quelques heures, avant le

réveil de la Saint-Sylvestre, les membres du conseil d'administration du groupe américain de la pharmacie A.H. Robins Co. se sont retrouvés le vendredi 1<sup>er</sup> janvier pour prendre une décision qui, elle aussi, a sans doute fait tinter des flûtes à champagne : des trois prétendants au rachat de leur firme, soumise, depuis vingt-huit mois, à la loi sur les faillites, ils ont choisi le plus jeune et, manifestement, le plus imaginatif. La société française Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, sera autorisée à racheter environ 60 % des actions de A.H. Robins pour la somme de 500 millions de dollars (2,75 milliards de francs) payables en liquide.

Parallèlement, la firme française s'engage à garantir des crédits bancaires de 2,375 milliards de dollars (environ 130 milliards de francs), destinés à couvrir les indemnités fixées par la justice américaine dans les procès engagés contre A.H. Robins par des femmes ayant utilisé un stérilet défectueux. Le rachat sera effectué par la filiale de Sanofi aux Etats-Unis, CEVA Laboratories Inc., qui disparaîtra au profit d'une nouvelle dénomination, A.H. Robins Inc.

CHARLES LESCAUT.  
(Lire la suite page 13.)

## 1987 en France et dans le monde

Quatre pages de chronologie  
PAGES 7 à 10

## Natalité et francophonie au Québec

Un entretien avec le premier ministre Robert Bourassa  
PAGE 3

## Territoires occupés

Une nouvelle phase dans la tension en Cisjordanie et à Gaza  
PAGE 2

## Doux écolos allemands

Les défenseurs de la nature, loin des batailles politiques  
PAGE 5

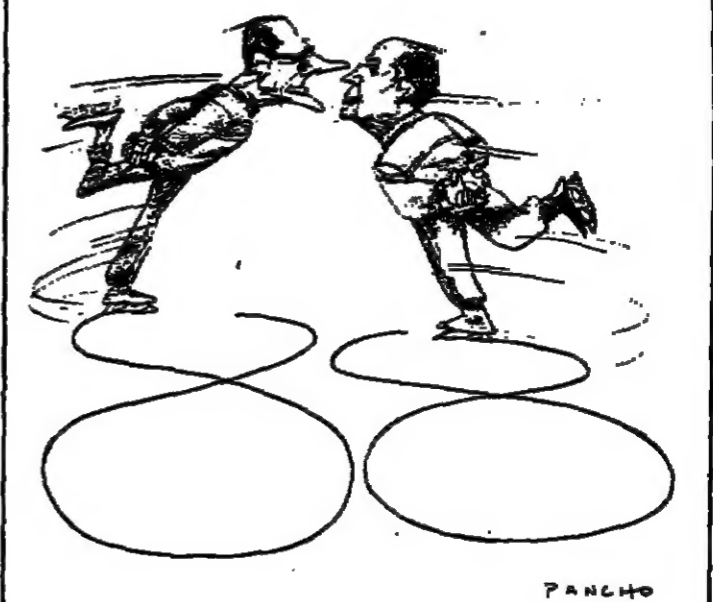
## Le combat de «Mère Myriam»

Grève de la faim à Lyon contre la « persécution » religieuse  
PAGE 5

## «Grand Jury RTL-le Monde»

M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, invité dimanche à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve en page 16



## Huit ans et deux cent quarante-trois jours au pouvoir

### Le «sens commun» de M<sup>me</sup> Thatcher

**1988 commence bien pour M<sup>me</sup> Thatcher, qui établit, le dimanche 3 janvier, un record de longévité au pouvoir en Grande-Bretagne au vingtième siècle : huit ans et deux cent quarante-trois jours au 10 Downing Street, sans interruption. Elle bat ainsi le record du libéral Herbert Henry Asquith, qui dirigea le pays du 5 avril 1908 au 7 décembre 1916. La presse note avec une pointe d'ironie qu'il ne reste plus maintenant à la «dame de fer», âgée de soixante-deux ans et au pouvoir depuis le 4 mai 1979, qu'à s'attaquer au record national absolu, tous siècles confondus, qui est détenu par sir Robert Walpole, resté vingt et un ans aux affaires entre 1721 et 1742.**

LONDRES de notre correspondant.

L'année s'est terminée en Grande-Bretagne par une rétrocession sans précédent sur les grands temples de la consommation. Harold's a été pris d'assaut par des hordes de clients d'ailleurs disciplinés. Les soldes dans les magasins de vêtements d'Oxford Street tournaient en revanche à

l'émeute. Dans plusieurs grandes villes, des policiers postés aux points stratégiques et munis de porte-tox s'efforçaient de dissuader les banlieusards d'envahir les quartiers commerçants déjà saturés. A Birmingham, les autorités ont complètement interdit pour des raisons de sécurité l'accès au centre-ville pendant quelques heures.

La chute de la Bourse de Londres, plus sévère encore que celle de New-York ou de Paris, est pour quelque chose dans cette frénésie d'achats. Autant consommer tout de suite plutôt que de voir l'épargne investie en actions amputées de 30 % ou 40 % de sa valeur en l'espace de quelques semaines. Les fortes hausses de salaires ont aussi joué leur rôle. Ces derniers ont augmenté en moyenne de 7,5 % cette année, le double de la plupart des pays occidentaux.

D'innombrables entreprises ont fermé mais celles qui subsistent tournent au maximum de leur capacité et affichent des bénéfices sans précédent. Le chômage ne cesse de reculer mois après mois. Le taux de croissance sera cette année de l'ordre de 5 %, un chiffre qui fait du Royaume-Uni le premier de la classe des grands pays industrialisés. Les ministres

conservateurs répètent inlassablement ces statistiques, oubliant de dire qu'il s'agit en fait d'un rattrapage après le grand plongeon du début des années 80 et que la production industrielle brute n'a toujours pas retrouvé son niveau de 1979, l'année de l'arrivée au pouvoir de la «dame de fer».

Cette dernière martèle à la télévision les mêmes idées simples sur un ton pénétré, comme si elle cherchait à réduire un enfant qu'il faut remettre dans le droit chemin. On chercherait en vain dans ses propos l'esquisse d'un grand dessein pour la Grande-Bretagne. La référence au «sens commun» et au «sens pratique» est, en revanche, permanente. Un pays se gère, selon elle, comme un budget familial, avec le souci d'éviter les dépenses inconsidérées. Le moteur de l'activité est le profit. Au lieu d'accuser le voisin ou d'attendre le secours de l'Etat, ceux qui se plaignent seraient mieux de travailler davantage.

La société britannique ne connaît ni les grandes passions collectives qui agitent périodiquement les Français ni les angoisses diffuses des Allemands de l'Ouest quant à leur avenir. Pourquoi s'affoler ?

DOMINIQUE DHOMBRES.  
(Lire la suite page 3.)

« LE MONDE DE L'ÉDUCATION » DE JANVIER EST PARU

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 \$ ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 90 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 6 000 DL ; Luxembourg, 40 L. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 f. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (West Coast), 1,75 \$.

سكنا من الامم



صكنا من الاصل

Europe

## La tension en Cisjordanie et à Gaza

### L'armée israélienne présente en force pour la « journée du Fath »

L'armée israélienne, déployée en force le vendredi 1<sup>er</sup> janvier dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, a réussi à maintenir globalement le calme à l'occasion de la « journée du Fath ». Des manifestations ont toutefois éclaté dans les camps de réfugiés de Balata et d'Al-Amari, dans la ville de Naplouse, au nord de la Cisjordanie ainsi que dans le camp de réfugiés de Nusseirat près de Gaza.

Ce vingt-troisième anniversaire de la première opération du Fath, principale composante de l'OLP, a été marqué également par

des grèves de commerçants, à Jérusalem-Est et à Bethléem. Les magasins étaient fermés dans les autres villes, comme chaque vendredi, jour férié pour les musulmans. L'armée a imposé le couvre-feu sur les camps de réfugiés de Balata et d'Al-Amari, où des jeunes manifestants avaient attaqué les forces de l'ordre à coups de pierre. Les militaires ont tiré des balles de caoutchouc et des grenades lacrymogènes pour disperser les groupes de manifestants dans la vieille ville de Naplouse. Un couvre-feu a été

imposé, d'autre part, pour quelques heures, dans le camp de réfugiés de Nusseirat, où des affrontements sporadiques ont opposé des groupes de Palestiniens aux forces de l'ordre.

A Gaza, la majorité des quelque cinquante mille Palestiniens qui se rendent quotidiennement en Israël se sont présentés vendredi sur leur lieu de travail, a précisé la radio israélienne. A Jérusalem-Est, pour la première fois depuis 1967, des gardes-frontière israéliens ont patrouillé sur des half-tracks. Aucun incident n'a été signalé.

## Une nouvelle phase dans l'histoire des territoires occupés

GAZA de notre envoyé spécial

De son austère bureau, M<sup>r</sup> Fayez Abou Rahme, nationaliste tempéré, au sourire malicieux de notable radical-socialiste, dresse un bilan : « Les jeunes ont fait passer leur message : ils ont obtenu l'attention de la presse et de l'opinion internationale au moment où elle nous oublie ». En ville, la concentration des journalistes étrangers vient corroborer les propos de l'avocat palestinien. Que cette « journée du Fath », célébration de l'anniversaire de la première opération menée il y a vingt-trois ans par le mouvement de M. Arafat, se soit déroulée dans le calme ne l'étonne pas outre mesure. De Bagdad, l'OLP avait bien exhorté à des grèves et à des manifestations en Cisjordanie et à Gaza. « Mais, si les gens soutiennent l'OLP pour 90% d'entre eux, explique M<sup>r</sup> Rahme, il faut aussi tenir compte des conditions sur le terrain ».

Israël rejette une proposition américaine de compromis sur Tabaa. — Israël a repoussé une proposition américaine de compromis sur la bande de Tabaa, aux termes de laquelle la souveraineté en serait revenue à l'Egypte en échange de droits d'accès spéciaux accordés à Israël, indiquait-on, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, de source israélienne. La minuscule bande de Tabaa, sur les bords de la mer Rouge, est administrée par Israël depuis la guerre de six jours, en 1967. C'est la seule partie du Sinaï à ne pas avoir été restituée à l'Egypte. Les deux pays s'en disputent la souveraineté. Le débat doit être tranché prochainement par une commission d'arbitrage, mais Washington préférerait trouver une solution à l'amiable. — (Reuters).

Or, « sur le terrain », et quelle que soit la véritable audience de l'OLP, les forces de sécurité israéliennes avaient elles aussi reçu le « message » de ces dernières semaines. Elles étaient, cette fois, omniprésentes; les effectifs avaient été triplés à Gaza et doublés en Cisjordanie (les chiffres exacts sont secrets). Objectif : empêcher que la « journée du Fath », qui tombait un vendredi, jour de la prière, ne dégénère à la sortie des mosquées; elle fut souvent, durant la vague de troubles, le point de départ des manifestations.

La tactique : déployer massivement des troupes, afin d'éviter que les petites unités ne se trouvent confrontées à la foule des fidèles.

Non loin du bureau de M<sup>r</sup> Rahme, dans les ruelles défoncées et boueuses du centre de Gaza, le plan de bataille est respecté. Les hommes de la brigade Givati, une unité d'élite, bêtent violet sur la tête et casque pour la ceinture, quadrillent la place de Palestine, un des points chauds de la ville. Un peu en retrait, les jeeps et camions des unités de gardes-frontière sont prêts à intervenir. Ils le font à la première occasion, lorsque quelques gamins tentent de dresser une barricade. L'entrée des camps de réfugiés (ils constituent près de 60% des 650 000 habitants de Gaza) est strictement contrôlée par l'armée.

Une autre leçon des incidents sanglants des jours passés — vingt-trois Palestiniens tués par balle, au moins cent cinquante autres blessés — a apparemment été retenue : cette fois, les soldats, outre leur fusil, sont équipés de balles en plastique et de grenades lacrymogènes et, pour la première fois, des véhicules porteurs de canons à eau sont déployés. C'est, a contrario, l'aveu massif de l'échec d'une précédente politique de répression, quand des unités dépou-

vues de matériel anti-émeute ont ouvert le feu à hauteur d'homme sur des manifestants; chaque mort a relancé les troubles, attirant la colère des Palestiniens et prolongeant un cycle de violence bien au-delà de ce qui était coutumier dans les territoires.

### Même scénario à Jérusalem

Mais, regard méprisant ou totalement indifférent, les habitants de Gaza se sont, à la mi-journée, rendus tranquillement à la mosquée. Non, ce ne serait pas pour cette fois. De nombreux commerçants avaient ouvert leur échoppe, et le trafic automobile était celui d'un jour de promenade.

A Jérusalem, le scénario était le même. Comme six cents policiers avaient pris position dans la vieille ville, le général Mizna, responsable de la Cisjordanie, avait suggéré un « marché » : si la Journée du Fath se déroulait sereinement, beaucoup de quelque mille jeunes gens recueillis ailleurs en Cisjordanie, à l'exception de quelques incidents à Naplouse et près de Ramallah.

C'est qu'à la démonstration de force, les autorités avaient ajouté des arguments plus subtils. La veille, le général Mizna, responsable de la Cisjordanie, avait suggéré un « marché » : si la Journée du Fath se déroulait sereinement, beaucoup de quelque mille jeunes gens recueillis ailleurs en Cisjordanie, à l'exception de quelques incidents à Naplouse et près de Ramallah.

ne toucher qu'un tout petit nombre de personnes...

Après les semaines d'extrême tension et de violence que viennent de connaître les habitants des territoires, ce sont là des éléments qui comptent « sur le terrain » et qui font qu'il est un peu trop tôt pour parler d'un échec de l'OLP. « Gaza bouillonne toujours », dit M<sup>r</sup> Rahme. Plus qu'à une accalmie véritable — à laquelle personne ne croit —, cette pause dans l'épreuve de force sans précédent entre la nouvelle génération des Palestiniens des territoires et les autorités ressemble à une trêve tactique. On se jauge réciproquement : on évalue la détermination de l'autre et ses capacités de résistance avec, pour le gouvernement, une question essentielle : si l'armée est obligée de maintenir en permanence un dispositif lourd en Cisjordanie et à Gaza, c'est qu'une nouvelle phase est véritablement engagée dans l'histoire de l'occupation des territoires et du mouvement national des Palestiniens.

ALAIN FRACHON.

## LIBAN

### Epreuve de force entre l'armée et la milice druze

Le détournement d'un hélicoptère de l'armée libanaise par un officier druze venu se poser mercredi dans la région du Chouf, au sud de Beyrouth, contrôlée par le Parti socialiste progressiste (PSP) de M. Walid Joublat, a déclenché, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, une épreuve de force entre le PSP et l'armée. Celle-ci, fidèle au président Amine Gemayel et en butte aux critiques de l'opposition libanaise dont fait partie le PSP, a sommé la formation de M. Joublat de lui rendre, « dans les quarante-huit heures », l'appareil de type Gazelle, de fabrication française, que le lieutenant Majed Karameh, trente et un ans, a fait atterrir dans le Chouf après avoir décollé pour un vol de routine de la base d'Adna, en « pays chrétien », au nord de Beyrouth, à 40 km de la capitale.

De son côté, M. Marwan Hamadé, l'un des principaux collaborateurs de M. Joublat, a indiqué que le PSP refusait l'« ultimatum » de l'armée et affirmé que « tous les partis d'opposition étaient prêts à s'opposer à une éventuelle agression de l'armée ». Le PSP est la milice la mieux armée de l'opposition libanaise et est proche des Palestiniens et des Syriens.

Le commandement de l'armée a répondu, dans un communiqué, qu'il interdirait la navigation, à partir de samedi matin, dans les eaux territoriales libanaises au large du Chouf, sans préciser par quel moyen il entendait le faire. Cette mesure, si elle était mise en œuvre, pourrait paralyser les ports de Khalde et de Jiyé, au sud de Beyrouth, sous contrôle du PSP.

M. Joublat, qui se trouve à Amman, a affirmé qu'il était « prêt à la guerre » et qu'il ne rendrait

« jamais » l'hélicoptère. Il a qualifié l'ultimatum de l'armée d'« acte de guerre » et sommé les militaires de retrouver plutôt les assassins du premier ministre libanais Rachid Karamé, tué le 1<sup>er</sup> juin dans l'explosion criminelle d'un hélicoptère militaire.

Le PSP et les formations de l'opposition pro-syrienne libanaise ont souvent critiqué l'armée libanaise, qu'ils accusent d'être « partisane » et de faire le jeu du « camp chrétien » en soutenant le président Amine Gemayel. L'armée se défend dans le conflit interne libanais. En septembre 1983, de violents combats avaient opposé le PSP à la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) pour le contrôle de la montagne du Chouf après le retrait de l'armée israélienne qui y était entrée en juin 1982. A l'issue de ces combats, qui avaient provoqué l'exode des chrétiens de cette région, l'armée libanaise s'est déployée dans le secteur de Souk-el-Gharb, sur un front de 15 kilomètres, face aux positions du PSP. — (AFP.)

GUERRE DU GOLFE : Bagdad revendique l'attaque de deux pétroliers. — L'aviation irakienne a attaqué, le jeudi 31 décembre et le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, deux pétroliers au large des côtes iraniennes, selon Bagdad. Ces deux attaques n'ont toutefois pas été confirmées de source indépendante. D'autre part, un navire maltais, le Alge, a été légèrement endommagé, vendredi, par les tirs d'une vedette iranienne dans le Golfe, selon des sources maritimes. Aucun membre d'équipage n'a été blessé. — (AP, Reuters.)

## A TRAVERS LE MONDE

### Afghanistan

#### Un troisième convoi a rallié Kaboul

Radio-Kaboul a annoncé, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier dans la soirée, qu'un troisième convoi de deux cent vingt-cinq véhicules avait pu rallier la ville de Khost le jour même. La résistance a confirmé l'information, mais en affirmant que ce convoi ne comprenait que soixante camions et qu'il avait emprunté une piste passant par le sud et non la route Gardiz-Khost. La résistance maintient que cette route, dont Kaboul a annoncé la réouverture à la circulation le 31 décembre, demeure fermée.

Entre-temps, un capitaine de l'armée rouge a déclaré, vendredi, qu'à la télévision soviétique que les combats se poursuivaient dans la région, sans autre précision. La télévision a montré, au cours de ce reportage, des munitions et des armes prises à la guérilla, tandis que l'on pouvait voir des chars se déplacer sur un terrain accidenté et poussiéreux. En interviewant le jeune officier, le fusil à l'épaule, la télévision a montré pour la première fois clairement que les Soviétiques sont impliqués dans les combats autour de Khost. Il y a deux semaines, lorsqu'un premier reportage de la télévision avait montré l'offensive en cours, le journaliste n'avait pas mentionné la présence de Soviétiques aux côtés de l'armée afghane. — (AFP.)

Trois manifestations anti-irakiennes avaient déjà eu lieu au cours des dix derniers jours à l'université Ain-Shams, au Caire. — (AFP.)

### Soudan

#### Le gouvernement affirme avoir repris la ville de Qeissan

L'armée soudanaise a repris le vendredi 1<sup>er</sup> janvier la ville de Qeissan (province du Nil-Bleu), à la frontière sudano-éthiopienne, qui était occupée depuis le 10 décembre par les rebelles de l'Armée de libération du peuple du Soudan (SPLA, opposition sudiste armée du colonel John Garang), a annoncé Radio-Omdurman (gouvernementale).

La radio, citant son correspondant à El-Damazine, chef-lieu de la province du Nil-Bleu, affirme que les troupes gouvernementales ont infligé de lourdes pertes aux rebelles lors d'un combat qui a duré cinq heures.

### Egypte

#### Manifestation anti-israélienne au Caire

Des heurts ont eu lieu, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier au Caire, entre la police anti-émeutes, munie de casques à visière et armée de matraques, et quelque deux mille personnes qui manifestaient, à l'issue de la prière, contre la répression israélienne dans les territoires occupés.

### Philippines

#### Campagne sanglante pour les élections locales

Ouverte il y a un mois, la campagne pour les élections locales, prévues le 18 janvier, a déjà fait au moins vingt-sept morts, dont dix-sept candidats, selon un bilan établi le vendredi 1<sup>er</sup> janvier. Neuf candidats ont, d'autre part, été enlevés par la guérilla communiste. Cent mille candidats se présentent aux fonctions de gouverneur, de maire et de conseiller municipal dans les soixante-trois provinces de l'archipel.

### Turquie

#### Six morts dans un accrochage entre militaires turcs et rebelles kurdes

Trois rebelles indépendantistes kurdes et trois militaires — dont un officier de gendarmerie — ont été tués le jeudi 31 décembre près de Simak dans l'est de la Turquie, lors d'un accrochage entre gendarmes et rebelles qui a duré cinq heures, a annoncé l'agence semi-officielle turque Anatolie. Il s'agit du huitième affrontement important entre les forces de l'ordre et les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), depuis la levée de la loi martiale en Anatolie-Orientale, le 19 juillet 1987, et la proclamation de l'état d'urgence dans les huit provinces qui recouvrent les régions à majorité kurde de l'Anatolie de l'est et du sud-est du pays. Plus de mille personnes (militaires, policiers, civils et rebelles) ont été tués depuis la reprise des opérations armées de la guérilla kurde, en août 1984, dans cette partie orientale de la Turquie. — (AFP.)

**Le Monde**  
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél.: (1) 42-47-97-27  
Télex MONDPA 65072 F  
Télécopieur: (1) 45-23-06-81

**ABONNEMENTS**  
BP 507 09  
75422 PARIS CEDEX 09  
Tél.: (1) 42-47-96-72

**FRANCE**  
354 F 672 F 954 F 1 200 F

**TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE**  
687 F 1 337 F 1 952 F 2 530 F

**ÉTRANGER (par messagerie)**  
L - BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 399 F 762 F 1 089 F 1 380 F  
IL - SUISSE, TUNISIE 504 F 972 F 1 404 F 1 800 F

Par voie aérienne: tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires: nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**ABONNEMENTS PAR MINITEL**  
36-15 - Tapez LEMONDE, code d'accès ABO  
365 jours par an, 24 heures sur 24.

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN: 0395-2037

**Le Monde**  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

**Le Monde**  
PUBLICITE  
5, rue de Montreuil, 75007 PARIS  
Tél: (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

**"GRAND JURY" RTL - Le Monde**  
dimanche 18 h 15 en direct sur **RTL**  
animé par Philippe CALONI  
avec Christian COLOMBANI et Bruno FRAPPAT (Le Monde)  
Paul-Jacques TRUFFAUT et Pierre-Marie CHRISTIN (RTL)



# Europe

## URSS

### Un peu plus de vodka pour le Nouvel An

MOSCOU de notre envoyée spéciale

La lutte contre l'alcoolisme, ou « loi sèche » comme on l'appelle en Union soviétique, est sans doute l'un des aspects quotidiens les plus douloureux de la politique de M. Mikhaïl Gorbatchev.

Les autorités en sont conscientes, qui dans un accès de magnanimité ont légèrement assoupli la réglementation de la vente d'alcool ces derniers jours afin de permettre aux Moscovites de fêter le Nouvel An selon les meilleures traditions. Athéisme oblige, Noël n'est ni fêté ni célébré en URSS et c'est sur le Nouvel An que se concentrent tous les efforts d'illumination, de célébrations et de libérations.

Les magasins d'alcool ont été mieux approvisionnés que de coutume les derniers jours de l'année, des bouteilles ont également été livrées à deux cents magasins d'alimentation à Moscou pour élargir le droit de distribution (70 % des magasins de vins et spiritueux de la capitale ont été fermés depuis l'introduction de la « loi sèche » il y a deux ans et

dem) et les magasins d'alcool ont ouvert à 9 ou 10 heures le 31 décembre, au lieu des 16 heures réglementaires.

Cela n'a bien entendu pas permis d'éviter le phénomène des impressionnantes files d'attente sous la neige pulvée, malgré tout, la demande restait supérieure à l'offre : beaucoup de gens qui ne sont plus disposés à faire trois heures de queue pour une hypothétique bouteille de vodka à 15 roubles (150 F) étaient décidés à faire une exception pour le 1<sup>er</sup> janvier, qui se fête pas en Russie sans champagne (soviétique) ou vodka.

#### « Et l'alcool ? - Quel alcool ? »

Les effets de la largesse des autorités et peut-être aussi ceux d'une technique de plus en plus au point dans la fabrication artisanale d'alcool par les particuliers étaient perceptibles le 1<sup>er</sup> janvier à 3 h du matin dans la rue piétonne de l'Arbat, où des centaines de Moscovites se promenaient en chantant allégrement par une température avoisinant 20°C au-

dessous de zéro, sous l'œil pour une fois bienveillant des miliciens de faction.

Devenus une denrée de grande valeur pour les Soviétiques, le vodka sert aussi de monnaie pour certains services, en particulier aux étrangers, qui ont accès aux magasins en devises où le vodka ne manque jamais. C'est sans doute ainsi que l'a compris l'un des miliciens chargés de la surveillance du plus grand immeuble pour étrangers de Moscou, sur l'avenue Koutouzovski, en attendant sans vergogne vendredi à un résident occidental, après lui avoir obséquieusement souhaité la bonne année : « Et l'alcool ? » « Quel alcool ? », demanda l'Occidental, qui n'avait pas prévu de gratifier les miliciens du « ghetto » d'un cadeau de fin d'année. « Mais, enfin, vous savez bien, l'alcool, vous nous l'avez déjà promis l'année dernière... » « Absouci », l'Occidental, qui n'avait rien promis du tout, s'éloigna en se demandant quels « services » rendus par le milicien pourraient bien justifier une recommandation exprimée avec autant d'assurance.

SYLVIE KAUFFMANN.

## GRANDE-BRETAGNE

### Le « sens commun » de M<sup>me</sup> Thatcher

(Suite de la première page.)

La majorité des Britanniques ignorent toujours que l'Europe constituera un marché unique en 1992. Ils ont été beaucoup moins pressés que les Français à acheter des actions du tunnel sous la Manche, qui les concerne pourtant au premier chef.

Les débats qui ont occupé l'opinion sans jamais vraiment la mobiliser - ont tourné autour des impôts locaux, de la santé et de l'éducation. On est loin, là encore, des grandes passions...

Les conservateurs ont découvert que de nombreux citoyens ne payaient pas d'impôt local et établi un lien entre cette situation et le militantisme de gauche de certaines municipalités. Les écoles socialisent votre communiante dépendante, selon eux, d'autant plus d'argent que celui-ci ne vient pas directement de leur circonscription...

La réforme votée le 17 décembre prévoit donc à partir de 1990 un impôt par tête d'habitant égal pour tous, riches ou pauvres. Chaque citoyen âgé de plus de dix-huit ans devra s'en acquitter.

L'impôt local était jusqu'ici variable et prélevé par unités d'habitation selon des critères tels que la prospérité du quartier, la surface habitée et le degré de confort. Des personnalités conservatrices soucieuses de la tradition sociale du parti - comme l'ancien premier ministre Edward Heath - ont en vain lancé des mises en garde. Il en coûte en effet plus cher de garder sous son toit des parents âgés ou des enfants adultes. Les jeunes gens pourraient en outre être tentés de ne pas s'inscrire sur les listes électorales. Celle-ci, en l'absence d'un système de carte d'identité nationale, sont en effet le seul moyen de contrôler les noms et adresses des citoyens majeurs assujettis à l'impôt local.

Les carences du Service national de santé ont été une autre source de tracas... M<sup>me</sup> Thatcher a eu beau répéter que son gouvernement avait consacré plus d'argent à la santé que tous ceux qui l'avaient précédé, l'opinion n'a

pas été convaincue de sa bonne volonté. On la soupçonne de chercher à grignoter le principe de la gratuité des soins médicaux. Le premier ministre s'écrit qu'il n'en est rien et que celle-ci sera maintenue « pendant la durée de la législature actuelle ». Elle n'en lance pas moins « pour l'avenir » quelques idées sacrilèges telles que l'éventualité d'une contribution payante pour tout ce qui n'est pas strictement médical, par exemple l'hébergement ou les repas dans les hôpitaux publics.

Les médias ont fait largement écho au manque de crédits dont souffrent les hôpitaux. La mort d'un enfant qui était sur une liste d'attente pour une opération du cœur, laquelle avait dû être repoussée à cinq reprises, a provoqué une vive émotion dans tout le pays. M<sup>me</sup> Thatcher a presque aussitôt débloqué des fonds, mais elle a peu après ordonné une enquête sur la façon dont étaient gérés les hôpitaux.

#### Secrets d'Etat

Le débat sur l'éducation a également porté sur la qualité du service public. Contrairement à une idée reçue, l'éducation est publique à plus de 90 % en Grande-Bretagne. L'enseignement primaire et secondaire relève des autorités locales et il n'y a pas de programmes nationaux. M<sup>me</sup> Thatcher veut à la fois en finir avec des initiatives pédagogiques qu'elle juge fantaisistes ou choquantes et unifier le système en établissant pour les mathématiques, les sciences et l'anglais un programme scolaire national. Les autorités locales, souvent travaillistes, crient à la dictature, mais les écoles qui le souhaitent peuvent désormais s'emanciper de leur tutelle.

« Dictature », « totalitarisme » sont des termes que l'on a aussi entendus à propos de la volonté affichée par le gouvernement de protéger les secrets d'Etat. M<sup>me</sup> Thatcher risque bien de perdre « au finish » l'interminable procès entamé pour bloquer la

publication en Grande-Bretagne du livre *Spycatcher* (chasseur d'espions), écrit par un ancien membre des services secrets de Sa Gracieuse Majesté.

L'auteur, M. Peter Wright, qui a pris sa retraite en Australie, affirme que le contre-espionnage britannique, au lieu de chasser les espions, s'est livré dans les années 70 à une opération de « désactivation » du gouvernement travailliste de M. Harold Wilson. M<sup>me</sup> Thatcher est d'autant plus outrée que l'événement a coïncidé avec sa propre montée en puissance au sein du Parti conservateur.

M. Wright écrit encore que les services secrets britanniques avaient placé des micros à l'ambassade de France à Londres et envisagé d'assassiner Nasser. Plusieurs anciens agents sont identifiés nommément. Le gouvernement avait obtenu dans un premier temps qu'il soit totalement interdit de mentionner le contenu du livre au Royaume-Uni et il a cherché sans succès à empêcher sa publication à l'étranger. Un juge de la Haute Cour a cependant estimé le 21 décembre que le mal était de toute façon déjà fait et que les quotidiens britanniques devraient désormais pouvoir citer à loisir *Spycatcher*. Le gouvernement a fait appel...

Tandis que M<sup>me</sup> Thatcher poursuit imperturbablement sa leçon de morale et d'économie sur le petit écran, la population, largement indifférente, s'intéresse aux derniers scandales financiers, sportifs ou mondains, qui n'épargnent pas des institutions aussi traditionnelles que l'Eglise anglicane elle-même. La plupart ne sont pas des phénomènes vraiment nouveaux, mais le fait que les divisions s'étaient désormais au grand jour montre à tout le moins que le discours simplificateur de la « dame de fer » cache des réalités plus complexes. Sous la frénésie de consommation et les discours officiels défendant l'ordre moral et la tradition, ces fêtures inquiétantes s'élargissent.

DOMINIQUE DHOMBRES.

## EN BREF

● **POLOGNE** : fin du brouillage des radios occidentales. - L'Union soviétique a cessé, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, les émissions de la BBC, la Voix de l'Amérique et Radio-Free-Europe (RFE) vers la Pologne. La BBC a annoncé la première fin du brouillage de ses programmes, en vigueur depuis la proclamation de la loi marxiste à Varsovie en 1981. La Voix de l'Amérique a indiqué par la suite que ses émissions en polonais étaient à nouveau entendues dans le pays, ainsi que celle de Radio-Free-Europe, une station financée par l'administration américaine qui a son siège à Munich. - (Reuters.)

● **RFA** : négociations sur le « rachat » d'anciens prisonniers politiques est-allemands. - La

RFA négocie actuellement avec la RDA l'achat de visas de sortie pour 1 025 prisonniers politiques est-allemands, qui ont été arrêtés en juillet 1987, après le quotidien *Bild Zeitung*, dans son édition du samedi 2 janvier. Ces anciens détenus devraient arriver en RFA d'ici mars prochain. Parmi eux figure vraisemblablement un soldat, Guenther Jablonski, qui avait tué un garde-frontière est-allemand en tentant de s'échapper vers l'Ouest en 1962. Mineur à l'époque des faits, il avait été condamné à la réclusion à perpétuité.

Le gouvernement de Bonn procède depuis des années à des rachats de prisonniers politiques de RDA. Plus de 600 seraient arrivés en RFA en 1987. - (AFP.)

● **URSS** : Visas touristiques simplifiés pour les pays de l'Est. - L'URSS va tenter, au cours du premier semestre 1988, une expérience d'accroissement de visas touristiques, selon des formalités simplifiées, pour des Soviétiques souhaitant se rendre dans certains pays socialistes, a annoncé, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, les *Izvestia*, le quotidien du gouvernement.

Cette « expérience », qui ne concerne que des groupes touristiques - sera limitée à « la RDA, la Hongrie, la Tchécoslovaquie et d'autres pays socialistes », et ne pourra bénéficier que des Soviétiques habitant Moscou, Leningrad, les capitales des Républiques fédérées de l'URSS et de « quelques autres villes ». - (AFP.)

# Amériques

## CANADA : une mise en garde du premier ministre du Québec

### « La dénatalité est le pire ennemi de la francophonie », nous déclare M. Bourassa

Répondant récemment aux questions de notre envoyé spécial, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, le premier ministre de la province francophone du Québec estimait que, « s'agissant de l'avenir de celle-ci, la vraie question est celle de la natalité, qui a chuté au Québec au point d'être aujourd'hui l'une des plus faibles de l'Occident ».

« Aussi, poursuivait-il, mon gouvernement vient-il de nommer un ministre délégué à la famille, Robert Dutil, chargé de proposer toutes

mesures pouvant favoriser la démographie, par exemple des aides au logement pour les familles nombreuses. Nous avons déjà créé, cette année, cent mille emplois dans la province. Croyez-moi, nous sommes à l'affût de tout ce qui pourrait remplir les berceaux de bébés francophones ».

M. Bourassa concluait : « Le pire ennemi de la francophonie au Canada, c'est la dénatalité québécoise. »

### Un îlot dans l'océan anglophone

MONTRÉAL de notre correspondante

Le faible accroissement naturel de la population québécoise est hypothéqué par un autre phénomène : depuis 1967, le Québec a perdu entre cinq mille et dix mille personnes par an dans ses échanges migratoires avec les autres provinces canadiennes. Certains anglophones du Québec sont partis après l'arrivée du Parti québécois (indépendantiste) au pouvoir ou après l'imposition en 1977 de la loi faisant du français la seule langue officielle de la province, y compris dans les affaires et le commerce. La proportion d'anglophones au Québec est ainsi tombée de 14 % en 1941 à 10 % en 1986.

Le Québec ne semble pas non plus être une terre d'accueil pour les étrangers qu'il accueille : la moitié des immigrés arrivés depuis la dernière guerre mondiale n'y sont pas restés. Ils sont allés en majorité en Ontario, dans la riche province voisine, où l'on parle anglais.

Le Québec perd donc de son poids démographique au sein de la Confédération canadienne et commence à en payer le prix politique. A la Chambre des communes d'Ottawa, la représentation de chaque province est proportionnelle à sa population. Or les Québécois ne représentent plus que 25,7 % des Canadiens, un recul de trois points par rapport à 1941. Aux prochaines élections, le Québec aura le même nombre de députés à Ottawa, l'Ontario et la Colombie britannique gagneront chacune quatre sièges et l'Alberta cinq, grâce à l'accroissement de leur population respective.

Rien ne permet pour le moment d'espérer une reprise significative de la natalité ou un renversement durable des bilans migratoires. Or, si les tendances actuelles se maintiennent, les francophones du Québec, qui

sont actuellement 5,3 millions, n'atteindront pas les 6 millions d'ici la fin du siècle avant que leur nombre ne commence à décliner.

Autrefois champion du monde de la natalité, le Québec compte aujourd'hui les enfants qu'il n'a plus. Tous les oracles prédisent le déclin de sa population au tournant du siècle et les démographes se demandent combien de temps encore l'îlot québécois pourra tenir dans l'océan anglophone qui le borde.

Pour assurer leur survie, les francophones du Canada ont fait des enfants. Beaucoup d'enfants. A la fin des années 40, le Québec a détenu pendant plus d'une décennie les plus hauts taux de fécondité du monde : près de quatre enfants par femme en âge de procréer. Les autres pays occidentaux parlaient de leur baby boom, la société québécoise, alors rurale et très catholique, contemplait sa « revanche des berceaux ». Le clergé omnipotent restait vigilant. Les curés allaient jusqu'à refuser la communion aux femmes, jeunes mariées ou mères de famille, soupçonnées de se dérober à leurs devoirs conjugaux et accusées « d'empêcher la famille ».

#### L'épineuse question de l'immigration

Le conseil québécois de la langue française estime, de son côté, que le gouvernement devrait privilégier les candidats ayant une bonne connaissance du français (deux immigrants sur trois ne le parle pas) et veiller à ce que tous les autres aient accès à des cours intensifs dès leur arrivée.

Toutefois, au moment même où le Québec aborde ces débats démographiques et linguistiques à long terme, l'Ontario, la province la plus peuplée, la plus riche et la plus attirante pour les étrangers, commence, quant à elle, à promouvoir l'idée du bilinguisme...

MARTINE JACOT.

# Afrique

## UGANDA

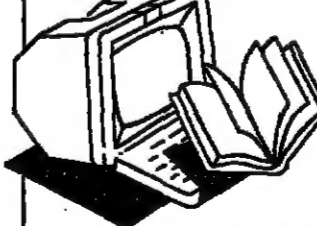
### Trois membres du gouvernement seraient détenus par des rebelles

Kampala. - Les autorités ougandaises ont admis avoir perdu tout contact avec les trois ministres envoyés, début décembre, dans le district de Soroti (nord-est de l'Ouganda) pour rendre publique l'offre d'amnistie offerte aux rebelles en juillet, a rapporté, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, le journal gouvernemental *New Vision*. On estime que les ministres pourraient être détenus par les rebelles au centre de recherche agricole de Serere, situé à 32 kilomètres au sud-ouest de Soroti, indique le journal.

Le mouvement de rébellion de l'armée du peuple ougandaise (UPA) avait revendiqué, en décembre, la capture des trois ministres et demandé à les échanger avec l'ancien général Smith Opon-Acak, qui fut chef d'état-major de l'armée avant de rejoindre l'UPA et d'être fait prisonnier par Kampala. Selon *New Vision*, l'armée nationale de

résistance (NRA, forces gouvernementales) répugne à envoyer une mission militaire pour libérer les ministres « tant que les initiatives pacifiques ne sont pas épuisées ».

Les trois dispersés sont le ministre du développement culturel et communautaire, M. Stanley Okurut, le vice-ministre des transports, M. Robert Ekinu, tous deux âgés de soixante ans, et le ministre adjoint aux ressources animales, M. George Apuru Okon. Aucune nouvelle d'eux n'a pu être obtenue depuis au moins trois semaines. Selon certaines sources officielles, les trois hommes auraient eu pour mission de prendre contact avec les rebelles dans les districts de Soroti et de Kumi (nord-est). Il est hautement improbable, de l'avis des observateurs, que le président Museveni accepte l'échange proposé par l'UPA. - (AFP.)



**La LIBRAIRIE du Monde**  
AVEC LA PROCURE

ACHETEZ VOS LIVRES A L'ECRAN  
(LIVRAISON A DOMICILE GRATUITE AU-DESSUS DE 500 F)  
**36.16 TAPEZ LM16**

**SUR MINITEL.** Prévisions complètes. Météo marine.  
Temps observé Paris, province, étranger.  
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

صكتا من الاميل



سكزا من الاجل

# Asie

## La tension frontalière entre la Thaïlande et le Laos Une guerre pour trois collines

BANGKOK  
correspondance

Depuis près de trois mois, soldats laotiens et thaïlandais s'affrontent pour le contrôle de trois collines situées dans une zone frontalière mal définie. Pour Bangkok, aucun doute n'est permis. Les trois collines disputées font partie de la province thaïlandaise de Pitsanuloke. Les autorités se fondent, pour étayer leurs convictions, sur des cartes françaises, américaines et même — ce sont les plus récentes — soviétiques. C'est faux, rétorque Vientiane. Le traité franco-siamois de 1907 et

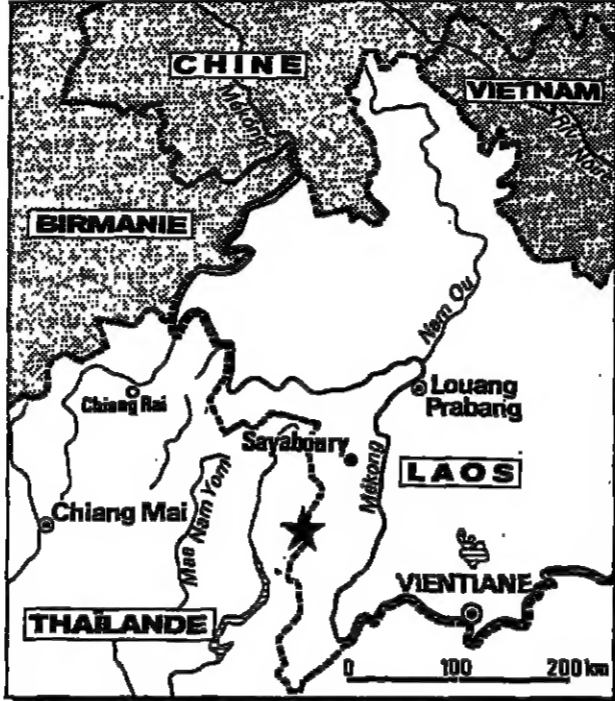
Son origine est obscure. En juin 1987, des soldats laotiens s'en étaient pris aux tracts d'une entreprise forestière thaïlandaise. Le commerce du bois, légal ou illégal, est une activité très lucrative dans laquelle notables et officiels des deux pays sont souvent partie prenante. Pour le Laos, ce sont les « seigneurs de guerre » de la III<sup>e</sup> armée thaïlandaise qui sont en cause. Ils ont, affirme Vientiane, partie liée avec des « trafiquants » qui pillent sans vergogne les forêts laotiennes. Le quotidien du parti laotien Passasoun (le peuple) a même

Vientiane, évoque la possibilité de nouveaux pourparlers entre les deux pays, s'en est pris à l'ambassadeur du Laos en Thaïlande. Ce dernier avait contacté directement le commandant en chef de l'armée de terre thaïlandaise, le général Chaovalit, en vue de mettre fin au conflit, au lieu de s'adresser, selon les usages, au ministre des affaires étrangères.

Si des diplomates laotiens en poste à Moscou ont ces jours-ci violemment attaqué la Thaïlande, l'Union soviétique, qui cherche à améliorer ses relations avec Bangkok et a accueilli avec chaleur, il y a quelques semaines, le général Chaovalit, s'est jusqu'à présent abstenue de tout commentaire.

La ténacité des soldats laotiens surprend d'autant que, contrairement à certaines affirmations, les troupes vietnamiennes — environ cinquante mille hommes sont stationnées au Laos — ne sont pas impliquées directement dans la lutte. Si les pertes laotiennes sont inconnues, on estime que, du côté thaïlandais, il y aurait une dizaine de morts et près de cinquante blessés. Bénéficiant de l'avantage du terrain, les Laotiens tiennent toujours le sommet des collines. La situation est délicate pour l'armée thaïlandaise, qui, comme c'est le cas depuis janvier 1987 face aux forces vietnamiennes dans la région des trois frontières (Thaïlande, Laos, Cambodge), semble éprouver bien du mal à repousser les forces étrangères qui, périodiquement, débordent sur son territoire.

JACQUES BEKAERT.



L'étoile localise la zone disputée

d'autres cartes américaines, datant d'une vingtaine d'années, montrent clairement que ces collines sont bien en terre laotienne, dans la province de Sayaboury. Pour Radio-Vientiane, le secteur contesté serait même « à quelques 7 ou 8 kilomètres à l'intérieur du pays ».

Les deux pays ont beau être proches par la culture et la langue, ainsi qu'on se plaît si souvent à le dire à Bangkok, les incidents de frontières ne sont pas rares entre le Laos socialiste et le royaume voisin. Le plus sérieux était survenu en 1984, lorsque avait éclaté une vive dispute concernant la propriété de trois petits villages à la limite entre les provinces d'Uttaradit et de Sayaboury. Bien que les troupes thaïlandaises se soient depuis longtemps retirées de ces bourgades contestées, Vientiane cite encore périodiquement cette vieille querelle dans ses attaques verbales contre la « classe ultra-réactionnaire » de Bangkok.

La bataille actuelle pour le contrôle des collines contestées est, du point de vue militaire, plus grave.

écrit que « certains milliers d'extrême droite » thaïlandais voulaient arracher au Laos un morceau de son territoire. D'autres sources estiment que ce sont des incursions de résistants anticomunistes laotiens qui auraient provoqué la riposte laotienne.

Pour déloger près d'un millier de soldats de l'armée populaire du Laos, solidement retranchés au sommet des collines, les responsables de la III<sup>e</sup> armée thaïlandaise ont, jusqu'à présent, surtout fait appel à des milices locales et aux « rangs », une force paramilitaire à l'expérience limitée. Ces derniers sont soutenus par des batteries d'artillerie et, le 15 décembre, des chasseurs bombardiers-F5 ont abondamment mitraillé la région. Le Laos a immédiatement protesté auprès de l'ONU contre « le bombardement de son territoire ». Il a également prié son secrétaire général, M. Perez de Cuellar, d'aider à la solution du conflit.

A Bangkok, le ministère des affaires étrangères, qui, comme

## Le prince Sihanouk et M. Hun Sen se rencontreront en France

La prochaine rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, pourrait finalement avoir lieu en France, indiquait-on, le vendredi 1<sup>er</sup> janvier, dans l'entourage du prince. Ce dernier avait fait savoir, trois jours plus tôt, qu'il rencontrerait M. Hun Sen à Pyongyang (Le Monde du 31 décembre). Entre-temps, de source autorisée française, on avait indiqué que le gouvernement français n'était « pas informé » du choix de la capitale nord-coréenne, en ajoutant que « le prince reste l'hôte de la France aussi longtemps qu'il le souhaite ».

En revanche, on indique, de source bien informée, que le lieu de la rencontre prévu à l'origine — le pavillon Henri-IV à Saint-Germain-en-Laye — n'est plus retenu. Le prince Sihanouk et M. Hun Sen devraient se rencontrer dans un autre endroit, qui n'a pas encore été précisé. En outre, leurs entretiens pourraient commencer plus tôt que prévu, c'est-à-dire avant le 27 janvier.

● JAPON : l'empereur Hirohito apparaît en public à l'occasion du Nouvel An. — L'empereur Hirohito est apparu à trois reprises en public, le samedi 2 janvier, à l'occasion du Nouvel An. Il s'est adressé à plusieurs dizaines de personnes du haut d'un des balcons du palais impérial, à Tokyo, protégé par une vitre antiballe et entouré des membres de sa famille. En septembre dernier, le souverain nippon avait subi une grave opération. — (UPI.)

## CHINE Faut-il détruire le mausolée de Mao Zedong ?

PÉKIN  
de notre correspondant

Les Chinois, qui ont défilé comme tous les ans devant la dépouille mortelle embaumée de Mao Zedong le jour anniversaire de sa naissance, le 26 décembre — un anniversaire au demeurant passé sous silence par les autorisés — s'en doutaient peut-être : le mausolée, au centre de Pékin, aurait pu être moins laid et

choix ne soit définitivement arrêté.

A vrai dire, ce lieu magique qu'était la place Tiananmen, centre de la cosmologie chinoise dans l'imaginaire impérial avant d'être passablement enlaidie par diverses bâtisses d'inspiration stalinienne, a échappé à pis encore : à en croire le journal, d'aucuns avaient même proposé qu'on y érige, pour abriter la dépouille mortelle de Mao, un monument dont le dôme en verre rouge « brillerait jour et nuit » (allusion au soleil de la révolution que feu le Grand Timonier incarnait) ; une pyramide d'un genre pharaonique inconnu en Chine ; voire un bâtiment en forme... de mangue. Cette dernière proposition, sans doute, par allusion à un épisode loufoque de la révolution culturelle, lorsque des mangues furent frant le tour du pays en gage de son amour pour les masses populaires.

Pour appuyer cette désacralisation de Mao, les auteurs de l'article du Quotidien de la jeunesse n'hésitent pas à souligner que ses restes reposent à deux pas du trône impérial dans la Cité interdite. « Les Chinois ont lutté pendant plus d'un siècle contre le féodalisme, ils se sont sacrifiés pendant plusieurs générations et grincant encore des dents à la seule évocation de l'ère féodale. Mais dès lors qu'il s'agit de paraître, il n'y a que le grandiose et l'autorité féodale qui les méritent d'accord », ajoutent-ils. On lit, dès lors, plus qu'un regret dans leurs propos quand ils rappellent les prouesses réalisées pour rendre le bâtiment antisémitique : « Cette masse gigantesque restera toujours au centre de la ville, car même un tremblement de terre de degré 8 ne pourrait la détruire. » En viendrait-on à la démolir pour cause d'outrages à l'archéologie ?

FRANCIS DERON.

Cette conclusion sacrilège à laquelle bien des Pékinois — amoureux de leur ville et tristes de la voir défigurée depuis quarante ans — étaient arrivés secrètement, un journal officiel vient de l'imprimer noir sur blanc. Le Quotidien de la jeunesse a révélé les dessous peu glorieux des choix qui aboutirent à l'édification du colossal parallélépipède sur la place Tiananmen au lendemain de la mort du Grand Timonier, en 1976. Deux des architectes commis d'office pour sa réalisation résumant l'histoire en ces termes assassins : « C'est le produit du hasard dans une situation [politique] incontournable. »

Deux maquettes avaient été retenues. Les membres du bureau politique du Parti communiste (à l'époque, M. Deng Xiaoping n'avait pas été réhabilité) s'étaient mis d'accord sur la première, quand ils furent rejoints par M. Hua Guofang, le successeur de Mao, qui posa une question toute simple : « Laquelle est la plus haute ? » Chacun dut précéder au choix, la seconde maquette était tout indiquée : haute de 33,60 mètres de haut elle dépassait largement la première. M. Hua, qui n'est pas nommé dans l'article, mais dont les auteurs de l'article raillent le fort accent provincial, avait déjà décidé de la forme carrée des fondations avant même que le

● NOUVELLE-ZÉLANDE : le premier ministre sort indemne d'un accident de voiture. — M. David Lange, premier ministre néo-zélandais, est sorti indemne, mais « sérieusement secoué », d'un accident de voiture, alors qu'il participait à une séance d'essais précédant une course automobile, le samedi 2 janvier. Passionné de courses, M. Lange a haussé un autre concurrent dans un virage. C'était la seconde fois que le chef du gouvernement néo-zélandais prenait part à un grand prix. Critiqué par l'opposition, qui estimait peu « sage » qu'il participe à de telles compétitions, M. Lange, qui n'a pas sa langue dans sa poche — comme on a pu s'en rendre compte lors de sa polémique avec Paris à propos de l'incident du Rainbow Warrior, — avait répondu :

« On n'a jamais vu un premier ministre néo-zélandais mourir sur un circuit, mais je pense qu'ils sont quelques-uns à être morts dans leur lit. » (Reuters, AP, AFP).

● NAURU : établissement de relations diplomatiques avec l'URSS. — Le petit Etat de Nauru, dans le Pacifique Sud, a décidé d'établir des relations diplomatiques avec l'URSS, a annoncé, le mardi 29 décembre, l'agence Tass. Les deux gouvernements échangeront des ambassadeurs non résidents « dans des délais prévisibles ». La République de Nauru, fondée le 31 janvier 1968 et membre du Commonwealth, riche en phosphates, a une population de moins de dix mille habitants. Elle a 22 kilomètres carrés de superficie et est située au sud de la Micronésie.

## La crise au Bangladesh

### L'opposition boycottera les élections législatives annoncées pour le 28 février

NEW-DELHI  
de notre correspondant

Avec ou sans la participation des partis d'opposition, des élections législatives devraient avoir lieu le 28 février prochain au Bangladesh. Cette annonce faite le vendredi 1<sup>er</sup> janvier par le gouvernement du président Ershad a provoqué des réactions immédiates et identiques : la Ligue Awami de M<sup>me</sup> Hasina Wajed, le Parti nationaliste du Bangladesh (BNP) de la bégum Khaleda Zia ainsi que le Jammat-e-Islami (Parti musulman fondamentaliste) ont refusé leur participation à un scrutin qui, à leurs yeux, ne peut être que « truqué » tant que le général-président est au pouvoir.

Les formations d'opposition ont rappelé les conditions des élections législatives et présidentielle de mai et d'octobre 1986, qui, de l'avis de tous les observateurs, avaient été marquées par une fraude massive au profit des candidats du pouvoir. Le général Hussein Mohamad Ershad, de son côté, était lié par le cale-

drier constitutionnel : la dissolution du Jatiya Sansad (le Parlement) le 6 décembre dernier (huit jours après la proclamation de l'état d'urgence) lui laissait un délai de quatre-vingt-dix jours pour organiser une nouvelle consultation électorale.

Le chef de l'Etat s'est efforcé, depuis plusieurs semaines, de redonner un peu de crédibilité « démocratique » à son régime en libérant la plupart des responsables de l'opposition. Jusqu'à présent, aucune de ses initiatives n'a convaincu les chefs de file de la Ligue Awami et du BNP d'ouvrir des négociations. Dans ces conditions, le scrutin du 28 février risque d'apparaître, ainsi que l'a souligné M<sup>me</sup> Hasina Wajed, comme une « farce électorale ». Le président Ershad, qui le sait, se dit prêt à organiser dans la foulée une nouvelle élection présidentielle. Mais si, là encore, l'opposition persiste dans son attitude de boycottage, on voit mal à quelle nouvelle légitimité pourrait prétendre le chef de l'Etat.

LAURENT ZECCHINI.

**QUAND IL S'AGIT DE POLITIQUE IL FAUT POUVOIR COMPARER.**

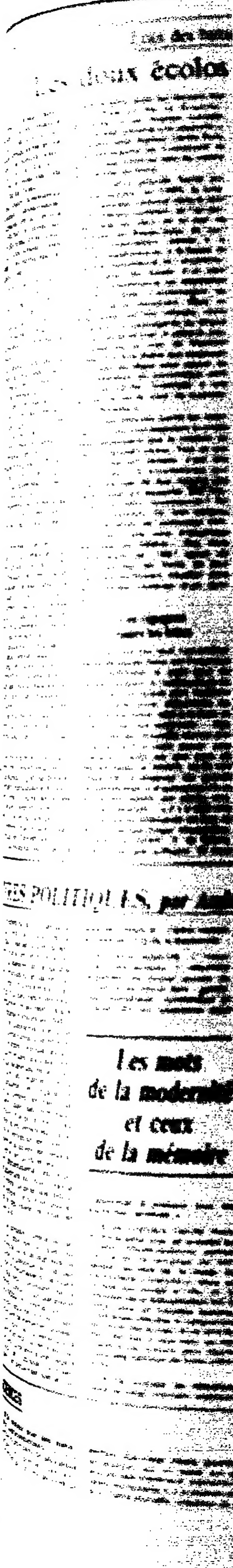
**RAYMOND BARRE LE 4 JANVIER**  
**PIERRE MAUROY LE 5 JANVIER**  
**JACQUES CHIRAC LE 6 JANVIER**  
**YVES MONTAND LE 7 JANVIER**  
**JEAN-MARIE LE PEN LE 8 JANVIER**

**LES MATINS POLITIQUES DE RMC**

8 h 10 - "L'invité du jour"  
Christine Clerc

PARIS 103.1 FM

**RMC** Toute la vie est au programme.





Loin des batailles politiques

Les doux écolos ouest-allemands

Quelque deux à trois cents contestataires... dont quatre ont été arrêtés...

Les écolos ouest-allemands s'intéressent essentiellement à la défense de la nature et qui se réfèrent à diverses tendances politiques...

Malgré l'Allemagne fédérale a aussi ses doux écolos, ses tranquilles protecteurs de la nature, ses hommes de terrain...

Même si nombre d'entre eux votent « vert », à commencer par le secrétaire général de la DNR...

Leurs programmes sont très divers, allant des randonneurs pédestres à ceux qui militent pour la protection de la mer du Nord...

Leurs programmes sont très divers, allant des randonneurs pédestres à ceux qui militent pour la protection de la mer du Nord...

que le littoral reçoit les déchets des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne...

Leur plus grande fierté est d'avoir obtenu, en 1985, la création d'un parc national dans le land du Schleswig-Holstein...

Grosse émotion parmi les associations, qui connaissent le projet mais espèrent que la création du parc le rendrait caduc...

Les cigognes contre les frites

Et ce n'est pas tout. Les aménagés de Basse-Saxe ont l'intention de transformer le petit port de pêche d'Emden...

n'avons pas besoin d'autoroute dans cette région viticole de la Frise...

commence ici», soulignent les promoteurs de la station, qui sera inaugurée au printemps prochain...

Une vingtaine de communes ont imité Freudenstadt, sous la pression non pas des Verts...

Devant le menas réel des nitrates et des phosphates pour l'eau potable, les autorités de Basse-Saxe ont confié à un universitaire de Berlin le soin d'établir une station expérimentale de lagunage...

Il serait facile d'en piéger bien d'autres à ce petit jeu de « Qui a dit quoi ? », mais l'intérêt de ce jeu est ailleurs...

Les feux de la Forêt-Noire

A l'autre bout de l'Allemagne, le tocsin a sonné en Forêt-Noire contre le Waldsterben (dépeuplement des forêts)...

La commune de Freudenstadt (20 000 habitants), à cet égard, est exemplaire. En 1984, elle a décidé de faire venir ses approvisionnements par voie ferrée...

Une vingtaine de communes ont imité Freudenstadt, sous la pression non pas des Verts...

Devant le menas réel des nitrates et des phosphates pour l'eau potable, les autorités de Basse-Saxe ont confié à un universitaire de Berlin le soin d'établir une station expérimentale de lagunage...

Il serait facile d'en piéger bien d'autres à ce petit jeu de « Qui a dit quoi ? », mais l'intérêt de ce jeu est ailleurs...

La grève de la faim de Mère Myriam à Lyon

« Il arrive que la religion persécute... »

Installée dans une caravane sous les fenêtres du cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, la fondatrice de la communauté des Petites Sœurs d'Israël, Mère Myriam, observe une grève de la faim depuis le mercredi 30 décembre...

LYON de notre bureau régional

Vendredi matin, avant de célébrer la messe de Noël An à la basilique Notre-Dame de Fourvière à Lyon, le cardinal Decourtray a évoqué cette initiative devant les fidèles...

La grève de la faim, ou plutôt le « jeûne incessant dans la prière selon l'exemple du Mahatma Gandhi », de Mère Myriam suscite la compassion...

A l'intérieur de la caravane, allongée sur son lit, à la fois fièvre et fouguesuse, et déjà épuisée par une nuit de veille et de prières, Mère Myriam raconte inlassablement son histoire...

« Liberté, égalité, fraternité », elle étudie plus tard le piano, la théologie et la philosophie, avant de consacrer une thèse à la pensée de Karl Marx...

« Il arrive que la religion persécute... »

crer une thèse à la pensée de Karl Marx.

Enfin, devenue Sœur Catherine, elle se sent soudain « comme mystérieusement attirée » par l'attitude des femmes juives à l'occasion d'un voyage en Terre sainte en 1982...

Réflexe chaque année

Bien que blanchie aujourd'hui par l'Eglise de ces accusations, Mère Myriam est accusée de conduire une secte, et la suspicion n'est pas encore morte...

JEAN-LOUIS SAUX.

FAITS DIVERS

Drames et fantaisies d'une Saint-Sylvestre

Fantaisies de la fête et de la tradition mais aussi drames et tragédies, comme en appelle l'ordinaire des jours, ont marqué dans le monde l'avènement de la nouvelle année...

Entre des jets de bouteilles et de pierres soldés à Berlin-Ouest entre policiers et squatters par sept arrestations et vingt-deux blessés...

La France a eu son lot de ces drames mais à son échelle. La cause en fut à Bollène (Vaucluse) le bruit. Un ancien patron de boîte de nuit, Jean-Marie Bougarou, soixante-cinq ans...

A Bangkok, l'incendie qui a ravagé un grand hôtel de la ville pendant le dîner du réveillon a causé la mort de treize personnes et six blessés...

Passion et jalousie

La France a eu son lot de ces drames mais à son échelle. La cause en fut à Bollène (Vaucluse) le bruit. Un ancien patron de boîte de nuit, Jean-Marie Bougarou, soixante-cinq ans...

Le carambolage de l'autoroute A 10 : huit morts. Ce sont huit personnes et non neuf, qui ont été tuées jeudi 31 décembre dans le carambolage survenu sur l'autoroute A 10 Paris-Bordeaux...

Le carambolage de l'autoroute A 10 : huit morts. Ce sont huit personnes et non neuf, qui ont été tuées jeudi 31 décembre dans le carambolage survenu sur l'autoroute A 10 Paris-Bordeaux...

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

La modernité a un langage qui n'est pas celui de la mode, lequel s'use avant de servir. Elle a besoin d'un vocabulaire à la mesure de ce qu'elle promet d'innovation et de découvertes, de changements et d'audace...

lège de France et l'Opéra restent au premier rang de la modernité.

« Quatre adjectifs - nous disant les auteurs - résument largement ce nouvel univers du savoir et du savoir-faire : générique, numérique, synthétique et spatial. En un cinquième peut...

Les mots de la modernité et ceux de la mémoire

Des index par thème et par nom permettant de repérer telle formule impensative, ou simplement de se rappeler l'opinion d'une personnalité politique sur un sujet donné...

Il serait facile d'en piéger bien d'autres à ce petit jeu de « Qui a dit quoi ? », mais l'intérêt de ce jeu est ailleurs...

« Modernismots », par Alain Dupas et José Frèches, J.-C. Lattès, 380 p., 155 F.

« Lexique politique. Qui a dit quoi ? » par Serge-Alain Rosenblum, RPP, PUF-Diffusion, 195 p., 96 F.

su sens le plus étroit du terme : une collection de deux mille cinq cents citations de quatre cent cinquante personnalités sur le thème « Qui a dit quoi ? »...

Des index par thème et par nom permettant de repérer telle formule impensative, ou simplement de se rappeler l'opinion d'une personnalité politique sur un sujet donné...

Il serait facile d'en piéger bien d'autres à ce petit jeu de « Qui a dit quoi ? », mais l'intérêt de ce jeu est ailleurs...

« Modernismots », par Alain Dupas et José Frèches, J.-C. Lattès, 380 p., 155 F.

« Lexique politique. Qui a dit quoi ? » par Serge-Alain Rosenblum, RPP, PUF-Diffusion, 195 p., 96 F.

matériaux, qui laissent passer le courant sans pertes électriques lorsqu'ils sont refroidis à la température de l'azote liquide, laisse espérer des applications prometteuses.

Evasion sans lendemain à la prison d'Arras

Trois détenus de la maison d'arrêt d'Arras ont réussi, vendredi 1er janvier, à franchir le mur d'enceinte de l'établissement en passant par les toits...

Ben Ahmed Marzouki Mekki, Tunisien de vingt-quatre ans, inculpé de vol et de vol, fut repéré alors qu'il faisait du « stop » sur une route à une vingtaine de kilomètres d'Arras...

Il serait facile d'en piéger bien d'autres à ce petit jeu de « Qui a dit quoi ? », mais l'intérêt de ce jeu est ailleurs...

« Modernismots », par Alain Dupas et José Frèches, J.-C. Lattès, 380 p., 155 F.

« Lexique politique. Qui a dit quoi ? » par Serge-Alain Rosenblum, RPP, PUF-Diffusion, 195 p., 96 F.

matériaux, qui laissent passer le courant sans pertes électriques lorsqu'ils sont refroidis à la température de l'azote liquide, laisse espérer des applications prometteuses.

matériaux, qui laissent passer le courant sans pertes électriques lorsqu'ils sont refroidis à la température de l'azote liquide, laisse espérer des applications prometteuses.

SCIENCES

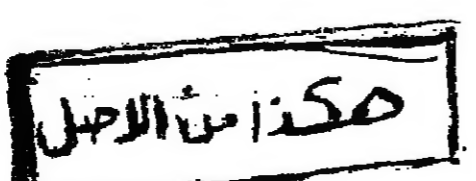
Un moteur avec des matériaux supraconducteurs. Des chercheurs américains du laboratoire national d'Argonne viennent d'annoncer qu'ils ont mis au point un...

matériaux, qui laissent passer le courant sans pertes électriques lorsqu'ils sont refroidis à la température de l'azote liquide, laisse espérer des applications prometteuses.

matériaux, qui laissent passer le courant sans pertes électriques lorsqu'ils sont refroidis à la température de l'azote liquide, laisse espérer des applications prometteuses.

LES MATINS POLITIQUES DE RMC

la vie grand





# Légion d'honneur

Nous achevons ci-dessous la publication des décrets portant promotions ou nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et parus au Journal officiel du 1<sup>er</sup> janvier.

## Industrie, P. et T., tourisme

Sont promus officiers : MM. Paul Barrière, ancien directeur du casino de Biarritz; Michel Collas, président de la chambre syndicale de la sidérurgie française; Pierre Delaporte, président du conseil d'administration d'Electricité de France; Joseph Ertlich, ancien directeur de société; Albert Moulou, président d'honneur de la chambre des ingénieurs-conseils de France; Roland Pozzo di Borgo, PDG d'un groupe de restauration.

Sont nommés chevaliers : MM. Jean-Claude Ancher, PDG de société; Olivier Bougard, directeur dans une société de construction automobile; Claude Chemevière, PDG de sociétés; Alain Claron, PDG de société; Pierre Douleux, directeur d'un héliodominicain de tourisme et de loisirs; Jean-René Fourtant, PDG de société; Maurice Jonny, directeur dans une société de construction automobile; Bernard Motte, PDG de société; Ernest Sellière de Laborde, PDG de société; Jérôme Seydoux, président de société; Gérard Thébat, président de la chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing; André-Jean Trichot, ancien directeur d'un guide touristique; Jean Vuillamard, attaché à la direction générale d'une société.

## P et T

Est promu officier : M. Jean Pichon, directeur à l'administration centrale. Sont nommés chevaliers : MM. Lucien Bardeau, ancien PDG de société d'informatic; Pierre Cholet, directeur d'une société de télécommunications; François Le Gall, administrateur chargé de la direction régionale des télécommunications de Picardie; François Léon, directeur général d'une société de télécommunications; Francis Migon, inspecteur général à l'administration centrale; Robert Petit, PDG d'une société de vente par correspondance; Yves Touré, directeur général adjoint d'une compagnie de télécommunications; Guy Védal, chef de service départemental des postes du Cantal.

## Agriculture

Sont promus officiers : MM. Marcel-Joseph Bruel, président du conseil de direction de l'Office national interprofessionnel des viandes, de l'élevage et de l'agriculture; Roger Delacour, vice-PDG de société agro-alimentaire; Léon Foulhouze, ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts au conseil général du génie rural, des eaux et forêts; Elie de Gassy, président de l'Union générale des coopératives agricoles françaises; président du syndicat départemental d'éleveurs; Jean Peltre, exploitant agricole, président honoraire d'organismes agricoles. Sont nommés chevaliers : MM. Pierre Boucher, exploitant agricole, président de la chambre d'agriculture des Ardennes; Claude Bouteigne, vice-PDG de société agro-alimentaire; Georges Brunet, propriétaire récoltant à Riess (Var); Georges Cachet, directeur général de sociétés laitières, vice-président de la fédération nationale de l'industrie laitière; Francis Camard, directeur du travail à l'administration centrale; Pierre Croyssel, président de la commission de modernisation du droit de l'alimentation; Gérard Descours, PDG de société d'aliments du bétail; Pierre Fancoone, agriculteur, président d'organismes agricoles; Pierre Flandre, directeur de la fédération des syndicats d'exploitants agricoles de la Marne et d'un journal agricole; Jean-François Leca, directeur de recherches, chef du département de recherches forestières de l'Institut national de la recherche agro-alimentaire; Gilbert Louis, arboriculteur, président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche; Jean Madoe, directeur de la confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles; Paul Nungesser, ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts, délégué de bassin Loire-Bretagne; Georges Perroud, secrétaire général honoraire de la confédération internationale des bétaviers européens; Jean Philippe, PDG de société de produits agro-alimentaires; Auguste Pouch, agriculteur, président du conseil de surveillance d'un groupement de coopératives laitières; Georges Vabre, directeur général de la confédération des associations viticoles de

France; Georges Vrebat, président honoraire de caisse régionale de crédit agricole et de syndicat d'élevage bovin de Meurthe-et-Moselle; Louis Wamroy, directeur du groupement national interprofessionnel des semences et plants.

## Coopération

Sont promus officiers : MM. Gabriel Baron, chef de service à l'administration centrale; Robert Thil, inspecteur des affaires étrangères. Sont nommés chevaliers : M. Robert Bonafant, inspecteur général du corps autonome d'agriculture; M. Marie Barr, en religion sœur Marie Jacques, religieuse en Côte-d'Ivoire; MM. Gérard Lemasson, directeur d'une société de transport; Jean Lonsdorfer, professeur à la faculté de médecine en Côte-d'Ivoire; Marcel Macoco, contrôleur divisionnaire des impôts à l'administration centrale; Jean Rémy, directeur de société au Cameroun.

## Relations avec le Parlement

Est nommé chevalier : M. Claude Migon, directeur du service du personnel de l'Assemblée nationale.

## Secrétariat d'Etat aux anciens combattants

Est promu officier : M. Michel Salvai, vice-président national de la confédération nationale des anciens combattants français évadés de France et des intérêts en Espagne.

Sont nommés chevaliers : MM. Auguste Allouard, membre du bureau d'une association d'anciens combattants; Jacques Brossat, sous-directeur à l'administration centrale; Christiane Buca, secrétaire administratif, chef de section à la direction interdépartementale des anciens combattants et victimes de guerre d'Île-de-France; Georges Chiche, vice-président d'un comité de liaison d'associations d'anciens combattants et résistants; Raoul Coldefy, vice-président départemental d'une association d'anciens combattants; Serge Couderc, combattant volontaire de la Résistance; Henri Deléage, ancien membre du mouvement national des prisonniers de guerre et déportés; Joseph Grima, vice-président départemental de l'association Rhin et Danube; Henry Guyon, président régional de l'amicale du 7<sup>e</sup> régiment de tirailleurs algériens; Claude Le Barillier, vice-président national de l'Union nationale des combattants; Flaminio Leca, sous-vice-président de l'amicale des anciens partisans SAS et des anciens commandos de la France libre; Canille Prévaut, membre de l'Association des anciens de la 2<sup>e</sup> division blindée.

## Déportés et internés de la Résistance

Est promu officier : M. Roger Barthelemy, interné-résistant. Sont nommés chevaliers : M. Antoine Botella, interné-résistant; M. Eléonore Brunschwik, épouse Duprat-Genesat, déportée-résistante; Hubert Leveillé-Nizorolle, interné-résistant.

## Secrétariat d'Etat à la mer

Est promu officier : M. Jacques Le Gall, président-directeur général de société. Sont nommés chevaliers : MM. Bernard Chacras, président-directeur général de société; Guillaume Colin, patron de pêche en retraite; Lucien Lefebvre, ancien mécanicien d'armement à la société de remorquage et de sauvetage du Nord; Alain Parres, directeur de l'Institut de développement des industries maritimes.

## Aux promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur

publiées dans le Monde du 2 janvier, il convient d'ajouter :

## Santé et famille

Est promu commandeur : M. Jacques Raffé, professeur au Collège de France.

## Economie

Est nommé chevalier : M. Louis Schweitzer, inspecteur des finances.

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

### PROBLÈME N° 4649 HORIZONTALLEMENT

I. Il est fréquent qu'on lui apporte tout sur un plateau. - II. Où il n'est pas rare que l'on enseigne. Etait en mesure de remonter ciel et terre. On ne se force pas quand il est bon. - III. Empêche de voir tout en noir. Pour celui qui a l'habitude de remettre les pendules à l'heure. Secrétaire du veau. - IV. Pompées avant d'être complètement vidées. Avec eux, on a souvent l'occasion de prendre un verre. - V. Quelque chose de chouette. Les uns et les autres. Telles que l'on a peut être cherché à travailler pour des princes. - VI. N'échappa pas au massacre. Où Waterloo ne fut pas le théâtre d'une défaite.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I														
II														
III														
IV														
V														
VI														
VII														
VIII														
IX														
X														
XI														
XII														
XIII														
XIV														
XV														

Tête d'épingle. - VII. Le violon fut pour lui source d'inspiration. Rare à ses aiguillons! - VIII. Donne le rage. Pousse à abandonner la partie. Mange comme un cochon. - IX. Visible sur certaines chaînes. Faire en sorte qu'on ne manque pas de dignité. Partir d'un moulin. - X. Conjonction. Ne craignent pas les coups de lames. Rendit toute approche délicate. A dû faire jaser bien des pies. - XI. Conduit à ne plus vivre caché. Préposition. Eut affaire à une véritable peau de vache. Gars du bâtiment. - XII. Bon pour l'entraînement. Obtenir par impression. - XIII. Cours moyen. On y trouve des clous. Fut attirée par une certaine blancheur. - XIV. Pour certains, c'est vraiment le pis. Les bêtards n'en manquent pas. Les uns servaient à régler un compte, les autres à ne pas faire régler son compte. - XV. Pris par des nonnettes. On n'y fait souvent que passer. Est responsable d'un grand nombre de caprices.

a donc permis d'éviter la panne, grâce aux révisions. - 8. Intervient dans maintes préparations. Inspira un fils de général. Pousse à répondre. - 9. Fut la compagne de quelqu'un qui n'hésitait pas à employer la force. Conjonction. Un qui met en pratique un proverbe ayant trait à l'hérédité. Triste dans son cœur. - 10. A plus d'une bouche à sourcil. Qui a donc fait perdre contenance. Visible après coup. - 11. Pris en main pour mettre sur pied. Impossible à combler. - 12. Poule originaire de Grèce. Avait plus que son mot à dire. - 13. Justifie des recherches. Homme de sciences. Est idéal pour éviter d'essayer des revers. - 14. Donne de l'air ou bien rend le « climat » insupportable. Menait une vie de chien et devait obéir à son maître. Note. - 15. Les bêtards que l'on peut y trouver sont mouillés par de l'eau qui n'est pas un bienfait. Donna du soufflé à l'auteur des « Fleurs du mal ». Aime les bouquins.

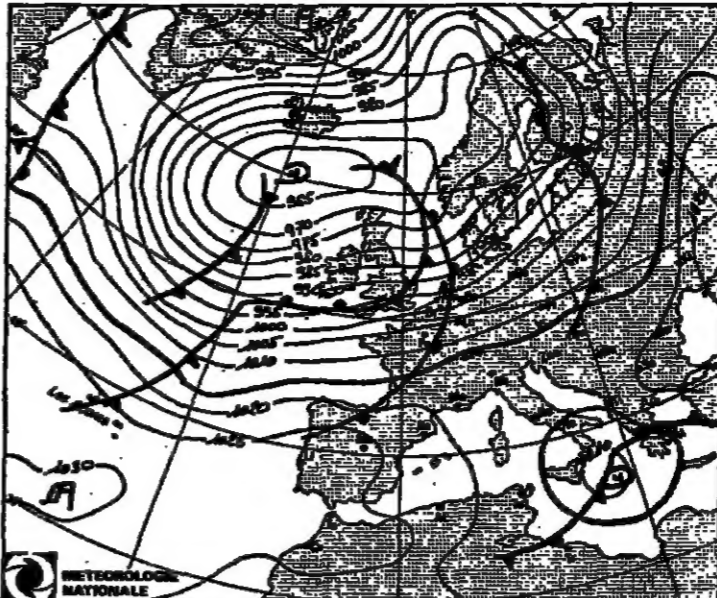
### Solution du problème n° 4648

Horizontalement : I. Golfleur. II. Aris. Eau. III. Rab. Star. IV. Age. Eviter. V. Gerpures. - VII. Tôt. Té. - VIII. Inertes. - VIII. Tond. Or. IX. Epan. Air. - X. Egge. III. XI. Anas. Anet. Verticalement : 1. Garagiste. - 2. Orage. Open. - 3. Libérinage. - 4. Fa. Cedras. - 5. Esnéel. Se. - 6. Toreo. - 7. Réale. Train. - 8. Oreste. Ile. - 9. Ans. Esprit.

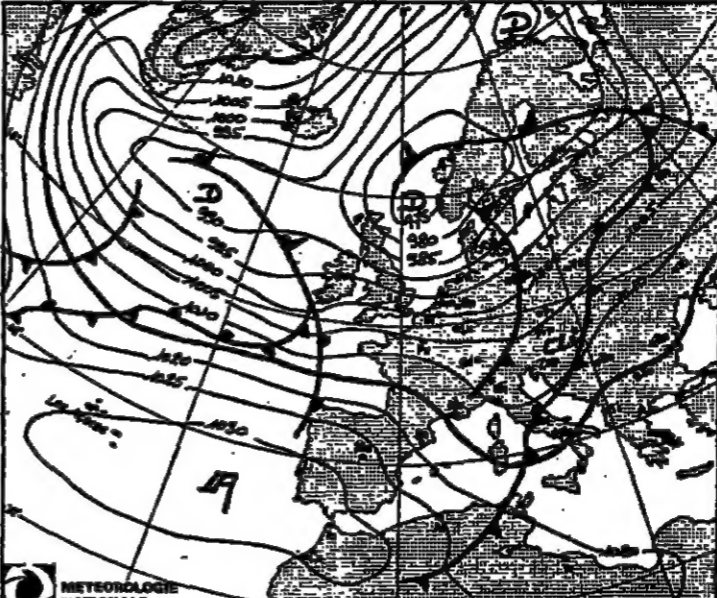
GUY BROUTY.

## MÉTÉOROLOGIE

### SITUATION LE 2 JANVIER 1988 A 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 4 JANVIER A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 janvier à 0 h TU et le dimanche 3 janvier à 24 h TU.

L'Europe occidentale restera dans un régime courant d'ouest où vont se succéder les perturbations. Cela entraînera sur notre pays douceur et humidité. Le vent de sud-ouest à ouest va souffler fort dès le début de journée. Dimanche sur le littoral des régions. Près du littoral de l'Atlantique et de la Manche, il atteindra 60 à 90 kilomètres/heure, avec des rafales qui dépassent 100 kilomètres/heure. Plus dans l'intérieur, il sera fréquemment de l'ordre de 60 kilomètres/heure. Au fil de la journée, le vent va souvent faiblir. Mais sur les régions méditerranéennes, c'est, au contraire, l'après-midi que le Mistral et le Tramontane vont déferler. Les usages seront souvent nombreux. En début de journée, on aura quand même la chance de profiter de belles éclaircies sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le

Languedoc. En fin de journée, le soleil fera de nouveaux de belles apparitions sur la Bretagne, les pays de Loir, les Charentes et l'Aquitaine.

Il risque de tomber de courtes ondées au lever du jour près de la Manche. Avant la nuit, c'est sur l'ensemble du pays, sur les régions atlantiques, que l'on pourra voir des pluies passagères.

Il neigera un peu sur les Alpes à haute altitude. Les températures continueront à être très douces pour un début d'hiver (4 degrés à 7 degrés de plus que les normales).

En matinée il fera 4 degrés à 9 degrés, parfois seulement 2 degrés à 4 degrés sur les contreforts du relief.

L'après-midi on montrera jusqu'à 7 degrés à 11 degrés sur la moitié nord, 8 degrés à 16 degrés sur la moitié sud.

# Le Carnet du Monde

Décès - M. Louis Estrangin, M. et M<sup>me</sup> Jean Estrangin, M. et M<sup>me</sup> Jean Estrangin, M. et M<sup>me</sup> Didier Cherpitel, M. et M<sup>me</sup> Denis Fagart, M. et M<sup>me</sup> Jean-François Derremont, ses enfants, et ses deux petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de :

M<sup>me</sup> Louis ESTRANGIN, née Gislette Roure, endormie dans la paix du Seigneur, munie des sacrements de l'Eglise, le 31 décembre 1987, dans sa soixante-seizième année.

L'inhumation sera célébrée le 4 janvier 1988, à 10 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Grasse.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

74, avenue de La Bourdonnais, 75007 Paris.

M. et M<sup>me</sup> Françoise Walbaum, M. et M<sup>me</sup> Gérard Walbaum, M. et M<sup>me</sup> Gilbert Walbaum, M. et M<sup>me</sup> Annette Walbaum, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> Claude Mozin-Morandast, M. et M<sup>me</sup> Georges Lanciano et leurs enfants, font part du décès de :

M<sup>me</sup> Marie WALBAUM, née Violette Guillonneau, leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, survenue à Reims, le 29 décembre 1987, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation ayant eu lieu au cimetière, un service d'actions de grâce sera célébré le lundi 4 janvier, à 15 heures, au temple protestant de Reims.

Ni fleurs ni couronnes, les dons peuvent être adressés au Village d'ouest SOS de France, 6, rue Monthliez, 75009 Paris.

### Anniversaires

- Il y a un an, le 1<sup>er</sup> janvier 1987, mourut :

Jean BARTOLL, Nous n'oublierons jamais. - Je veux vivre mon rêve.

LEGENDE : CLOUDS (SHRUBBLE), CLEAR (SUN), WIND (ARROW), TEMPERATURE (CIRCLE), FOG (WAVE), SNOW (STAR), HAIL (SQUARE), RAIN (CIRCLE), MOON (MOON).

TEMPS PREVU LE 03 JAN. 88 DEBUT DE MATINEE

FRANCE		ÉTRANGER	
Villes	Temp.	Villes	Temp.
AMARCO	16 4 D	ALGER	16 10 P
BARCELONE	13 10 N	AMSTERDAM	9 7 P
BONNEVILLE	12 10 P	ATHENS	14 13 P
BREMEN	11 8 P	BANGKOK	34 21 D
CADIX	12 11 P	BANGKOK	13 4 D
CHERBOURG	12 11 P	BELGRADE	4 0 B
CLERMONT-FERR.	10 7 C	BERLIN	9 5 P
COCHIN	10 6 P	BRUXELLES	8 8 P
GRENOBLE-S-M	6 4 C	LE CAIRE	17 10 D
LILLE	8 8 C	COPENHAGUE	7 5 P
LONDRES	7 6 P	DAKAR	22 17 P
LYON	6 4 N	DELHI	24 18 D
MARSEILLE	12 4 D	DISSA	15 11 C
NANCY	9 7 P	GENEVE	9 5 P
NANTES	13 12 P	HONGKONG	22 20 P
NIJME	15 8 P	ISTANBUL	14 6 N
PARIS-MONTN.	12 8 P	JERUSALEM	12 5 D
PERPIGNAN	11 9 C	LEKOWO	16 12 C
REIMS	13 6 P	LIENING	12 2 C
ST-ETIENNE	11 6 P	LONDRES	12 12 P
STRAZBOURG	10 7 C		

\* TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

**UN HOMME POUR L'ÉTERNITÉ**  
THOMAS MORE : SON SECRET :  
**L'UTOPIE**  
ORIGINAL INTÉGRAL élué et traduit par André Prévost, docteur en lettres, lauréat de l'Académie française. Biographie. Tables, index. 790 pages, format 16 x 24.  
UN PRESTIGIEUX VOLUME : papier à l'antique, reliure de luxe, titres or, toile de lin chiffrée, signets, sous-clois. Portraits de MORE en couleurs par Hans Holbein.  
LE LIVRE A OFFRIER : livré par retour. Emballage à toute épreuve : L'Utopie de Thomas More : 210 F franco.  
COMMANDES : Professeur A. Prévost, C.C.P. 1462-81 Z Lille. Chèque ou Eurochèque en France français à A. Prévost, 16, avenue des Fleurs, 59110 La Madeleine, France.  
Pour envoi recommandé ajouter 20 F. Tél. 20.55.28.18



Nos abonnés bénéficient d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sans prise en compte de leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Est-O... désa...  
L'Europe occidentale restera dans un régime courant d'ouest où vont se succéder les perturbations. Cela entraînera sur notre pays douceur et humidité. Le vent de sud-ouest à ouest va souffler fort dès le début de journée. Dimanche sur le littoral des régions. Près du littoral de l'Atlantique et de la Manche, il atteindra 60 à 90 kilomètres/heure, avec des rafales qui dépassent 100 kilomètres/heure. Plus dans l'intérieur, il sera fréquemment de l'ordre de 60 kilomètres/heure. Au fil de la journée, le vent va souvent faiblir. Mais sur les régions méditerranéennes, c'est, au contraire, l'après-midi que le Mistral et le Tramontane vont déferler. Les usages seront souvent nombreux. En début de journée, on aura quand même la chance de profiter de belles éclaircies sur le Sud-Ouest, le Massif Central et le Languedoc. En fin de journée, le soleil fera de nouveaux de belles apparitions sur la Bretagne, les pays de Loir, les Charentes et l'Aquitaine. Il risque de tomber de courtes ondées au lever du jour près de la Manche. Avant la nuit, c'est sur l'ensemble du pays, sur les régions atlantiques, que l'on pourra voir des pluies passagères. Il neigera un peu sur les Alpes à haute altitude. Les températures continueront à être très douces pour un début d'hiver (4 degrés à 7 degrés de plus que les normales). En matinée il fera 4 degrés à 9 degrés, parfois seulement 2 degrés à 4 degrés sur les contreforts du relief. L'après-midi on montrera jusqu'à 7 degrés à 11 degrés sur la moitié nord, 8 degrés à 16 degrés sur la moitié sud.



## 1987 dans le monde

par ÉDOUARD MASUREL

### ÉTRANGER

#### JANVIER

2. - **TCHAD** : Les forces gouvernementales reconquissent Fada, principale ville du nord-est du Tchad, occupée par les Libyens depuis 1983.

12. - **CEE** : Un réajustement monétaire est décidé à Bruxelles en raison des pressions à la hausse sur le deutchemark dues à la baisse du dollar. Le deutchemark et le florin néerlandais sont réévalués de 3 % et le franc luxembourgeois de 2 %.

13-24. - **LIBAN** : Huit nouveaux otages occidentaux sont enlevés à Beyrouth-Ouest, ce qui porte leur nombre à vingt-deux. Roger Anoua, un journaliste français, le 13. Deux Allemands de l'Ouest, le 17 et le 21. M. Tracy Waitt, l'ambassadeur de l'Église anglicane, le 20, et quatre enseignants américains, le 24.

15. - **AFGHANISTAN** : Un « cessez-le-feu unilatéral » est proclamé par le régime de Kaboul. La résistance afghane rejette, le 17, les propositions de « réconciliation nationale » et annonce la poursuite de la lutte armée; elle exige un « retrait total, immédiat et inconditionnel » des troupes soviétiques.

16. - **CHINE** : M. Hu Yaobang est démis de son poste de secrétaire général du PC chinois et remplacé, à titre intérimaire, par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, tandis que se vit une vigoureuse campagne contre le « libéralisme bourgeois » après les manifestations d'étudiants, en décembre et, à Pékin, le 1<sup>er</sup> janvier.

20. - **AUTRICHE** : Entrée en fonction du gouvernement de coalition formé par le Parti socialiste et le Parti populaire, qui ont obtenu 80 et 77 des 183 sièges du Parlement aux élections du 23 novembre. M. Franz Vranitzky (socialiste) reste chancelier, et M. Alois Mock (populiste) devient vice-chancelier et ministre des affaires étrangères.

29. - **CEE** : Sir Henry Fisher, conservateur britannique, est élu président de l'Assemblée européenne.

25. - **RFA** : Aux élections législatives, la coalition dirigée par le chancelier Helmut Kohl conserve le pouvoir en dépit du recul des chrétiens-démocrates et sociaux. Les libéraux et les Verts progressent.

27. - **URSS** : M. Mikhaïl Gorbatchev, se déclarant, devant le comité central du PC, partisan d'une « démocratisation approfondie et sérieuse de la société soviétique », propose de faire être le bulletin secret des dirigeants locaux et régionaux du parti.

#### FÉVRIER

2. - **PHILIPPINES** : En obtenant 76,29 % de « oui » au référendum constitutionnel, M<sup>re</sup> Cory Aquino voit son mandat présidentiel confirmé jusqu'en 1992.

4. - **AUSTRALIE** : A Fremantle, l'Américain Dennis Comer, à la barre de son voilier *Stars-and-Stripes*, reconquiert la Coupe de l'Amérique qu'il avait perdue en septembre 1983.

6. - **ESPACE** : Deux cosmonautes soviétiques quittent la Terre à bord du nouveau vaisseau spatial Soyouz TM-2. Ils rejoignent, le 8, la station Mir, en orbite depuis un an.

10. - **URSS** : La libération d'environ cent quarante dissidents est confirmée.

14-16. - **URSS** : Le Forum international pour un monde sans armes nucléaires rassemble à Moscou près d'un millier de scientifiques (dont M. Sakharov), d'artistes, d'intellectuels et d'hommes d'affaires, venant de quatre-vingt pays. Dans son discours de clôture, M. Gorbatchev souligne le caractère « irréversible » de la « reconstruction » en URSS.

17. - **RÉPUBLIQUE IRLANDAISE** : Aux élections législatives, victoire du Fianna Fail (nationaliste) de M. Charles Haughey, qui succède le 10 mars à M. Garret FitzGerald (Fine Gael, centriste), premier ministre depuis décembre 1982.

22. - **FINANCES MONDIALES** : Réunis à Paris, les ministres des finances des sept pays occidentaux les plus industrialisés signent les « accords du Louvre » pour stabiliser le dollar autour de 1,80 DM, 150 yens et 6 francs.

22. - **LIBAN** : L'armée syrienne (près de 10 000 hommes) revient à Beyrouth-Ouest, qu'elle avait dû évacuer en août 1982.

26. - **ÉTATS-UNIS** : La commission Tower, chargée fin novembre par M. Reagan d'enquêter sur le scandale des ventes d'armes à l'Iran, rend public son rapport. Elle ne porte pas d'accusations directes contre le président, mais souligne les

sérieuses faiblesses de son style de gouvernement.

#### MARS

3. - **ITALIE** : La démission de M. Bettino Craxi, premier ministre depuis le 4 août 1983, ouvre une longue crise politique.

5. - **ÉQUATEUR** : Un tremblement de terre fait au moins mille morts et des dégâts considérables dans la province amazonienne de Napo.

6. - **BELGIQUE** : Le naufrage du car-ferry britannique *Herald-of-Free-Enterprise*, à moins de 1 kilomètre du port de Zeebrugge, fait au moins 188 morts.

11-12. - **FRANCE-ESPAGNE** : Le premier sommet « institutionnel » franco-espagnol scelle la spectaculaire amélioration des relations entre Paris et Madrid.

15-16. - **FINLANDE** : Aux élections législatives, les conservateurs progressent, avec 53 (+ 9) des 200 sièges. M. Harri Holkeri (conservateur) forme le 30 avril un cabinet de coalition, qui succède à celui de M. Kalevi Sorsa (social-démocrate), premier ministre depuis février 1982.

22. - **TCHAD** : L'armée tchadienne remporte une victoire décisive en reprenant aux Libyens la base de Ouadi-Doun, au nord du Tchad. Le 27, Faya-Largeau est conquise sans combats, les Libyens s'étant repliés plus au nord vers la bande d'Azoum.

### Est-Ouest : désarmement

#### FÉVRIER

26. - Un essai nucléaire soviétique met fin au moratoire unilatéral respecté par l'URSS depuis août 1985.

28. - M. Gorbatchev, abandonnant le lien établi entre tous les dossiers du désarmement, propose aux Américains une négociation séparée sur les armes nucléaires afin d'aboutir à leur désarmement complet en cinq ans.

#### MARS

28/31-1<sup>er</sup> IV. - Mme Thatcher, repue en Union soviétique avec des égards exceptionnels, exprime son refus d'une « destruction de l'Europe ».

#### AVRIL

14. - M. Gorbatchev, recevant M. Shultz à Moscou, lui propose que la liquidation complète des missiles à courte portée en Europe soit prévue dès l'accord sur les forces nucléaires intermédiaires à moyenne portée.

#### AVRIL

5. - **SUISSE** : 67,4 % des électeurs approuvent par référendum le renforcement des restrictions au droit d'asile.

6. - **ÉGYPTE** : Aux élections législatives, le Parti national démocrate (PND) du président Mubarak obtient 346 (-44) des 448 sièges. 37 députés islamistes sont élus, contre 9 en mai 1984.

contre le Japon, décidées le 27 mars. Elles concernent 0,3 % des exportations japonaises vers les États-Unis. Cette tension américano-japonaise provoque un nouveau recul du dollar qui cote, le 27, 138 yens, 1,77 DM et 5,94 F.

17. - **SRI-LANKA** : Cent vingt-sept passagers de trois avions sont massacrés dans la région de Trincomalee, au nord-est de l'île. Le 21, l'explosion d'une bombe à la gare routière de Colombo, la capitale, fait cent six morts. En représailles contre ces attentats, imputés aux séparatistes tamouls, l'armée lance, du 22 au 26, des raids aériens contre les bases de la guérilla

se rencontrent sur la frontière algéro-marocaine en présence du roi Fahd d'Arabie saoudite.

6. - **AFRIQUE DU SUD** : Aux élections réservées aux Blancs, 82 % des voix vont à la droite; le Parti national, au pouvoir depuis 1948, progresse avec 123 des 166 sièges, et le Parti conservateur (extrême droite) obtient 23 sièges (+ 5).

8. - **MALTE** : Aux élections législatives, le Parti nationaliste (démocrate-chrétien) obtient 50,92 % des voix contre 48,87 % au Parti travailliste (socialiste) au pouvoir depuis 1971. Le 12, M. Eddy Fenech Adami succède à M. Carmelo Mifsud Bonnici, premier ministre depuis 1984.

11. - **INDE** : M. Rajiv Gandhi dissout le gouvernement sikh modéré du Pendjab et confie au gouvernement central l'administration de cet État, où le terrorisme des séparatistes sikhs a fait près de trois cents victimes depuis le début de l'année.

#### JUIN

1<sup>er</sup>. - **LA BARBADE** : Après la mort d'Errol Barrow, premier ministre de 1961 à 1976, et depuis juin 1986, M. Erskine Sandiford, vice-premier ministre, lui succède.

1<sup>er</sup>. - **LIBAN** : Rachid Karamé, premier ministre, est tué par l'explosion d'une bombe dans l'hélicoptère qui le transportait. M. Selim Hoss, ministre sunnite de l'éducation, nommé premier ministre par intérim, précise que le boycottage du président Gemayel par l'aile musulmane du gouvernement est maintenu.

8-10. - **SOMMET DE VENISE** : Le treizième sommet des sept principales démocraties industrielles adopte, le 9, trois déclarations assez générales sur le Golfe, le désarmement et le terrorisme. La déclaration économique finale exprime la volonté des Sept de mieux coordonner leurs politiques économiques et d'accroître l'aide qu'ils apportent aux pays les plus pauvres.

8-14. - **VATICAN** : Voyage de Jean-Paul II en Pologne.

11. - **GRANDE-BRETAGNE** : Aux élections législatives, le Parti conservateur remporte 376 (-16) des 650 sièges, ce qui permet à M<sup>re</sup> Thatcher, au pouvoir depuis 1979, d'obtenir son troisième mandat consécutif.

12. - **CENTRAFRIQUE** : L'empereur Jean-Bedel Bokassa est condamné à mort par la Cour criminelle de Bangui.

#### JUILLET

7. - **HAÏTI** : Au dernier jour de la grève générale déclenchée le 29 juin par l'opposition contre le Conseil national de gouvernement (CNG) et son chef, le général Henri Namphy, le bilan de la répression des manifestations par l'armée s'élève à vingt-trois morts. Les troubles et les affrontements se poursuivent ensuite.

7-14. - **ÉTATS-UNIS** : Le lieutenant-colonel Oliver North, en justifiant politiquement, devant la commission parlementaire sur l'« Irangate », les financements illégaux qu'il avait organisés au profit de la guérilla antisandiniste, attire la sympathie d'une majorité d'Américains. Entendu du 15 au 20, son ancien chef direct, le vice-amiral John Poindexter, revendique la responsabilité du détournement de fonds iraniens vers les « contras » nicaraguayens, et les auditions publiques et télévisées s'achèvent le 3 août sans que soit apportée la preuve que M. Reagan était au courant de ce détournement.

11. - **AUSTRALIE** : Le Parti travailliste de M. Bob Hawke, au pouvoir depuis mars 1983, remporte les élections législatives pour la troisième fois consécutive.

11. - **MONDE** : La population de la Terre, qui a doublé par rapport à 1950, franchit, selon les démographes, le cap des cinq milliards d'hommes.

13. - **CEE-SYRIE** : Les ministres des affaires étrangères de la CEE, réunis à Copenhague, acceptent la reprise des contacts à haut niveau avec Damas, où M. Raimond se rend les 10 et 11 octobre.

17. - **RDA** : Le Conseil d'État décide une large amnistie et l'abolition de la peine de mort pour célébrer le trente-huitième anniversaire du pays, le 7 octobre.

19. - **PORTUGAL** : Aux élections législatives anticipées, le Parti social-démocrate (centre droit), de M. Aníbal Cavaco Silva, premier ministre depuis octobre 1985, est la première formation depuis la révolution d'avril 1974 à obtenir la majorité absolue, avec 148 (+ 60) des 250 sièges.

24. - **SUISSE** : Un DC-10 d'Air Afrique, venant de Brazzaville et de Bangui, est détourné sur Genève. Le pilote de l'air, un chûte libanais, tue un passager français avant d'être maîtrisé et arrêté.

27-29. - **OUA** : Au sommet annuel de l'Organisation de l'unité africaine, surtout consacré à la dette africaine, à l'apartheid et au conflit tchado-libyen, M. Kenneth Kaunda, chef de l'État zambien, est élu président de l'OUA.

29. - **ITALIE** : M. Giovanni Goria (démocrate-chrétien) forme un gouvernement qui reconduit la coalition entre la DC, le PS et les trois petits partis « laïques ».

29. - **SRI-LANKA** : M. Rajiv Gandhi vient à Colombo signer avec M. Junius Jayewardene un accord destiné à mettre fin au conflit tamoul, qui a fait plus de six mille morts en quatre ans. Cet accord suscite de violentes protestations cinghalaises, qui font des dizaines de morts à Colombo et dans le sud, tandis que, dans le nord et l'est, l'Inde envoie à partir du 30 une « force de paix » pour recevoir la reddition et les armes des rebelles tamouls.

31. - **ARABIE SAOUDITE** : La mort, à La Mecque, selon un bilan officiel saoudien, de quatre cent deux personnes, dont deux cent soixante-quinze Iraniens, après des affrontements entre des pèlerins intégristes et la police saoudienne, provoque en août une très vive tension entre Téhéran et Ryad.

#### AOÛT

7. - **AMÉRIQUE CENTRALE** : Les cinq chefs d'État de l'isthme (Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua), réunis à Guatemala, adoptent un plan de paix pour l'Amérique centrale qui suscite le scepticisme de Washington.

(Lire la suite page 8.)



JACQUES TOUSSAINT/REUTERS

سكناش الاصل



سكنا من الاصل

# 1987 dans le monde

## ÉTRANGER

### La guerre Iran-Irak et la tension dans le Golfe

#### JANVIER

(Suite de la page 7.)

8. - **TCHAD** : L'armée tchadienne s'empare de la localité d'Aozou, située au nord du Tchad, dans une bande de territoire revendiquée par la Libye et annexée par Tripoli en 1973. Paris, favorable à un arbitrage international pour régler ce litige frontalier, se désolidarise de l'offensive tchadienne. Les troupes libyennes parviennent à reconquérir Aozou le 28.

10. - **SUÈDE-SUISSE** : Les groupes suédois Brown Boveri et suédois ASEA, spécialisés dans la construction électrique, annoncent leur fusion.

14. - **ÉTATS-UNIS** : L'annonce d'un important déficit de la balance commerciale en juin (15,7 milliards de dollars) est suivie d'une baisse du dollar, qui passe de 6,33 F le 12 à moins de 6 F début septembre, jusqu'à ce que l'annonce, le 4 septembre, du relèvement du taux d'escompte fédéral de 5,5 % à 6 % le stabilise au-dessus de 6 F.

15. - **NOUVELLE-ZÉLANDE** : Aux élections législatives, victoire du Parti travailliste de M. David Lange, premier ministre depuis 1984.

18. - **LIBAN** : Le journaliste américain Charles Glass, enlevé à Beyrouth le 17 juin, recouvre la liberté. Washington remercie Damas où revient début septembre l'ambassadeur des États-Unis, rapplé en octobre 1986.

28. - **PHILIPPINES** : Echec d'une tentative de putsch militaire, la cinquième en treize mois, contre le régime de M<sup>re</sup> Aquino.

29. - **FRANCE-CANADA** : M. Chirac effectue une visite officielle au Canada jusqu'au 2 septembre.

30. - **AFRIQUE DU SUD** : Fin de la grève des mineurs noirs, largement suivie depuis le 9. Après des affrontements, qui ont fait dix morts, et des licenciements massifs, les grévistes n'ont obtenu que très partiellement satisfaction.

30. - **ITALIE** : Le Canadien Ben Johnson bat en 9 s 83 le record du monde du 100 mètres, à Rome, où ont lieu les championnats du monde d'athlétisme.

30. - **MAURICE** : Aux élections législatives, victoire de l'Alliance, conduite par M. Anerood Jugnauth, premier ministre depuis juin 1982.

Washington exclut « pour l'instant » des représailles.

28. - Après la rupture, le 17, des relations entre Paris et Téhéran, le porte-avions Clemenceau reçoit l'ordre d'appareiller pour la mer d'Oman, afin de « protéger les intérêts français ».

#### AOUT

10. - Un pétrolier heurte une mine dans la mer d'Oman, à la sortie du détroit d'Ormuz. Paris et Londres annoncent, le 11, l'envoi de chasseurs de mines pour protéger leurs navires.

29. - Les attaques contre le trafic maritime dans le Golfe, après une pause de six semaines, reprennent sur l'initiative de l'Irak, qui proteste contre le refus de Téhéran d'apporter une réponse claire à la résolution 598 de l'ONU du 20 juillet.

#### MAI

17. - Trente-sept marins américains sont tués à bord de la frégate Stark attaquée par erreur par un avion irakien dans le Golfe. Malgré les réticences du Congrès, le président Reagan maintient son projet de défendre la liberté de navigation dans le Golfe et d'assurer la protection de pétroliers koweïtiens, conformément à une demande de l'émirat aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité, acceptée par l'URSS et les États-Unis, mais repoussée par la France, la Grande-Bretagne et la Chine.

#### SEPTEMBRE

10. - La Libye, qui était avec le Syrie l'un des seuls pays arabes à soutenir l'Irak, s'entend avec l'Irak pour « établir des relations fraternelles ».

#### JUILLET

20. - Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte à l'unanimité une résolution préparée par les cinq membres permanents, laquelle « exige » un cessez-le-feu immédiat entre l'Irak et l'Irak. Bagdad se déclare prêt à l'accepter, mais Téhéran le qualifie de « injuste », sans la rejeter officiellement.

22. - La Bridgeton et le Gas-Prince sont les premiers des onze pétroliers koweïtiens placés sous pavillon américain à pénétrer dans le Golfe escortés par trois navires de guerre américains, mais le Bridgeton est endommagé le 24 par une mine, à proximité de l'île irakienne de Farsi. Téhéran, qui a multiplié les protestations et les menaces contre l'intervention de la flotte américaine dans le Golfe, se réjouit de l'incident, tandis que



21 septembre : des marins américains investissent un bâtiment iranien surpris en train de mouiller des mines.

#### OCTOBRE

1<sup>er</sup>. - **TIBET** : A Lhasa, une manifestation antichinoise, sévèrement réprimée par la police chinoise, tourne à l'émeute : treize personnes sont tuées.

3. - **FRANCE-ESPAGNE** : Plus de cent personnes sont interpellées au cours d'une vaste opération de la police française dans les milieux nationalistes basques. Cinquante-cinq d'entre elles sont ensuite expulsées vers l'Espagne.

6-11. - **FRANCE-AMÉRIQUE LATINE** : M. Mitterrand se rend en Argentine, en Uruguay et au Pérou.

9. - **SRI-LANKA** : Après le massacre de cent cinquante-sept civils cinghalais, les 6 et 7, par des séparatistes tamouls dans l'est de l'île, les troupes indiennes de « maintien de la paix » attaquent les Tigres tamouls dans leur bastion de Jaffna. Les combats sont très violents jusqu'au 25 et font de nombreuses victimes civiles. Les Tigres sont vaincus, mais la plupart réussissent à s'enfuir dans la jungle pour poursuivre la guérilla.

15. - **BURKINA-FASO** : Le capitaine Blaise Compaoré, numéro

deux du régime, renverse le capitaine Thomas Sankara, qui est tué.

18. - **SUISSE** : Aux élections législatives, la coalition gouvernementale de quatre partis obtient 159 (- 7) des 200 sièges.

18. - **UNESCO** : Federico Mayor est désigné pour succéder au Sénégalais Amadou Mahtar M'Bow, directeur général depuis 1974, après que ce dernier est resté sa candidature avant le cinquième tour de scrutin.

19. - **FINANCES MONDIALES** : « Lundi noir » sur les marchés boursiers : à New-York, l'indice Dow Jones perd 22,6 % en une séance, alors que, comme à Londres et à Tokyo, une hausse d'environ 40 % en neuf mois était encore enregistrée début octobre. Cet effondrement des cours, qui s'étend à toutes les places boursières, est suivi d'une chute du dollar, jusqu'à 5,84 F, 1,73 DM et 137,55 yens le 29.

19. - **JAPON** : M. Yasuhiro Nakasone, arbitrant la lutte entre les clans au sein du parti au pouvoir, choisit M. Noboru Takeshita pour lui succéder le 6 novembre au poste de premier ministre.

19-22. - **FRANCE-RFA** : Première visite d'Etat de M. Mitterrand en RFA.

29. - **LIBAN** : Deux gendarmes français sont tués et un autre est gravement blessé par deux tireurs non identifiés dans la banlieue chrétienne de Beyrouth.

#### NOVEMBRE

2. - **CHINE** : A l'issue du troisième congrès du PC, qui s'est tenu du 25 octobre au 1<sup>er</sup> novembre, les organes dirigeants du parti sont profondément renouvelés au profit d'une nouvelle génération, plus favorable aux réformes prônées par M. Deng Xiaoping. Ce dernier, qui a entraîné dans sa « retraite » la plupart des vétérans du régime, garde la haute main sur les affaires. Son dauphin, M. Zhao Ziyang, reste secrétaire général, mais cède, le 24, ses fonctions de premier ministre à M. Li Peng, un réformateur plus modéré.

2. - **URSS** : M. Gorbatchev, dans son discours pour le soixante-

21. - Un navire iranien, surpris en train de mouiller des mines au large de Bahrein, est attaqué par deux hélicoptères américains : cinq Iraniens sont tués.

23. - M<sup>re</sup> Thatcher décide de la fermeture du bureau iranien de Londres, véritable plaque tournante des achats d'armes de Téhéran, après l'attaque, le 21, d'un pétrolier britannique par des vedettes rapides iraniennes.

#### OCTOBRE

13. - Un missile sol-sol irakien est tiré sur Bagdad pour le quatrième fois en huit jours. Il atteint une école et fait 32 morts, dont 29 enfants. Les raids de l'aviation irakienne en territoire iranien et dans le Golfe se multiplient, ainsi que les attaques de pétroliers par des vedettes iraniennes, à peu près sans interruption jusqu'à la fin de l'année.

19. - Dans le Golfe, la marine américaine attaque deux plateformes iraniennes transformées en bases militaires flottantes, après le tir d'un missile irakien, le 16, contre un des onze pétroliers koweïtiens passés sous pavillon

américain dans les eaux du Koweït. Le 22, un missile irakien est tiré contre un terminal pétrolier offshore koweïtien. Washington ne riposte pas mais annonce, le 26, un embargo sur les importations de pétrole d'Irak.

#### NOVEMBRE

11. - L'Irak est « condamné » par le sommet extraordinaire de la Ligue arabe, réuni à Amman (Jordanie), depuis le 8, et principalement consacré au conflit irano-irakien. Après une spectaculaire « réconciliation » syro-irakienne, Damas affirme, le 12, que son entente avec Téhéran reste « inchangée ».

#### DÉCEMBRE

24. - Le Conseil de sécurité déplore « la lenteur des consultations » sur l'application de sa résolution 598, alors que, entre le 6 et le 25, une vingtaine de pétroliers ont été victimes d'attaques iraniennes ou irakiennes et que, du 20 au 22, des combats au sud du front auraient fait 5 000 morts.

#### SEPTEMBRE

2-4. - **CANADA** : Deuxième sommet francophone à Québec. Seize chefs d'Etat, dont M. Mitterrand, et douze chefs de gouvernement, dont M. Chirac, le 2, y participent.

3. - **BURUNDI** : Le colonel Jean-Baptiste Bagaza est renversé par le major Pierre Buyoya.

4. - **URSS** : Le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust est condamné à quatre ans de camp de travail pour avoir atterri le 28 mai sur la place Rouge à Moscou.

6. - **ARGENTINE** : Aux élections législatives, l'Union civique radicale du président Raul Alfonsín, avec 117 sièges sur 254, perd la majorité absolue.

7. - **FRANCE-AFRIQUE DU SUD** : Pierre-André Albertini, coopérant français détenu depuis octobre 1986 dans le bastion du Ciskei, est libéré à la faveur d'un échange de prisonniers sud-africain et angolais.

7. - **LIBAN** : Un des deux otages ouest-allemands enlevés en janvier est libéré à Beyrouth.

7-11. - **RDA-RFA** : M. Erich Honecker effectue en Allemagne fédérale la première visite d'un chef de l'Etat est-allemand.

8. - **DANEMARK** : Aux élections législatives, la coalition quadripartite de centre-droit, au pouvoir depuis septembre 1982, n'obtient que 70 (- 9) des 179 sièges. M. Poul Schlüter forme, le 10, un nouveau gouvernement minoritaire.

10-20. - **VATICAN** : Voyage de Jean-Paul II aux États-Unis.

11. - **TCHAD** : N'Djamena et Tripoli acceptent un cessez-le-feu demandé par l'OUA.

15. - **ESPACE** : Les tirs de la fusée européenne Ariane, interrompus depuis le 30 mai 1986, reprennent avec le dix-neuvième qui est un succès complet.

24. - **FRANCE-RFA** : M. Mitterrand, assistant en Bavière, en compagnie du chancelier Kohl, aux manoeuvres franco-allemandes « Moineau hardi », lance le projet d'un conseil de défense commun.

#### Les prix Nobel

12. - **MÉDECINE** : M. Susumu Tonegawa (Japon).

13. - **PAIX** : M. Oscar Arias, président du Costa-Rica, pour ses efforts en faveur de la paix et de la réconciliation en Amérique centrale.

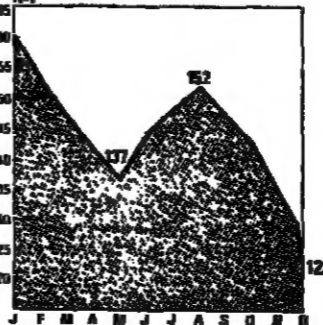
14. - **PHYSIQUE** : MM. Georg Bednorz (RFA) et Alex Müller (Suisse).

14. - **CHIMIE** : MM. Charles Pedersen et Donald Cram (États-Unis), M. Jean-Marie Lehn (France).

21. - **ÉCONOMIE** : M. Robert Solow (États-Unis).

22. - **LITTÉRATURE** : Joseph Brodsky, poète d'origine soviétique, naturalisé américain après avoir été contraint d'émigrer en 1972.

#### LA CHUTE DU DOLLAR, A TOKYO



sans que l'armée intervienne. De nouvelles élections, qui seront organisées par la junte militaire au pouvoir, sont fixées au 17 janvier.

29. - **POLOGNE** : Echec du pouvoir au référendum sur les réformes économiques et la démocratisation de la vie politique.

29. - **TURQUIE** : Aux élections législatives, le Parti de la Mère Patrie (ANAP) de M. Turgut Ozal, premier ministre depuis décembre 1983, remporte 292 des 450 sièges.

#### DÉCEMBRE

2-4. - **CAMBODGE** : Première rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen, chef du gouvernement prôvietnamien, à Fère-en-Tardenois, près de Paris.

4-5. - **CEE** : Le conseil européen de Copenhague s'achève sur un échec, les Douze n'ayant pu s'entendre sur la maîtrise des dépenses agricoles.

10-12. - **FRANCE-AFRIQUE** : La dette, la chute des matières premières et le Tchad sont au centre des débats du quatorzième sommet franco-africain, réuni à Antibes.

11. - **ESPAGNE** : Un attentat, revendiqué par l'ETA, fait onze morts, dont cinq enfants, dans une caserne de la garde civile à Saragosse.

12. - **FRANCE-RFA** : M. Chirac affirme que « l'engagement de la France serait immédiat et sans réserve » en cas d'attaque contre l'Allemagne fédérale.

13. - **BELGIQUE** : Aux élections législatives, le Parti social-chrétien flamand (CVP) de M. Wilfried Martens, premier ministre depuis décembre 1981, avec 43 (- 6) des 212 sièges, recule au profit du Parti socialiste francophone (PS) et du Parti libéral flamand (PVV), qui remportent 40 (+ 5) et 25 (+ 3) sièges.

14. - **PÉTROLE** : Les pays de l'OPEP, réunis à Vienne depuis le 9, finissent par s'entendre pour défendre le prix officiel moyen de 18 dollars par baril. Mais les mécontentes apparus au sein de l'OPEP font baisser les prix du brut jusqu'à environ de 15 dollars.

16. - **CORÉE DU SUD** : M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir, remporte l'élection présidentielle, avec 35,9 % des voix. L'opposition dénonce des fraudes.

17. - **TCHÉCOSLOVAQUIE** : M. Gustav Husak est remplacé à la tête du PC par M. Milos Jakes, qui n'envisage pas d'appliquer des réformes.

20. - **PHILIPPINES** : Au moins mille cinq cents personnes périssent noyées dans le naufrage du ferry Dona-Paz, après une collision en pleine nuit avec le pétrolier Victor.

22. - **ISRAËL** : Le Conseil de sécurité de l'ONU adopte, par 14 voix et 1 abstention (États-Unis), une résolution « déplorant les pratiques » de l'armée israélienne dans les territoires occupés, où plus de vingt jeunes Palestiniens ont été tués en deux semaines lors de la répression de manifestations. Les 23 et 24, près d'un millier de Palestiniens sont arrêtés.

22-23. - **FRANCE-DJIBOUTI** : M. Mitterrand, en visite officielle à Djibouti, se rend à bord du porte-avions Clemenceau.

23. - **FINANCES MONDIALES** : Après l'accord sur la réduction du déficit budgétaire américain, voté le 22 par le Congrès, les sept principaux pays industrialisés publient une déclaration affirmant qu'« une baisse supplémentaire du dollar » serait « contreproductive » pour la croissance mondiale. Mais le dollar poursuit sa chute, atteignant le 31, 5,34 F à Paris et ses plus bas niveaux historiques à Tokyo (122 yens) et à Bonn (1,58 DM), tandis que les marchés boursiers terminent l'année très affectés : Paris affiche 27 % de baisse, Francfort, 34 %, mais New-York, Tokyo et Londres réussissent à préserver 4 %, 9 % et 11 % de hausse.

28. - **LIBYE-TUNISIE** : Les relations diplomatiques entre Tunis et Tripoli, rompues en septembre 1985, sont rétablies.

29. - **ESPACE** : Le cosmonaute soviétique Youri Romanenko regagne la Terre après avoir établi avec 326 jours, un nouveau record de durée dans l'espace.

30. - **AFGHANISTAN** : Une colonne de secours soviéto-afghan parvient, après trois semaines de violents combats, à atteindre la ville de Khost, assiégée depuis août 1979 par la résistance.



# 1987 dans le monde



19 octobre : « Lundi noir » à la Bourse de Paris comme sur les autres marchés boursiers.

## FRANCE

24. - CAMBODGE : Un accord est signé entre le prince Norodom Ranariddh et M. Hun Sen, chef du Front uni pour le salut de la patrie, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale.

25. - POLOGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

26. - TURQUIE : Le parlement adopte la loi sur le statut des femmes (ANAP) de M. Turgut Ozal, premier ministre depuis 1983, remporte 270 des 450 sièges.

**DÉCEMBRE**

24. - CAMBODGE : Un accord est signé entre le prince Norodom Ranariddh et M. Hun Sen, chef du Front uni pour le salut de la patrie, pour la formation d'un gouvernement d'union nationale.

25. - POLOGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

26. - TURQUIE : Le parlement adopte la loi sur le statut des femmes (ANAP) de M. Turgut Ozal, premier ministre depuis 1983, remporte 270 des 450 sièges.

27. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

28. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

29. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

30. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

31. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

1. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

2. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

3. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

4. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

5. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

6. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

7. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

8. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

9. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

10. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

11. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

12. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

13. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

14. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

15. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

16. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

17. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

18. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

19. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

20. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

21. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

22. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

23. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

24. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

25. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

26. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

27. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

28. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

29. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

30. - ESPAGNE : Le parlement adopte des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

31. - FRANCE : M. Chirac annonce des réformes économiques et la constitution de la nouvelle Cour suprême.

**JANVIER**

6. - Des grèves très suivies commencent à EDF et à la RATP, après le SNCF, où elles durent depuis le 18 décembre. Ces conflits sociaux provoquent des manifestations d'usagers, dont le 12, à Paris, à l'appel des élus RPR et UDF. Entre le 9 et le 15, le travail reprend partout après de légères concessions des directions.

10-19. - Une importante vague de froid provoque la mort d'une centaine de personnes ainsi que des pannes d'électricité et des perturbations dans les transports. Dans le reste de l'Europe, près de trois cents personnes meurent du fait des intempéries.

20. - M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, estime que « des présomptions graves et concordantes » pèsent sur M. Christian Nucci, transféré sous dossier au parquet, ce qui pourrait amener l'ancien ministre de la coopération devant la Haute Cour de justice. Quant à la délivrance d'un « vrai-faux » passeport à Yves Chénier, M. Charles Pasqua oppose le secret-défense pour refuser de s'expliquer.

21. - Le conseil des ministres décide la dissolution du Mouvement corse pour l'autodétermination (MCA), considéré comme la « vitrine légale » de l'ex-FLNC, qui a revendiqué 522 attentats en 1986.

23. - Le Conseil constitutionnel, estimant « irrégulière » la procédure utilisée par le gouvernement, annule l'amendement sur l'aménagement du temps de travail voté par le Parlement le 20 décembre, trois jours après le refus de M. Mitterrand de signer le projet d'ordonnance. Un projet de loi, reprenant mot pour mot le texte annulé, sera définitivement voté par le Parlement le 11 juin.

31. - La privatisation de Paribas obtient un grand succès : 3,8 millions de particuliers deviennent actionnaires.

**FÉVRIER**

3. - Quatre décrets instituant la fonction de maître-directeur dans les écoles primaires sont publiés au Journal officiel malgré l'hostilité des instituteurs.

11. - M. Marceau Long est nommé vice-président du Conseil d'Etat.

11. - Les banques renoncent à la tarification des chèques, prévue pour le 1<sup>er</sup> avril.

21. - Les quatre principaux responsables d'Action directe, Jean-Marc Rouillon, Nathalie Ménigon, Joëlle Aubron et Georges Cipriani, sont arrêtés dans une ferme isolée, à Vitry-aux-Loges (Loiret).

23. - La CNCL attribue la 5 à la société formée par MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi et TV 6, qui devient M 6 dès le 1<sup>er</sup> mars, à la société Métropole TV, constituée par la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et la Lyonnaise des eaux.

24. - M<sup>me</sup> Michèle Barzach présente un programme de lutte contre le SIDA, qui a été déclaré « grande cause nationale » pour 1987.

28. - La cour d'assises de Paris, spécialement composée de sept magistrats professionnels, condamne Georges Ibrahim Abdallah, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), à la réclusion criminelle à perpétuité.

**MARS**

4. - M. Mitterrand, au cours du conseil des ministres, juge d'un « réel intérêt » les propositions de M. Gorbatchev sur le retrait des troupes soviétiques, affirmant qu'elles sont « conformes à l'intérêt de la France et de la paix ». M. Chirac exprime son accord avec cette déclaration, alors que M. Giraud, ministre de la défense, comme M. Raymond Barre et une partie de l'UDF, aurait souhaité que la France adopte une position plus critique.

9. - Renault annonce son rachat du constructeur américain Chrysler via racheter AMC, filiale américaine à 46 % de Renault.

15. - Trente mille personnes manifestent à Paris contre le projet de réforme du code de la nationalité. M. Chalandon a annoncé, le 12, qu'une réflexion sur ce thème allait être menée par une « commission de sages ». Composée de seize membres et présidée par M. Marceau Long, elle entrera en fonction le 22 juin.

21. - Un « réseau terroriste », lié à l'Irlande, est démantelé par la DST. Huit personnes sont arrêtées et huit autres le seront en avril. Elles sont soupçonnées d'avoir constitué un réseau logistique qui aurait été utilisé par des poseurs de bombes venus du Liban pour les attentats parisiens de septembre 1986.

22. - Les élections régionales, organisées en Haute-Corse après l'annulation par le Conseil d'Etat, le 16 janvier, du scrutin du 16 mars 1986, permettant aux partis de droite de devenir majoritaires (31 sièges sur 61) à l'Assemblée de Corse.

22. - La manifestation organisée par la CGT pour la défense de la Sécurité sociale rassemble près de deux cent mille personnes à Paris.

24. - Signature du contrat prévoyant la création à Marne-la-Vallée d'Evry-sur-Seine, le plus grand parc de loisirs européen.

25. - Pour le trentième anniversaire du traité de Rome, M. Mitterrand, qui a participé le matin, avec M. Chirac et les membres du gouvernement, à une cérémonie à l'Arc de triomphe, intervient à 20 heures sur les chaînes publiques de télévision : il souhaite « une Europe dotée d'un pouvoir politique central » et qui décide « des moyens de sa sécurité ».

25. - M. Chirac déclare sur A 2 qu'il « souhaite poursuivre » la politique de redressement qu'il a engagée et « qui a son point d'aboutissement en 1992-1993 ». Il refuse d'envisager une « relance », mais annonce qu'une partie des fonds des privatisations sera utilisée pour les autoroutes, la TGV, la recherche et les industries de pointe.

29. - M. Mitterrand, invité de « 7 sur 7 », sur TF 1, commente un an d'actualité. Sur l'élection présidentielle, il déclare : « Je n'ai pas l'intention de me présenter... J'avisserai. »

**AVRIL**

3. - Une fuite de sodium non radioactif est détectée dans le « barillet » du réacteur surgéneur Superphénix de Creys-Malville (Isère).

3-5. - Congrès du PS à Lille sous le signe de l'unité et de l'ancrage à gauche du parti.

4. - La CNCL choisit le groupe mené par M. Francis Boygues plutôt que celui mené par Hachette afin d'acquérir 50 % du capital de TF 1 pour 3 milliards de francs.

7. - M. Chirac obtient la confiance des députés par 294 voix contre 282. Dans sa déclaration de politique générale, il a lancé un ferme appel à la solidarité de la majorité.

7. - M. Chalandon annonce, devant le Sénat, que la construction d'ici à 1989 de quinze mille places supplémentaires de prison sera financée par l'Etat et non par le secteur privé, comme il l'avait recommandé.

7. - M. Giscard d'Estaing est élu président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

13. - M. Chirac annonce la construction en dix ans de 2 730 kilomètres d'autoroutes.

26. - M. Le Pen annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Il a achevé une campagne anti-immigrés par un rassemblement à Paris, le 2, qui a réuni dix mille personnes au Zénith, et un défilé dans les rues de Marseille, le 4, auquel près de vingt mille personnes ont participé.

28. - M. Jean Mattioli est élu président du Conseil économique et social.

**MAI**

7. - La loi de programmation militaire 1987-1991 est votée sans modification par le Sénat. Comme à l'Assemblée nationale, le 10 avril, seul le PC a refusé de s'associer au consensus sur la défense.

7. - Succès de la privatisation du Crédit commercial de France (CCF), avec 1,65 million de souscripteurs.

19. - M. Chirac demande aux membres de son gouvernement réunis à Matignon de s'en tenir à « la solidarité de la majorité et du gouvernement » ou, sinon, de renoncer à leurs fonctions. Une polémique au sein de la majorité avait suivi la publication, dans le Monde du 15, d'un article de M. Michel Noir, ministre (RPR) du commerce extérieur, affirmant qu'il fallait « s'opposer à la propagation des idées » de l'extrême droite, même au risque de perdre les élections.

20. - Le comité central du PCF approuve la désignation de M. André Lajoie comme candidat du parti à l'élection présidentielle.

23. - Succès de la privatisation de la CGE, avec 2,24 millions de souscripteurs.

23-24. - Assises nationales du RPR à Paris : M. Chirac condamne, à propos de l'extrême droite, les « exclusions fondées sur le rajeunissement ».

29. - Des « mesures d'urgence » sont annoncées en faveur de la Sécurité sociale.

**JUIN**

2. - La loi sur l'épargne-retraite est définitivement votée.

3. - La demande de comparution de M. Christian Nucci, ancien ministre socialiste de la coopération, devant la Haute Cour pour l'affaire du Carrefour du développement est jugée recevable par le bureau de

l'Assemblée nationale. En revanche, la demande concernant M. Charles Pasqua à propos du « vrai-faux » passeport délivré par la DST à Yves Chénier, déposée le 2 par les socialistes, est repoussée le 10.

3. - Moët-Hennessy et Louis Vuitton annoncent leur fusion.

7. - M. Chirac considère comme close une polémique publique qui l'a opposé à M. Létourneau. Celui-ci avait refusé le 6 de choisir entre « ses

fonctions ministérielles » et son « rôle militant », comme le lui avait demandé le 2 M. Chirac.

13. - Les frères Jacques et Pierre Chauvet, propriétaires de la joaillerie Chauvet qui a déposé son bilan le 10, sont écroués après la découverte d'un « trou » de 2 milliards de francs. Ils seront remis en liberté le 11 décembre, après avoir été inculpés d'exercice illégal de la profession de banquier.

17. - L'assassinat à Ajaccio de Jean-Paul Lafay, vétérinaire anti-indépendantiste de Corse, est attribué à l'ex-FLNC.

18. - Georges Daby et André Frossard sont élus à l'Académie française.

27. - La loi sur la prévention et la lutte contre le chômage de longue durée est définitivement votée.

27. - La privatisation de la Société générale, la première d'une entreprise nationalisée en 1945 par de Gaulle, est un succès, avec 2,3 millions de souscripteurs.

30. - La loi renforçant la lutte contre l'alcool au volant est définitivement votée.

**JUILLET**

2. - Hachette prend le contrôle du Provençal de Marseille.

4. - La cour d'assises de Rhône, qui jugeait depuis le 11 mai Klaus Barbie, condamne l'ancien officier SS à la réclusion criminelle à perpétuité pour des crimes contre l'humanité commis à Lyon en 1943 et 1944.

7. - La loi sur l'indemnisation des rapatriés est définitivement votée par le Parlement.

10. - 415 741 personnes acquièrent 40 % du capital de TF 1.

12. - La victoire, au second tour de l'élection municipale de Grasse, de M. Hervé de Fontmichel, maire sortant UDF, à la tête d'une liste comprenant six membres du Front national, relance la polémique au sein de la majorité sur les accords électoraux avec l'extrême droite.

12-19. - Des détenus protestent contre leurs mauvaises conditions de détention, en particulier à Fleury-Mérogis, le 14, et à Marseille, le 16.

14. - M. Mitterrand, interrogé sur TF 1 en direct de l'Elysée, déclare vouloir « préserver l'esprit public de l'intolérance », affirmant à propos de l'extrême droite qu'« un certain nombre de pensées politiques sont menaçantes pour la République ».

14. - Un camping est ravagé par un torrent de boue au Grand-Bornand (Haute-Savoie) : 23 personnes sont tuées.

15. - Dissolution du groupe indépendantiste basque Iparretarrak, responsable depuis 1973 d'une soixantaine d'attentats au Pays basque français.

21. - Arrestation de quatre militants indépendantistes guadeloupais, dont Luc Reinette, chef présumé de l'Alliance révolutionnaire caribéenne (ARC).

22. - Le groupe nationaliste Thomson conclut avec le groupe américain General Electric un accord qui prévoit le rachat par Thomson de la division d'électronique grand public de General Electric et la cession à ce dernier, en échange, de la Compagnie générale de radiologie (CGR), spécialisée dans l'électronique médicale.

27. - Sir James Goldsmith vend à la Compagnie générale d'électricité l'essentiel de ses parts dans la Générale occidentale, qui contrôle l'Express.

28. - Le Conseil constitutionnel, saisi par des députés socialistes de la loi portant diverses mesures d'ordre social, votée le 30 juin, déclare non conforme à la Constitution l'extension à tous les agents des services publics de la retenue minimale d'un « trentième indivisible » du salaire en cas de grève courte. La loi, publiée au Journal officiel du 31, ne s'applique plus qu'aux fonctionnaires de l'Etat. Restant donc concernés les contrôleurs aériens, en grève depuis quinze semaines, mais ils concluent le 31 avec le ministre des transports un accord qui leur donne en partie satisfaction.

à l'issue de son « Heure de vérité », sur Antenne 2.

25. - Un gendarme est tué et un autre blessé lors d'un contrôle routier à Port-Maguide (Landes). Le meurtrier, qui serait Philippe Bidart, chef présumé du mouvement autonomiste basque Iparretarrak, réussit à prendre la fuite.

26. - La liste définitive des quarante-cinq radios privées autorisées à émettre à Paris sur la bande FM est rendue publique par la CNCL.

29. - Cent vingt mille personnes assistent au concert de Madonna au parc de Sceaux.

**SEPTEMBRE**

4. - M. Barre affirme, devant les jeunes centristes réunis à Hourtin (Gironde) - « J'aurais besoin de vous dans les mois à venir ». Sans citer le RPR, il dénonce « les appareils, les quadrillages, les verrouillages, l'argent » et avertit que, dans la majorité, « la loyauté sera réciproque ou ne sera pas ».

13. - En Nouvelle-Calédonie, les « loyalistes » remportent un net succès au référendum d'autodétermination. Malgré les consignes de boycottage des indépendantistes, 59,10 % des électeurs participent au scrutin et votent à 98,30 % pour le maintien du territoire dans la République. Le 17, M. Chirac se rend à Nouméa, où il lance un appel au dialogue et présente un nouveau projet de statut d'autonomie interne, tandis que M. Mitterrand affirme sur TF 1 que « cela risque d'être dramatique » si le nouveau statut « perpétue les inégalités de type colonial ».

(Lire la suite page 10.)



11 mai : début du procès de Klaus Barbie à Lyon.

سكندرية



سكزامن الاصل

# 1987 dans le monde

## La crise franco-iranienne et les otages du Liban

Le 17 juillet, les relations diplomatiques entre la France et l'Iran sont rompues, après la tension créée par l'affaire Gordji. M. Wahid Gordji, qui faisait fonction de numéro deux à l'ambassade d'Iran à Paris sans avoir le statut de diplomate, et dont le juge Bouloque, chargé de plusieurs dossiers de terrorisme, avait demandé, le 3 juin, l'audition, reste enfermé dans l'ambassade d'Iran à Paris, cernée par la police depuis la fin juin. Une quarantaine d'autres iraniens s'y trouvent bloqués, de même qu'une dizaine de Français à l'ambassade de France à Téhéran.

A la fin de novembre, cette « guerre des ambassades » se dénoue : le 27, deux des cinq otages français détenus au Liban, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, enlevés en mars 1986 et janvier 1987, sont libérés à Beyrouth-Ouest. Ils arrivent le 28 à Paris, où ils sont accueillis par M. Chirac, qui lie la normalisation complète des relations franco-iraniennes à une libération de tous les otages. Le 29, M. Gordji se rend au Palais de justice de Paris : il y est entendu par le juge Bouloque, qui estime qu'il n'y a « pas de charges devant entraîner son

inculpation ». Aussitôt conduit au Bourget, il s'envole pour Karachi, où il est échangé, le 30, contre M. Paul Torri, consul de France à Téhéran, accusé d'espionnage, qui a été entendu par la justice islamique avant de quitter la capitale iranienne. Les tractations menées par le gouvernement français pour obtenir la libération des otages sont critiquées à Londres et à Washington.

Le 8 décembre, l'expulsion de France d'une vingtaine d'opposants iraniens, dont plusieurs ont le statut de réfugié, suscite de vives protestations.



28 novembre : Charles Pasqua accueille à Orly Jean-Louis Normandin et Roger Auque (absent sur la photo).

## FRANCE

(Suite de la page 9.)

13. - M. Le Pen déclare sur RTL que l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis « est un point de détail de l'histoire de la seconde guerre mondiale ». Ces propos suscitent une indignation générale et relancent la polémique autour des accords régionaux ou locaux conclus par la majorité avec le Front national.

16. - Le conseil des ministres adopte le projet de budget pour

1988, qui prévoit 31,8 milliards de francs de réductions d'impôts : 10,3 milliards pour les particuliers, 6,9 milliards de baisse de TVA (auto, moto, disque, attractions foraines) et 14,5 milliards pour les entreprises. M. Mitterrand prend la parole pour s'inquiéter « du taux d'inflation prévisible pour 1987 (3,4 % au lieu de 2,1 % en 1986) et du grave déficit du commerce extérieur », qui pourrait s'élever à 35 milliards de francs contre 500 millions en 1986.

21. - M. Mitterrand critique, dans le *Point*, la CNCL, affirmant qu'elle n'a « rien fait jusqu'ici qui puisse inspirer (...) le respect ».

24. - M. Balladur annonce l'accélération du rythme des privatisations et réplique aux critiques, émises par les socialistes mais aussi par certains proches de M. Barre sur la composition des « noyaux durs » d'actionnaires stables, jugés proches du RPR.

(PS). Le Sénat ayant fait de même le 10 décembre, la commission d'instruction de la Cour de cassation est ensuite saisie.

9-10. - De vifs incidents ont lieu à l'Assemblée nationale au cours de l'examen du projet de loi contre le trafic des stupéfiants, en raison de l'obstruction et des violences verbales des députés FN pour dénoncer l'absentéisme des élus de la majorité.

12. - *Le Monde* révèle que M. Chalandon possédait un compte courant rémunéré à la joaillerie Chaumet. Bien qu'il confirme cette information dans plusieurs entretiens à la presse, M. Chalandon

porte plainte en diffamation, le 28, contre *Le Monde*.

12. - M. Pierre Juquin, chef de file des rénovateurs communistes, annonce sa candidature à l'élection présidentielle de 1988. Son exclusion du PC, le 14, est suivie d'autres exclusions de rénovateurs.

15-16. - La Bretagne et la Normandie sont frappées par une très violente tempête qui provoque des dégâts évalués à plus de 10 milliards de francs.

17. - Succès de la privatisation de Suez, avec 1,6 million de souscripteurs. Mais la première cotation de l'action, reportée du 29 octobre au 9 novembre en raison de la chute de la Bourse, s'établit à 17,6 % au-dessous du prix de l'offre de vente.

20. - Les six « sages » nommés le 14 avril remettent à M. Chirac leur rapport sur la Sécurité sociale. Il sert de base aux débats des Journées nationales des « états généraux » de la Sécurité sociale réunis à Paris les 12 et 13 novembre.

21. - M. Balladur annonce le report de la privatisation de Matra. De même, le 12 novembre, l'indice CAC de la Bourse de Paris ayant perdu plus de 30 % en cinq semaines, il renverra à 1988 la privatisation de l'UAP.

23. - Le centre de Papesté (Polynésie française) est ravagé par une émeute après des affrontements entre dockers en grève et forces de l'ordre. L'état d'urgence décrété le 24 sera levé le 5 novembre.

27. - M. Chirac se déclare « raisonnablement optimiste » face à la crise boursière, qualifiée de « conjoncturelle et accidentelle », alors que M. Mitterrand et M. Barre évoquent le risque d'une « récession ».

27. - M. Michel Droit, membre de la CNCL, est inculpé de forfaiture par le juge Grellier, chargé de l'enquête sur les conditions d'autorisation des radios privées parisiennes, après la plainte d'une radio évincée.

rales qui pourrait être examiné par le Parlement lors d'une session extraordinaire en janvier. M. Chirac accepte et réunit à Matignon, les 26 novembre et 9 décembre, les chefs des cinq grands partis afin d'établir « les points de convergence » sur ce sujet.

27. - Max Frérot, dernier responsable d'Action directe encore en fuite, est arrêté à Lyon.

30. - M. Mitterrand inaugure l'Institut du monde arabe à Paris.

## DÉCEMBRE

2-3. - Deux dirigeants du PS du Rhône sont inculpés à Lyon après la découverte de fausses factures pour financer partiellement la campagne du PS dans le département lors des législatives de mars 1986.

2-4. - Unanimité autour de M. Marchais au vingt-sixième congrès du PCF à Saint-Ouen.

4. - M. Chirac obtient la confiance des députés par 295 voix contre 282. Dans sa déclaration de politique générale, il a annoncé, le 3, des mesures limitées en faveur de la Sécurité sociale.

6. - M. Le Pen, empêché d'atterrir à la Martinique par des manifestants hostiles, repagne Paris après avoir refusé de débarquer en Guadeloupe.

8. - La loi prévoyant la mutualisation du Crédit agricole est définitivement votée. Les socialistes saisissent le Conseil constitutionnel.

9. - Les élections prud'homales sont marquées par une forte abstention (54 % des salariés), une stabilité de la CGT, de la CFDT et de la CFTC, un progrès de FO et un recul de la CGC.

10. - La Cour de cassation dessaisit le juge Grellier du dossier concernant M. Michel Droit, qui, après avoir été inculpé le 27 octobre de forfaiture, avait déposé contre M. Grellier une requête en suspension légitime.

12. - La discussion du projet de transformation du statut de Renault en société anonyme est ralentie par l'obstruction des députés communistes. Après le refus de M. Mitterrand de l'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire de janvier, M. Chirac se résout à reporter « au printemps » l'examen de ce texte.

19-20. - Seize lois sont définitivement votées, dont les textes concernant le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, la réforme de l'instruction judiciaire et celle de la Bourse. Une session extraordinaire permet l'adoption, les 22 et 23, de onze autres textes de loi.

22. - Des informations sur des détournements d'armes françaises vers l'Iran après mars 1986 sont publiées par *le Monde*, puis, le 23, par *le Matin*, alors que, dans l'affaire Luchaire, sont inculpés deux dirigeants de la société et un ancien chargé de mission de M. Henu.

30. - Le patronat et les syndicats, sauf la CGT, concluent un accord sur la nouvelle convention d'assurance-chômage. Le gouvernement, qui s'est engagé à soutenir les efforts financiers des partenaires sociaux, obtient que l'UNEDIC participe à l'effort pour le reclassement et la formation des demandeurs d'emploi.

31. - M. Mitterrand déclare compter « pendant les mois qui viennent » sur la « confiance » des Français, à qui il présente ses vœux.

## OCTOBRE

5. - Les cendres de René Cassin sont transférées au Panthéon.

8. - L'Assemblée nationale vote le renvoi de M. Nucci devant la Haute Cour de justice, par 340 voix (RPR, UDF, FN, PC) contre 211

## Les personnalités disparues



Rita Hayworth et Fred Astaire en 1941 dans *L'amour vient en dansant*, de Sidney Lamfield.

### JANVIER

14. - Douglas Sirk, cinéaste américain.  
31. - Yves Allégret, cinéaste.

### FÉVRIER

4. - Carl Rogers, psychologue américain.  
5. - Michel Baroin, PDG de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la FNAC.  
22. - Andy Warhol, artiste américain.

### MARS

1<sup>er</sup>. - Bertrand de Jouvenel, économiste et homme de lettres.  
3. - Danny Kaye, acteur américain.  
19. - Louis de Broglie, de l'Académie française.  
27. - Eugen Jochum, chef d'orchestre allemand.

### AVRIL

2. - Henri Cochet, ancien champion de tennis.  
6. - Jean-Baptiste Doumeng, fondateur d'Intergras, spécialisé dans le commerce agro-alimentaire avec les pays de l'Est.

11. - Erskine Caldwell, écrivain américain.  
11. - Primo Levi, écrivain italien.  
28. - Robert Favre Le Bret, qui avait dirigé le Festival de Cannes de 1947 à 1984.

### MAI

3. - Dalida, chanteuse.  
15. - Rita Hayworth, actrice américaine.  
17. - Gunnar Myrdal, Prix Nobel d'économie 1974.  
29. - Jean Delay, de l'Académie française.

### JUIN

2. - François Perroux, économiste.  
3. - Andrés Segovia, guitariste espagnol.  
19. - Michel de Saint-Pierre, écrivain.  
22. - Fred Astaire, acteur et danseur américain.

### JUILLET

3. - Hubert Juin, écrivain et critique.  
5. - Pierre Marilhac, membre du Conseil constitutionnel.

17. - Gabriel Ventejol, président du Conseil économique et social de 1974 à avril 1987.

18. - Gilberto Freyre, écrivain et sociologue brésilien.

25. - Toufik El Hakim, écrivain égyptien.

## AOUT

6. - Léon Noël, premier président du Conseil constitutionnel de 1959 à 1965.  
7. - Camille Chamoun, président de la République du Liban de 1952 à 1958.  
17. - Rudolph Hess, ancien dauphin de Hitler. Il se suicide à la prison de Spandau, à Berlin-Ouest, où il était enfermé depuis 1946.  
23. - Didier Pironi, ancien champion de formule 1, tué ainsi que deux de ses coéquipiers dans un accident de bateau lors d'une course de vitesse au large de l'île de Wight.  
28. - John Huston, cinéaste américain.  
29. - Lee Marvin, acteur américain.

## SEPTEMBRE

13. - Mervyn La Roy, cinéaste américain.  
19. - Einer Gerhardsen, premier ministre norvégien de 1945 à 1951 et de 1955 à 1965.  
23. - Bob Fosse, chorégraphe, metteur en scène et cinéaste américain.

## OCTOBRE

3. - Jean Anouilh, écrivain et dramaturge.  
22. - Lino Ventura, acteur.  
27. - Jean Héllon, peintre.  
27. - André Messon, peintre.

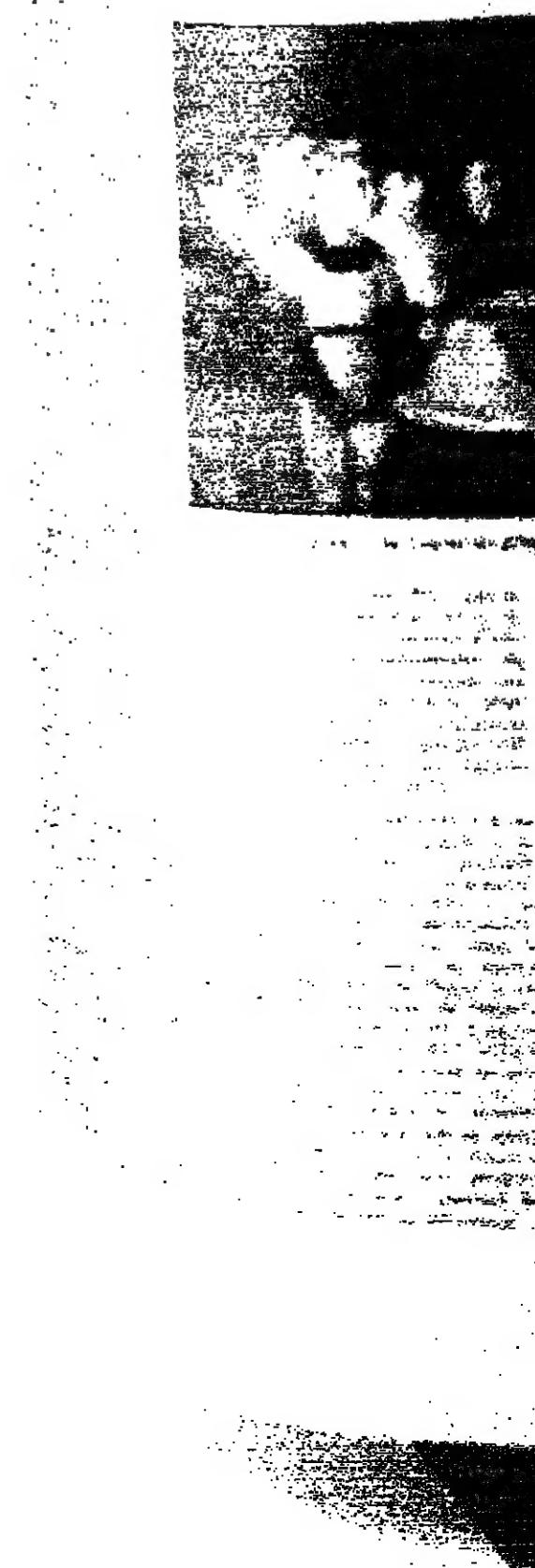
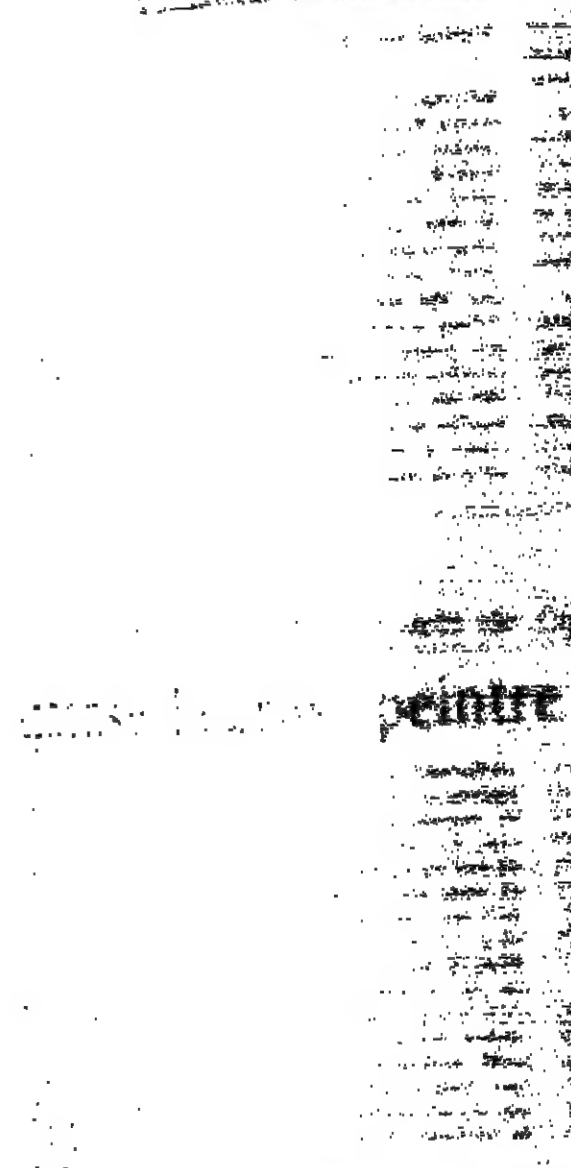
## NOVEMBRE

1<sup>er</sup>. - René Lévesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985.  
3. - André Roussin, de l'Académie française.  
4. - Pierre Seghers, poète et éditeur.  
5. - Georges Franju, cinéaste.  
18. - Jacques Anquetil, ancien champion cycliste.  
30. - James Baldwin, écrivain américain.

## DÉCEMBRE

4. - Rouben Mamoulian, cinéaste américain.  
10. - Jascha Heifetz, violoniste américain.  
17. - Marguerite Yourcenar, de l'Académie française.  
24. - Joop den Uyl, premier ministre néerlandais de 1973 à 1977.

... africaine





« Cry Freedom » et « Sarafina »

Folies sud-africaines à New-York

Télévision, cinéma, disques, théâtres, l'Afrique du Sud a frappé fort cette année à New-York. Pas forcément dans le même ordre, mais avec la même intensité.

L'affaire commence avec Paul Simon. En 1984, un ami lui fait écouter une cassette de « Mbaqanga » dit également « township jive », la musique des rues de Soweto. Il décide d'aller sur place...

Pendant ce temps - début 1986 - on annonçait trois projets sur le leader noir Nelson Mandela et sa femme Winnie. HBO prend tout le monde de vitesse et diffuse l'épisode Mandela, avec Danny Glover - partenaire de Mel Gibson dans l'Arme fatale, comédien shakspéarien et animal politique. Nelson Mandela est son héros depuis vingt ans, et il milite dans le comité de libération de l'Afrique. En dehors de cette fiction, plusieurs documentaires ont été réalisés. Il y a eu les Enfants de l'apartheid, tourné par Walter Cronkite sans autorisation du gouvernement sud-africain. Une intrigante enquête à laquelle participe la fille de Nelson Mandela et celle du président Botha, toutes deux âgées de vingt-sept ans. C'est peut-être un cliché, déclare Walter Cronkite, mais les enfants représentent l'avenir. Même si, à notre consternation, ils reproduisent le plus souvent l'attitude de leurs



parents, des signes de changement sont déjà perceptibles.

Autre documentaire : Classified People. Toutes les classifications raciales réunies dans une même famille. Couple central : Robert (quatre-vingt-cinq ans) et Doris (soixante et onze ans). Le père de Robert était noir, sa mère allemande. Il est donc classé « couleur », dénomination réservée aux métis. Il a fait la première guerre mondiale en Europe et épousé une Française, dont il a eu cinq enfants, tous classés « blancs ». Sa seconde femme, Doris est noire. Les enfants rendent souvent visite à leurs parents, qui ne peuvent pas aller les

voir, car ils vivent dans un quartier blanc, et ça les généralise vis-à-vis des voisins.

De son côté, la PBS vient d'entreprendre la diffusion de treize émissions sur l'histoire de l'apartheid. Mais les deux gros morceaux restent au cinéma Cry Freedom, de Richard Attenborough, et au théâtre un spectacle musical Sarafina.

Cry Freedom raconte l'amitié du leader noir Steve Biko (interprété par Denzel Washington), mort il y a dix ans, pour le journaliste blanc Donald Woods, ancien rédacteur en chef du Daily Dispatch, quotidien libéral de Johannesburg. Woods s'est opposé à Biko jusqu'à ce qu'il le

rencontre, devienne peu à peu son ami, et entre dans l'activisme anti-apartheid. Après avoir révélé dans son journal comment était mort Steve Biko, il a été banni : mis en résidence surveillée, avec interdiction de rencontrer, même chez lui, plus d'une personne.

Sir Richard Attenborough fait de Biko un saint - comme il l'avait fait pour Gandhi. Il accorde moins de place à la protestation des Noirs, qu'au libéralisme des Blancs. Il s'est justifié en disant qu'un film entièrement consacré à un activiste politique noir n'intéresserait que les convaincus. Son but est plus ambitieux : de même que Biko a changé la vie de Donald Woods, il souhaite que Cry Freedom change la mentalité du public le plus large. Quant à Donald Woods, il espère que le message du film contribuera à renverser le régime de l'apartheid!

Cry Freedom doit être présenté en Afrique du Sud en version intégrale. Déjà les chanoines locaux viennent de créer un Market Theatre - spécialisé dans la critique de l'apartheid - une revue : Cry Freedom, the Movie dont les idées de Turo sont Sir Richard Attenborough et David Woods.

Mais l'événement le plus important est sans doute le spectacle musical - donné au Lincoln Center - Sarafina, créé au Market Theatre de Johannesburg en juin dernier, qui restitue avec exubérance et une vulnérable innocence les manifestations au cours desquelles des centaines d'enfants ont été pourchassés et abattus par les militaires et policiers blancs.

L'orchestre est sur scène. Les musiciens, en uniforme, sont installés sur un tank, derrière un grillage et des barbelés. De temps en temps, ils abandonnent leurs instruments, sortent de leur cage, incarnent les policiers, les officiers, les soldats, blancs comme neige. L'apartheid dresse aussi Noirs contre Noirs.

Le cadre du spectacle est la Morris Isaacson High School, d'où est partie la contestation étudiante de Soweto. Sarafina suit un groupe d'élèves au long d'une année scolaire - les cours, les jeux, mais aussi les emprisonnements arbitraires, les manifestations, les intrusions des militaires dans les salles de classe... Le fil de l'intrigue est juste un prétexte : les étudiants veulent préparer leur spectacle de fin d'année sur la tragédie de Soweto.

Le groupe se compose de trente-quatre personnes. Onze filles d'environ quinze ans, neuf garçons plus près de vingt ans, choisis parmi sept cent cinquante candidats, plus quelques adultes et un orchestre de sept musiciens.

Les comédiens-chanteurs-danseurs sont des écoliers des townships aux environs de Durban, ville natale de Mbongeni Ngema, coauteur avec Hugh Masekela de Sarafina. Il est également coauteur de Wosé Albert et Asinamala, spectacle venu il y a deux ans au Lincoln Center et programmé à la télévision. Hugh Masekela, ex-mari de Miriam Makeba, vit aujourd'hui à Londres mais n'a pas perdu ses liens avec la musique africaine. Sa chanson Bring Him Back Home - qui figure dans son dernier album - monte rapidement au hit-parade. Quant au spectacle lui-même, le succès est tel qu'il quitte le Lincoln Center le 4 janvier pour reprendre le 19 sur Broadway, au Cort Theatre. La troupe partira ensuite pour Londres, première étape d'une tournée européenne.

HENRI BÉHAR.

LIVRES

Bertolucci par Bertolucci

La voie royale

Sorti le 25 novembre en France, le Dernier Empereur va atteindre le million d'entrées. Un triomphe pour Bernardo Bertolucci qui semblait en panne d'inspiration. Mais il travaillait, ce qu'il raconte dans un livre d'entretiens.

Bertolucci par Bertolucci, recueil d'entretiens avec Enzo Ungari et Donald Ranvaud, vient d'être publié dans une traduction de Philippe-André Olivier (1). Rien de mieux pour connaître le cinéaste ou refaire connaissance avec lui.

Il évoque ses souvenirs d'enfance, parle admirablement de sa conception du cinéma, des influences qu'il a reçues, de ses films, de son évolution, de son univers. Rien que d'habitude, de classique pour des entretiens, diriez-vous. Non, il y a un plus. Ungari et Ranvaud savent poser les bonnes questions, mais ces questions, Bertolucci les appelle, les devance parfois. Comme si les entretiens lui servaient de psychanalyse.

Il y avait de cela dans certains films. Prima della rivoluzione, le Stratège de l'araignée, Le Conformiste, 1900, et la Luna, miroir à secrets intimes. Cela passait par des fictions. Mais on n'a jamais aussi bien senti, dans un ouvrage de ce genre, le rapport intérieur, souvent douloureux même, entre la vie personnelle, les pulsions et la création cinématographique. Il faut lire lentement, peser certains mots, certaines confidences. Il n'y a aucun risque de s'ennuyer et les déclarations de Bertolucci ne suscitent que une curiosité indécente. Ce ne sont pas non plus les confessions d'un esthète. Simplement, après des années d'expérience du cinéma, il livre sa vérité à ceux qui aiment ses films, ou qui pourraient les aimer s'ils ne les ont pas tous vus.

La recherche du père

Ainsi, « Voyage dans la Rome de Pasolini comme si c'était Paris dans un film de Godard » raconte plus que la genèse du premier film de Bertolucci (presque inconnu en France) La Commare secca, que Pasolini devait tourner lui-même après Accattone. De scénariste, Bertolucci, à vingt-neuf ans, devient réalisateur. Pasolini, à cette époque, n'aimait pas Godard. Il aller changer d'avis. Pourquoi tout cela ? Pour Bertolucci, Godard était un modèle et Pasolini un maître affectif auquel, dans la Luna de 1979, il rendra un hommage fervent.

La Stratégie de l'araignée, film sur un thème plusieurs fois traité : la recherche du père, fut produit par la RAI. Le chapitre « A un écran de télé, ce n'est pas la

cinéma », est passionnant comme analyse des rapports cinéma-télé, comme réflexion sur la lumière et les couleurs. Les longues semaines d'une moisson rouge est le chapitre des projets impossibles et de 1900. Comment Bertolucci ne réussit pas à tourner la Moisson rouge d'après Dashiell Hammett, comment le carrière de 1900 aux Etats-Unis fut marquée par « une série de refus », comment l'aventure de la production de 1900 ressemble à un roman policier... de Dashiell Hammett.

On n'ira pas jusqu'à dire qu'à la faveur de ce récit, le film prend un autre sens, mais, tout de même, il rend compte d'une volonté de Bertolucci - une ambition ? - de devenir un cinéaste international. On apprend également des tas de choses sur le Dernier Tango à Paris, sur la Luna et, forcément, en suivant le « voyage » de Bertolucci, on se retrouve avec lui dans cette autre aventure extraordinaire : le Dernier Empereur.

Pour cette dernière partie, les photos en couleurs sont les plus belles mais, au fil d'une mise en pages originale, l'illustration de l'album (noir et blanc, couleur) fait surgir le portrait du cinéaste depuis ses débuts.

On est fasciné par ce visage, ce caractère en surimpression des images et des mots. C'est que Bertolucci a toujours fait bouger ses fantômes à travers des allées sinueuses, politiques, voire culturelles, au reste admirablement traitées. Avec la Luna, il parla, pour la première fois, de la mise en scène comme un appel au désir du spectateur. Que tout son cinéma soit, en fait, un a-t de la réduction, ce recueil d'entretiens le fait apparaître.

Pour en revenir au Dernier Empereur on peut être d'autant plus séduit que certaines salles le projettent d'une façon qui amplifie à la fois son aspect de chronique intimiste et sa magnificence spectaculaire : le Kinopanorama sur écran gigantesque avec relief sonore, le Max Linder, cinéma des grands boulevards rénové (par l'équipe de l'Escorial Panorama, qui a investi dix millions de francs dans sa transformation) sur un écran occupant de mur à mur et sur son plafond tout le fond d'une salle de sept cents places, avec équipement sonore THX (le système inventé par George Lucas).

Au Max Linder, le film sollicite les impressions, la sensibilité à l'ambiance des spectateurs, de façons différentes selon qu'ils se trouvent à l'orchestre, à la mezzanine ou au balcon. De toute façon, le Dernier Empereur est un film qui, par sa nature même, ne convient pas, ne conviendra pas à une diffusion à la télévision. Qui pourrait avoir envie de l'attendre, là ?

JACQUES SICLIER.

(1) Editions Calmann-Lévy, 304 p. ill., 220 F.

Le « Guide de la musique de piano »

Toute la lyre...

Cent quatre-vingt-cinq compositeurs, plus de deux mille analyses, c'est un vrai trésor qu'ouvre le nouveau Guide de la musique de piano et de clavecin.

Comme celui de la musique symphonique, qui a remporté l'an passé un succès immédiat, ce livre s'adresse avant tout au grand public, même aux auditeurs qui ne savent pas lire la musique, en leur permettant de suivre, simplement par l'écoute, le déroulement des partitions, ou en leur donnant au moins, pour les pages de moindre envergure, l'idée du style et de la signification des œuvres.

Mais le Guide du piano sera aussi pour les pianistes, professionnels et amateurs, un manuel pratique, plein de renseignements et d'indications. Que de découvertes à faire, non seulement chez Jean-Sébastien Bach, mais aussi chez ses fils Wilhelm-Friedemann, Carl-Philipp et Johann-Christian ; non seulement chez Beethoven, mais aussi chez d'Agincourt, d'Anglebert, Chausson, Chostakovitch, Dallapiccola, Enesco et, pour ceux qui aiment le jazz, Carter, Cowell, Cramer, Dussek...

Rien dans cet immense répertoire n'est oublié, et les plus grands sont largement et sérieusement traités, avec toutes les œuvres de Chopin, celles de Liszt ou de Couperin (mais tout de même pas les cinq cent cinquante-cinq Sonates de Scarlatti!).

L'équipe des rédacteurs est plus nombreuse que dans l'ouvrage précédent : Adèle de Place, Harry

Halbreich, Jean-Alexandre Ménière et Alain Poirier sont venus rejoindre André Lischke, Marc Vignal et François-René Tranchesi, cheville ouvrière de l'entreprise.

Le langage n'est pas toujours aussi simple et concis - ce que souhaitent les auteurs ; comment parler, il est vrai, des œuvres de Boulez, Messiaen ou Stockhausen sans utiliser quelques-uns des termes techniques des compositeurs ? Le lecteur sera simplement dédommagé par le style imagé et enthousiaste de la plupart des commentaires, où vibre le même amour de la musique qui l'a mené vers ce livre. Toute la lyre et ses délices !

JACQUES LONCHAMPT.

\* Guide de la musique de piano et de clavecin, éd. Fayard, coll. « Les indispensables de la musique », 870 pages, 120 F.

Le quotidien belge La Cité arrête sa parution. - Organe du mouvement ouvrier chrétien, le quotidien belge francophone d'Anvers La Cité a publié le jeudi 31 décembre son dernier numéro. Le président du conseil d'administration, M. Robert d'Hondt, y signait un éditorial reprochant notamment aux gouvernements néo-libéraux x successifs de Belgique de « n'avoir rien fait pour empêcher les concentrations et d'avoir réduit l'aide à la presse ». C'est cette réduction qui constitue, selon lui, l'une des causes essentielles de la disparition du journal. Ce dernier pourrait cependant réapparaître le 21 janvier avec un rythme hebdomadaire.

ARTS

Au Musée des beaux-arts de Dijon

Alphonse Legros, peintre anglais

Quelques demi-succès à Paris, vers 1860, un triomphe de trente ans à Londres ensuite : Legros fut un émigré heureux.

« M. Manet et Legros unissent à un goût décidé pour la réalité, la réalité moderne - ce qui est déjà un bon symptôme - cette inspiration vive et ample, sensible, audacieuse, sans laquelle, il faut bien le dire, toutes les meilleures facultés ne sont que des serviteurs sans maîtres, des agents sans gouvernement. » La phrase est de Baudelaire, en 1862, et de ces éloges qui naissent à ceux qu'ils célèbrent, l'histoire n'aurait retenu que l'ordre des préférences : Manet, puis Legros - et l'emploi d'un mot, réalité moderne. Donc, Alphonse Legros, né en 1837 à Dijon, auteur de l'Ex-voto de Dijon, serait un réaliste dans la manière d'Edouard Manet, dont il fit de surcroît un bon portrait. Avez-vous un intérêt à suivre.

Et l'on cite encore Baudelaire, comparant les Legros « aux plus solides compositions espagnoles », de manière à inclure le Bourguignon dans l'espagnolisme français. Le cas serait d'une rassurante charté : l'un des inventeurs du réalisme Second Empire, inspiré par Courbet, Legros aurait une décennie héroïque avant de s'expatrier à Londres en 1863 et d'y mener une vie paisible de professeur et d'artiste officiel, touchant enfin les bénéfices de ses combats de jeune peintre de la bohème parisienne. On ajouterait pour l'anecdote qu'il épousa sa voisine, une miss Hodgson, et fut naturalisé anglais en 1880, et ce serait tout.

Par malheur, cette narration n'explique pas grand-chose : ni le départ de Legros à Londres, ni son départ de Paris, ni les équivoques de sa peinture. Ni pourquoi, alors que Baudelaire voyait de l'Espagne dans ses tableaux religieux, Huysmans, qui n'était pas aveugle cependant, y voyait lui une « œuvre forte et sobre, (paraisant) exécuté par un peintre graveur de l'école d'Albert Dürer ? ». Ribera ou Dürer ? Ou les deux ensemble ? Et tout cela pour un peintre de la « réalité moderne » ? Il fallait nécessairement une rétrospective, et aussi exhaustive que possible, pour mettre un peu d'ordre dans ces incertitudes. C'est le grand mérite de l'exposition de Dijon, aussi sobre qu'un Legros, aussi sévère et aussi surprenant.

Elle rappelle quelques vérités précieuses. La première est banale, et souvent négligée. C'est que le réalisme, naturellement, n'existe pas. Legros, tout comme Courbet ou Manet, n'atteint le quotidien qu'à

travers réminiscences et réemplois. Son odibère Ex-voto, où un groupe de femmes se recueille devant un crucifix au coin d'un bois (à l'origine, il y avait un cerneil au lieu du crucifix, mais Legros l'ôta pour ne pas effaroucher au Salon), est d'un admirateur de Fraux Hals. Il y a de l'Espagne dans la Vocation de saint François, dans ses bistres et ses bruns. Que Legros figure des dévotion et le clergé de son temps, du Second Empire, peut-être. Mais il semble moins sensible à leurs particularités qu'aux ressemblances qui les lient aux régents de Haarlem ou

Legros, adepte de cet étrange éclectisme mi-primitifisant mi-réaliste, invente une peinture froide et sèche, celle de La Leçon de géographie de Cologne ou de la Bénédiction de la mer du musée de Sheffield. Les couleurs que n'atténue plus le demi-jour s'agrippent et vivent à l'acidité.

Résultat : Legros se rapproche des préraphaélites - et donc de Londres. Son succès, il le doit bien plus à ses souvenirs de Holbein - Londonien d'adoption comme lui - qu'à sa réputation parisienne. Il peut ainsi rivaliser de netteté avec Millais



Legros : « La Leçon de géographie », peinture à l'huile

aux saints de Zurbaran. Plus que de naturalisme, il s'agit d'un effet de réalisme, fondé sur la reprise d'une enthéique hispano-hollandaise du clair-obscur et du pittoresque qui envahit jusqu'aux portraits, dont ceux de Manet et de Zacharie Astruc et annonce l'aquarelliste ultra-rembranesque que devient Legros dans les années 1870.

Or cet effet de réalisme, s'il se nourrit de dix-septième siècle - et nombre d'œuvres de la période anglaise le rappellent fortement dans les années 1870-1880 - se nourrit aussi volontiers de primitifs allemands. Revoici Dürer, cher à Huysmans, et Holbein, et même Cranach : les favoris de Degas et de Braqueurmond plus que de Manet. Le premier tableau de Legros exposé à un Salon, en 1857, effigie du père de l'artiste, se veut un pur pastiche de Holbein, traits fins et durs, peinture maigre et précise, modelé un peu écorché. Or ce style, loin de disparaître sous la manière rembranesque, la pervertit progressivement. Les contours percent les ombres, les volumes se détachent et

ou Hugues, tout en demeurant, en gravure, le disciple de Rembrandt. Cette incohérence ne le gêne pas, il passe d'une inspiration à l'autre avec une déconcertante souplesse, alternant les dessins à la pointe de métal du meilleur primitivisme et les lavas vigoureusement hachurés façon Amsterdam années 1650. Du réel, là-dedans, il demeure à peine le goût du paysage et quelques thèmes, bûcherons ou pauvres dans la campagne. Bûcherons et mixtures de quel siècle ? Peu importe à Legros, dont l'originalité est d'employer à la fois deux manières hostiles, et de se risquer à les combiner, quoique avec des bonheurs changeants. Mi-français mi-anglais, frotté d'espagnolisme, d'art rhénan et de préraphaélisme, réaliste dit-on, illustrateur de Poe à l'occasion, auteur de médailles aussi bien, Legros valait bien une réurrection : peu d'artistes ont cultivé plus que lui les charmes de la diversité et du cosmopolitisme esthétique.

PHILIPPE DAGEN.

\* Musée des beaux-arts de Dijon, place de la Sainte-Chapelle, jusqu'au 15 février.

Handwritten signature or text in a box.



سكننا من الاجل

Spectacles

théâtre

Les salles à Paris

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-23). Ne reste que l'Amour : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTY (43-87-23-23). Daphnis et Chloé + File de Tulipatan : 20 h 30, dim. 15 h.
BATACLAN (47-00-30-12). Zozo : 20 h 45.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Écône contraire : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30.

Samedi 2 - Dimanche 3 janvier

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30, dim. 14 h.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). L'Ange de l'information : 18 h.
CEUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45, dim. 15 h.

FULL METAL JACKET (\*) (A. v.a.). Saint-Michel, 10 (43-26-78-17); Gaumont Colisée, 6 (43-59-29-46); v.f.: Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33); Miramar, 14 (43-20-89-32).
LE GRAND CHEMIN (Fr.). George V, 8 (45-62-41-46).
HOPE AND GLORY (Brit. v.a.). Gaumont Les Halles, 10 (40-26-12-12); 14 Juillet Paribas, 6 (46-33-79-38); Pathe Haute-Feuille, 6 (46-33-79-38); Gaumont Ambassade, 8 (43-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11\* (43-57-90-81); 14 Juillet Bastille, 15\* (45-75-79-79).

Le Monde sur minitel ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS 24 heures sur 24. 365 jours par an. Abonnez-vous au Monde et aux publications annexes quand vous en avez envie. 3615 TAPEZ LEMONDE puis code ABO

LES FILMS NOUVEAUX
AENIGMA (\*). Film italien de Lucio Fulci, v.a.; UGC Émirats, 6 (43-63-16-16); v.f.: Rex, 2 (42-36-36-24); UGC Courcouronnes, 6 (45-74-94-94); v.f.: UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44).
L'AGE DE MONSIEUR EST AVANCÉ. Film français de Pierre Étaix; Les Loges, 11 (45-54-42-34).

PARIS EN VISITES
LUNDI 4 JANVIER
«L'hôtel de Beaumarais», 10 heures, 78, rue de Lille. Carte d'identité (La France et son passé).
«Une heure au Père-Lachaise», 11 heures, 14 30 boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24) SAMEDI
Le Dernier Roule (1926), de Buster Keaton, 15 h; Dillinger est mort, v.f.; de Marco Ferreri, 17 h; The Last Sinner (1958, v.o.), de John Ford, 19 h 15; Le Roi des aulx (1960, v.o.), de Charles Vidor et George Cukor, 21 h 15.

LES CONCERTS

ÉGLISE DES BILLETTES (entrée libre). Michèle Lecoq, 10 h dim. (Orgue). Evénement de Concert, Dandine.
ÉGLISE SAINT-MERMI Jacques Kalfa, 16 h dim. (piano). Œuvres de Chopin et Albeniz. Libre participation aux frais.

LES MUSIQUES

ALPHA DU LION (43-39-22-38). Haydn, 14 h 30; Haydn, 20 h 30; Haydn, 21 h 30; Haydn, 22 h 30.
LUCIFÈRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre, opéra, Paris-en-croque, d'un créateur à un autre: 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh: 21 h 15. Théâtre romain: Le Petit Prince: 20 h. Veuve malicieuse: chère catholique chère: 21 h 15.

Le Monde sur minitel ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS 24 heures sur 24. 365 jours par an. Abonnez-vous au Monde et aux publications annexes quand vous en avez envie. 3615 TAPEZ LEMONDE puis code ABO



Un groupe pharmaceutique français rachète Robins

L'aventure américaine de Sanofi

(Suite de la première page.)

Le conseil d'administration de Sanofi doit se réunir le 5 janvier pour approuver la transaction. La conclusion de la bataille représente non seulement une franche victoire pour la firme française, mais également le règlement d'un cas unique dans les annales de la justice américaine, cas qui a fait et fera encore couler beaucoup d'encre. A.H. Robins, appartenant depuis sa fondation, en 1857, à la famille Robins, fier exemple du puritanisme nationaliste américain, solidement installé sur le très lucratif créneau des médicaments dérivés sans ordonnance (antitussifs, décongestionnants), met au point un stérilet, vendra à partir de 1971 sous le nom de Dalkon Shield.

En raison d'une composition et d'un dessin défectueux, le produit est retiré de la vente trois ans plus tard, après la mort de quatre femmes et au moins trente-six avortements pathologiques dus à l'usage, avant la conception, du Dalkon Shield. Comme il est d'usage aux Etats-Unis, les femmes ayant utilisé le produit se regroupent et entament, grâce à plusieurs cabinets d'avocats, une action en justice contre la firme. Le nombre de plaintes ne cesse de croître, lorsque les dirigeants de Robins - qui avaient déjà dépensé 530 millions de dollars pour régler neuf mille cinq cents cas - perdent l'été 1985, le soutien de leur assureur, Aetna Casualty Co, qui, effrayé par les deux cent mille plaintes déjà déposées, préfère un règlement judiciaire.

Aussitôt, Robins se réfugie sous la loi du « Chapter 11 », qui régit les faillites, et s'engage à présenter un plan de restructuration qui tiendrait compte des versements judiciaires à effectuer. Cependant, il apparaît rapidement qu'aucune restructuration sérieuse ne saurait être envisagée sans que la firme puisse prévoir le montant total des indemnités qui pourraient lui être réclamées. Aussi, le juge des faillites de Richmond (Virginie), M. Robert Merhige - qui avait

déjà lui-même traité quatre cents plaintes contre Robins - prend, le 11 décembre dernier, une décision inédite : il fixe le plafond des indemnités à 2,48 milliards de dollars et exige que Robins présente un plan définitif avant le 6 janvier 1988, délai de rigueur, sous peine de liquidation immédiate.

Vente aux enchères

La décision du juge Merhige soulève non seulement un énorme intérêt à travers le pays, mais déclenche immédiatement une course effrénée pour le rachat de Robins. Finalement délivré de toutes les incertitudes, la firme American Home Products, concurrent direct de Robins, remet sur la table une offre de rachat qui elle avait retirée en février dernier, alors qu'un autre concurrent américain, Rorer Group, améliorait aussitôt les termes de sa propre proposition, déposée en juillet 1987. A la surprise générale, une troisième offre est faite le 20 décembre, dans une ambiance de vente aux enchères.

Elle émane du groupe français Sanofi, largement inconnu aux Etats-Unis, malgré son excellente position en France. Ayant étudié en détail les propositions des groupes américains, Sanofi propose mieux, grâce, sans doute, à la baisse du dollar, mais aussi à l'habileté psychologique de ses responsables. Alors qu'American Home s'engageait à verser les indemnités en sept ans, Sanofi propose un délai légèrement inférieur, gagnant ainsi le soutien, théorique certes, mais réel pour le moment, des plaignants.

De plus, sensible au sens de la dignité de la famille Robins, Sanofi ajoute à cela une clause qui a sans doute aidé à faire « la décision » : la nouvelle firme continuerait à être dirigée par la même équipe, c'est-à-dire par la même famille, étant donné que MM. Clairborne Robins, père et fils, occupent actuellement les fonctions de président et de directeur général.

Si l'est difficile, pour le moment, de déterminer avec précision les avantages de l'offre de Sanofi, notons que l'offre de Rorer Group, contenait une clause de sauvegarde qui autorisait Robins à accepter toute offre supérieure de 10 % à la

sième. Or, le prix proposé par American Home était, effectivement, supérieur de 10 % à celui fixé par Rorer. Tout en proposant le même montant que Rorer, Sanofi l'emporte néanmoins, sans doute grâce au délai de versement des indemnités et à son alliance avec la famille Robins.

Certains analystes s'interrogent, toutefois, sur les capacités de Sanofi à s'implanter réellement aux Etats-Unis. On rappelle que le montant des indemnités à verser aux plaignants représente le double de la valeur boursière de Sanofi, alors qu'il est trente fois supérieur aux revenus annuels de Robins.

N'ayant jamais caché ses ambitions américaines, le président de la firme française, M. René Sautier, admet que sa société est effectivement de taille trop modeste pour s'attaquer directement au gigantesque marché des médicaments outre-Atlantique, mais soutient qu'elle possède plusieurs brevets qu'elle pourrait rapidement introduire aux Etats-Unis, à condition d'y disposer d'une structure de distribution de premier ordre. Sanofi attend également la déci-

sion des autorités pharmaceutiques américaines pour la mise en vente de l'un de ses produits-védettes, le Tclid, déjà réputé en Europe pour son action contre le vieillissement des artères.

Si la vente de A. H. Robins semble définitivement conclue, l'affaire Robins est loin d'être close. La décision du juge Merhige de fixer un plafond aux indemnités constitue, en effet, une jurisprudence aux conséquences incalculables dans un pays où l'industrie souffre de plus en plus lourdement de procès en responsabilité civile. Elle remet en lumière les avantages de la banqueroute administrative, dont les règles empêchent les plaignants de porter leurs demandes devant un jury populaire. Connaissant le penchant des jurys américains à avantager - souvent à un degré parfaitement déraisonnable - les plaignants, les firmes américaines pourraient trouver dans l'affaire Robins un précédent qui, selon un avocat, « changerait la face du monde ».

CHARLES LESCAUT.

Du stérilet américain à la privatisation d'Elf

Filiale à 51,6 % du groupe Elf, lui-même groupe public, Sanofi a donc comme actionnaire principal l'Etat. Le rachat de Robins poseait deux problèmes aux autorités gouvernementales françaises. Tous les deux semblent résolus, et la prise de contrôle devrait donc recevoir l'aval de l'Etat.

Le premier était de s'assurer auprès des autorités judiciaires américaines du bon règlement des procès intentés à Robins par de nombreuses victimes utilisatrices de ses stérilets. « Nous devions en tant qu'actionnaire vérifier qu'Elf et Sanofi n'avaient rien laissé au hasard », indique un conseiller gouvernemental. Des assurances ont été obtenues de ce côté.

Le second, plus important, était de vérifier que Sanofi n'allait pas devoir, pour payer son achat, devoir en appeler à Elf. En effet, la lourdeur des sommes en cause risquait de dégrader la situation du groupe pétrolier... qui aurait alors lui-même besoin de nouveaux fonds

propres. Or depuis la cession au public de 11 % des actions Elf en novembre 1985, l'Etat ne possède plus qu'un peu plus de 50 % des parts, soit juste la limite du contrôle majoritaire. Par appel à de nouveaux capitaux, Elf risquait de faire basculer cette part sous la barre des 50 %.

Le gouvernement ne refuse pas une telle privatisation d'Elf, elle fait partie de son programme pour la législature. Mais il entend la réaliser à sa mesure, lorsqu'il le décidera de son propre chef, et non lorsque Elf le désire. « Notre règle a toujours été que c'est le gouvernement actionnaire qui privatise et non les groupes qui en décident eux-mêmes à leur convenance », rappelle le même conseiller.

Une discussion générale a donc eu lieu avec les responsables d'Elf et de Sanofi pour s'assurer que le financement du rachat de Robins ne relèverait que du seul Sanofi. E.L.B.

Le groupe Ferruzzi restructure ses participations

Le groupe italien Ferruzzi a entrepris de restructurer ses participations afin de concentrer tout le secteur agro-industriel dans les mains de sa filiale Eridania et de regrouper dans Silos ses actions Montedison. Si-on apprit de bonne source à Milan.

Ainsi Silos a porté de 22,7 % à 30 % sa participation dans Montedison en rachetant les 7 % détenus par la filiale française Beghin Say. Cette dernière a également cédé à la filiale américaine James River 50 % de Kayserberg (papier à usage domestique) et lui a attribué une option sur les 50 % restants à réaliser avant 1989.

Cette transaction a apporté 325 milliards de lire (environ 1,5 milliard de francs) à Beghin Say, soit une importante plus-value qui a compensé les pertes enregistrées lors de la vente des actions Montedison. Silos a payé la société française en lui cédant 48,2 % de la filiale britannique Agricola UK. Don Beghin Say détenait déjà 50 %.

La quasi-totalité du secteur agro-alimentaire de Ferruzzi est désormais sous le contrôle d'Eridania, leader de la production de sucre en Italie ; Beghin Say (et à travers cette filiale, Central Soya) et Europe Sugar France (gué détenant 100 % de Carstar). Seule filiale encore manquante : Italiana Olii et Risi (huiles et farine de soja), mais celle-ci devrait également quitter Ferruzzi Agricola pour rejoindre Eridania. (AFP.)

L'allemand PHB-Weserhütte menacé de faillite

Le groupe ouest-allemand de construction mécanique PHB-Weserhütte (PHW), abandonné à la fin octobre 1987 par son principal actionnaire, Otto Wolf, est menacé de faillite faute d'avoir trouvé un accord avec ses créanciers.

La compagnie, qui a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 3,3 milliards de francs, devrait perdre en 1987 plus de 400 millions de francs. Ses dettes totales s'élevaient à près de 1,2 milliard de francs. Ses difficultés ont été aggravées par les problèmes qu'elle a rencontrés en France après le rachat d'une filiale de Cressot-Loire.

Le géant ouest-allemand de l'acier Hoesch, qui avait envisagé l'automne de voler au secours du groupe, disposait jusqu'au 28 décembre d'une option sur 50 % du capital.

Les discussions avec une des filiales du groupe sidérurgique, Orenstein et Koppel, se poursuivent. Cette société, spécialisée dans les équipements de construction, serait prête à payer 265 millions de francs pour reprendre le carnet de commandes et certaines activités de PHW, principalement une usine dans la Sarre.

Elle ne garderait que huit cent cinquante salariés sur les deux mille employés par PHW en RFA, un chiffre auquel doivent être ajoutés les deux mille salariés de PHW hors de RFA.

La vente du téléphone de Jeumont-Schneider à Bosch : « Un acte de trahison nationale », selon la CGT. - La CGT proteste vigoureusement contre la cession à l'industriel allemand Bosch des intérêts de Jeumont-Schneider dans le téléphone. Pour elle, il s'agit d'un véritable acte de trahison nationale. « Nous assistons à une vente d'entreprise de démolition de Jeumont-Schneider qui pour conclure, si ces projets se réalisent, à la disparition pure et simple de ce fleuron industriel et technologique de réputation mondiale », affirme la CGT. « Le bradage pur et simple des télécommunications de Jeumont-Schneider (...) rejoint l'histoire récente de ce secteur. Successivement les opérations de C&G avec ATT puis ITT, de CGCT avec Ericsson, de SAT avec TRT, plaient une industrie stratégique pour notre pays sous le contrôle de capitaux étrangers (...). C'est la voie du déclin et de la vassalisation », ajoute le syndicat.

REPÈRES

Budget Tentative de relance au Nigéria

Le président nigérien a dévoilé les grandes lignes d'un budget de relance accompagné d'un plan de conversion d'une part de la dette du Nigéria en prises de participations. Dans une allocution radio-télévisée, le jeudi 31 décembre, le général Ibrahim Babangida a annoncé le levé du blocage des salaires, une nouvelle baisse des subventions gouvernementales, mais aussi un « fonds spécial de relance » de 2,5 milliards de naira (600 millions de dollars), destiné à passer d'une rude austérité à une période de croissance non inflationniste. Cet objectif s'accompagne d'un plan de conversion partielle de la dette nigérienne dont le détail n'a pas encore été dévoilé mais qui est destiné à transformer en investissements productifs près d'un cinquième de l'endettement du pays le plus peuplé d'Afrique.

Conjoncture

Morosité en URSS

Les premiers bilans de l'économie soviétique apparus dans la presse ces derniers jours ne sont guère encourageants. Alors que la réforme de l'entreprise visant à une plus large autonomie entrait officiellement en vigueur le 1er janvier dans une atmosphère de scepticisme, les Izvestia faisaient état de difficultés persistantes d'approvisionnement pour la population. Le plan de production de viande et de produits laitiers ont été respectés au 1er décembre, mais, « compte tenu de l'accroissement

natural de la population », la situation ne s'est guère améliorée. Elle a « même empiré pour les pommes de terre, les légumes et les fruits ». Même conclusions décevantes pour la production industrielle qui n'a pas pu compenser la diminution des importations de 5 milliards de roubles durant les onze premiers mois de l'année. Les Soviétiques ne pouvant dépenser leur argent, ils ont accumulé d'épargne : les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté de 14,6 milliards de roubles pour totaliser au 1er décembre 257,4 milliards de roubles (395 milliards de dollars) rattachés aux Izvestia.

Monnaie

Un « panier de devises » de référence pour les pays du Golfe ?

Les six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) envisagent de rattachier leurs monnaies à un « panier de devises » pour limiter les conséquences de la baisse du dollar. A l'exception du Qatar koweïtien, déjà rattaché à la monnaie du CCG, les autres pays - Arabie saoudite, Emirats arabes unis, Bahreïn, Qatar et Oman - sont pratiquement liés au billet vert. La chute de ce dernier, de l'entreprise visant à une plus large autonomie entrant officiellement en vigueur le 1er janvier dans une atmosphère de scepticisme, les Izvestia faisaient état de difficultés persistantes d'approvisionnement pour la population. Le plan de production de viande et de produits laitiers ont été respectés au 1er décembre, mais, « compte tenu de l'accroissement

ÉTRANGER

Baisse du dollar et augmentation des coûts salariaux

L'économie italienne perd de sa compétitivité

ROME de notre correspondant

L'euphorie de 1986 est déjà loin, tout comme la réévaluation en hausse du revenu national qui devait donner à l'Italie la cinquième place - restée hypothétique - parmi les puissances industrielles. Mais, n'était l'ancien boulet de l'énorme déficit public et celui, plus récent, du renchérissement du coût du travail, l'économie italienne aurait pu commencer la nouvelle année avec une bonne conscience.

Les derniers chiffres officiels incitent à la prudence. La hausse du coût de la vie en 1987 a été de 4,6 % contre décembre 1986 et décembre 1987. Le déficit de la balance commerciale s'est aggravé en novembre de 850 milliards de lire (3,9 milliards de francs), ce qui a porté le déficit sur onze mois à 10 120 milliards (46 milliards de francs), contre 4,1 milliards en 1986. La valeur globale des titres cotés à la Bourse de Milan a chuté d'environ 30 % par rapport à janvier 1987.

La croissance du PIB aura avoisiné cette année 2,6 % selon les prévisions du gouvernement, une performance moyenne si on la compare avec celles des autres grands pays occidentaux (1).

Lutter contre l'évasion fiscale

Les dimensions de la dette publique et surtout l'incapacité du gouvernement à la réduire, illustrée par la loi de finances 1988, ne laissent pas d'inquiéter les économistes. Le déficit de l'Etat italien a atteint 12,3 % du PIB en 1987 et devrait descendre à 11,5 % cette année, si l'objectif officiel - 103 500 milliards de lire - est réalisé. Or, aux Etats-Unis, le déficit public est d'environ 3,4 % et il ne s'élève qu'à 2,4 % en France.

Les taux d'intérêt restent donc élevés en Italie, ce qui freine les investissements des entreprises. Une réforme du marché des titres d'Etat, qui devrait introduire une plus grande transparence et permettre de jouer les taux à la baisse, a été préparée par le ministre du Trésor, M. Giuliano Amato. Elle doit entrer en vigueur dans quelques semaines, mais il est trop tôt pour en prévoir la portée. Le service de la dette

publique représente actuellement deux tiers du déficit de l'Etat.

Ainsi, la seule voie ouverte pour combattre le déficit reste la lutte très aléatoire contre une évasion fiscale importante. Les contributions des salariés, 56 % de la population, représentent encore quelque 75 % de l'impôt sur le revenu effectivement perçu.

Un autre obstacle est la perte de compétitivité provoquée par l'augmentation du coût du travail, déjà relativement élevé, si l'on ne compte pas l'effet « correcteur » du travail au noir. L'apparition, au cours de 1987, des « comités de base » (COBAS), contestant la représentativité des grandes centrales et présentant d'importantes revendications salariales, n'augure pas bien de l'avenir. Après la série des longues grèves qui ont paralysé les transports l'automne dernier, le phénomène ne saurait être pris à la légère.

« Recentrage européen »

Cette perte de compétitivité est ressentie plus particulièrement dans le commerce extérieur, déjà éprouvé par la chute du dollar. Alors que les produits italiens, devenus plus chers, se vendent moins bien aux Etats-Unis, la demande intérieure de produits, la consommation ne cesse de progresser, la hausse provisoire de la TVA en septembre n'ayant pas réussi à l'enrayer durablement. Les importations de produits américains et asiatiques se multiplient donc.

Certains milieux industriels ne voient qu'un moyen de rétablir la situation : une légère dévaluation de la lire. Mais le patronat et le gouvernement sont plutôt favorables à un aménagement de l'aide à l'exportation, préparé par le ministre du commerce extérieur, M. Renato Ruggieri.

Par ailleurs, avec la souplesse qui les caractérise, les petites et moyennes entreprises italiennes poursuivent leur « recentrage européen » : en 1987, plusieurs centaines de PME se sont retirées du marché américain pour concentrer leurs efforts sur le marché allemand. Et plusieurs joint-ventures italo-soviétiques ont été conclues.

(Interim.)

(1) Selon l'OCDE, le PIB des sept plus grands pays industrialisés à économie de marché a augmenté de 2,7 % en 1987.

L'VEIL AU BELGE... LA PASSION DÉLIRANTE... PRICES UP YOUR EYES...

Les grandes ventes

- AMADEUS (A. ...), L'ARME FATALE, LES AVENTURES DE ...

Les cartes de visite de Sanofi et Robins

Sanofi est l'un des tout premiers groupes pharmaceutiques français, employant dix-huit mille personnes pour un chiffre d'affaires de 12,7 milliards de francs en 1987. Son bénéfice attendu hors cessions et acquisitions pour l'an passé est de 450 à 500 millions de francs. Son effort de recherche-développement aura été de 1,2 milliard de francs.

Sanofi est filiale du groupe Elf, qui possède 51,6 % des parts (au 31 décembre 1986). Ses actions sont cotées à la Bourse de Paris (elles valaient 486 F le 31 décembre 1987).

Né en 1873, le groupe a été par acquisitions. Il est organisé en trois divisions : la santé humaine, qui regroupe les laboratoires et la société diagnostique Pasteur. L'essentiel des ventes (7 milliards de francs) provient de la pharmacie humaine (hémostase, thérapeutique cardiovasculaire, avec le Tclid ; neurologie et psychiatrie, avec le Tranxène) ; la bio-industrie (4,4 milliards de francs d'affaires), avec des gélatines, des additifs alimentaires, des armes, et un secteur agro-vétérinaire ; des produits de beauté - avec les marques de parfums Yves Rocher, Van Cleef, Stendhal, - qui ont réalisé 780 millions de francs de vente en 1986.

Besé à Richmond, en Virginie, le groupe Robins a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 790 millions de dollars et un bénéfice net de 81,8 millions de dollars. Son activité principale est la fabrication des médicaments vendus sur ordonnance, en particulier ceux destinés aux troubles gastro-intestinaux, des antispasmodiques, des suppléments potassiques et antitussifs. Robins est aussi présent dans le domaine vétérinaire et l'instrumentation médicale.

Ses effectifs sont de 6 400 salariés et ses dépenses de recherche ont été en 1986 de 52 millions de dollars. Robins, dont les ventes ont progressé de 12 % par an depuis cinq ans et dont on vante le dynamisme commercial, se situe aux vingt-troisième rang des laboratoires américains avec 1,5 % du marché américain de la pharmacie.

CONFÉRENCE

Handwritten text in a box: 5000 من الاموال



Économie

Les marchés attendent avec inquiétude la réouverture de la Bourse de Tokyo

(Suite de la première page.)

La performance de la Bourse de Londres est meilleure que celle enregistrée à Wall Street (+2%) mais tout de même inférieure aux 14,6% réalisés par le Kabuto-Cho. Or, paradoxalement, c'est le Japon qui est à l'origine du malaise diffus perçu ces derniers jours sur l'ensemble des marchés.

La Bourse de Tokyo a fermé ses portes le 28 décembre pour ne les rouvrir que le lundi 4 janvier. Entre-temps, le dollar a poursuivi sa chute, tombant même à ses plus bas niveaux historiques. Chaque recul du billet vert a entraîné celui des places boursières.

Comment réagiront les opérateurs nippons à l'ouverture de leur marché? Personne n'est, en mesure de le dire. Les plus pessimistes parlaient d'un krach qui se propagerait à l'ensemble des

places et qui affecterait les plus fragiles. D'autres préféraient tempérer leur jugement en rappelant que le marché est bien tenu et largement contrôlé par les institutionnels.

La baisse du dollar avait entraîné le samedi 26 décembre, une chute de 587,5 points de l'indice Nikkeï, chute qui s'est poursuivie en partie le lundi 28 décembre avec un plongeon momentané de 590 points. Toutefois, avant le fin de cette séance, les principaux établissements financiers achetaient des titres et permettaient à la Bourse de clouer à la hausse. Il est vrai que les Japonais, traditionnellement, font tout pour que l'année se termine bien. Pourront-ils étendre cette habitude aux premiers jours de janvier?

DOMINIQUE GALLOIS.

SOCIAL

Création d'une entreprise pour la mobilité Le pari d'un syndicaliste devenu PDG

Syndicaliste, il savait batailler dur avec le patronat mais aussi négocier avec la volonté de parvenir à un compromis. M. Georges Granger, qui a démissionné le 17 juin du secrétariat général de la Fédération de la métallurgie et des mines CFDT, est aujourd'hui de l'autre côté du contrat de travail. Depuis début décembre, M. Granger est PDG d'une société anonyme Mobilité et Développement (M & D) dont l'ambition est de contribuer à mieux réaliser la mobilité géographique et professionnelle des personnels. Son capital est de 1,2 million de francs (1).

Plus intéressante encore est la composition de la société, qui n'a été créée que quatre jours avant le début de l'année. Parmi les actionnaires et membres du conseil d'administration, on trouve tout d'abord M. Claude Dollé, ex-PDG de Saclay (2), qui, avec M. Thierry d'Argenlieu, administrateur du CREFA, organisme proche de l'UCC-CFDT, et M. Bernard Weiss, un des responsables de l'Association pour la mobilité, proche de la Fédération de la métallurgie CGC. L'Association de formation professionnelle des industries des métaux (AFPIM), proche du patronat de la métallurgie (UIMM), participe également au capital. Quant au directeur général de cet étonnant regroupement CFDT-CGC-UIMM, il s'agit de M. Bernard Poirier, qui fut, de 1976 à 1983, secrétaire national de la Fédération de la métallurgie CFDT. Ainsi M & D est « le résultat d'une volonté de coopération » entre responsables « provenant du milieu syndical et de la gestion d'entreprise ».

Pour les promoteurs de M & D, la mobilité a souvent été vécue négativement. Pendant des décennies, assure M. Granger, la mobilité géographique était réservée à des fonctionnaires qui obtenaient ainsi des promotions. La plupart des mutations géographiques observées actuellement proviennent de grandes sociétés qui se restreignent. Les salariés appartiennent alors comme des victimes de changements qui leur sont imposés. M & D veut favoriser la mobilité géographique ou professionnelle sans se substituer à l'employeur pour le choix du nouveau poste de travail. Elle ne propose pas elle-même d'emplois et n'entend pas davantage se spécialiser dans les entreprises en difficulté.

Accueil personnalisé

Sollicitant le concours du mouvement associatif local, M & D souhaite étendre le champ de son action à tous les secteurs professionnels et à toutes les catégories d'emplois. Sa prise en charge de la mobilité comporte plusieurs volets. Le premier est celui de l'accueil des salariés mutés. « Nous essayons de monter une sorte de tutorat », explique M. Granger.

En utilisant le canal des associations, M & D met en contact le salarié muté avec des employés de son nouveau lieu de travail. L'accueil est personnalisé au point de faire recevoir le salarié transplanté, son conjoint et ses enfants par des familles. Une formation courte sera assurée « sur les réalités sociales, économiques et culturelles des zones d'accueil ». Enfin, le salarié qui aura bougé se trouvera également aidé dans ses démarches administratives (déménagement, inscrip-

tions scolaires, transferts de dossiers et de contrats, comme par exemple EDF).

Ces prestations sont prévues par le contrat qui est passé entre M & D et l'entreprise cliente. Mais il y a aussi un volet formation. La société intervient, avec l'appui de ses organismes de formation, en conseil de l'entreprise qui se livre à une opération de mobilité. Elle peut ainsi faire un diagnostic sur le niveau professionnel de l'employé à muter, suggérer une orientation, proposer un stage de mise à niveau ou d'initiation aux technologies nouvelles.

Jeune débutante, M & D a conscience de ne pas répondre à toutes les conditions permettant d'assurer la réussite d'une opération de mobilité. « Il y a deux problèmes lourds, affirme M. Bernard Poirier, le logement et l'installation ». La aussi M & D joue un rôle en liaison avec des organismes collecteurs du 1% logement, pour conseiller le salarié qui déménage sur les logements à louer ou à acheter et sur les moyens de financement qui lui sont accessibles. Mais demeure le problème du logement que l'on qualifie, difficilement, d'objectif de la mobilité. Une fois schéma de la période de rodage... Reste aussi le problème de l'emploi du conjoint obligé de suivre : « C'est impossible à traiter ».

Dans l'immédiat, M & D assure avoir un carnet de commandes bien rempli pour 1988. « nous n'en accepterons pas plus de quatre cents pour avoir le temps de bien réaliser les prestations », quelques grandes entreprises (3) ayant déjà manifesté leur intérêt. M. Granger ne passe pas sous la table le but lucratif de son entreprise : « Nous avons bien l'intention de gagner de l'argent ».

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le capital est réparti entre l'Association pour la mobilité proche de la Fédération de la métallurgie CGC (34%), l'AFPIM (10%), le CREFA (10%), M. Dollé (5%), Les 41% restants sont répartis entre M. Granger et plusieurs de ses amis.

(2) M. Dollé devrait prendre prochainement la direction générale d'un groupe industriel privé.

(3) Parmi les grandes entreprises qui sont intéressées par des contrats avec M & D se trouvent Usinor-Sacilor, Charbonnages de France, Renault, Thomson, Fecitney, la SNIAS...

● PRÉCISION : les tarifs de la vignette automobile. — Après notre article sur l'évolution des tarifs de la vignette automobile Le Monde du 18 novembre, M. Pierre Bernard-Reymond, vice-président du conseil général des Hautes-Alpes, nous précise que, dans son département, « le prix de la vignette est le même que celui de l'année dernière et ne variera pas plus l'année prochaine ».

PUBLICATION JUDICIAIRE « La première chambre du Tribunal de grande instance de PARIS, par jugement du 19 mars 1988, a condamné M. André FONTAINE, directeur de la publication, la SARL Le Monde et M. PLENIEL à verser la somme de 60 000 F de dommages-intérêts au docteur Xavier MANGUET pour avoir publié des allégations diffamatoires à son égard dans le numéro 12 605 du journal Le Monde, du 9 août 1986. »

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 au 31 décembre

Malade de la baisse

Le miracle n'a pas eu lieu. La semaine écoulée, dernière de l'année, dit-septième aussi après le krach d'octobre, s'est achevée sur un résultat négatif. Très négatif même, puisque d'un vendredi à l'autre les divers indices ont plongé de 5% environ pour se retrouver à 2% seulement au-dessus de leur plus bas niveau de l'année, atteint le 11 décembre dernier par le CAC, tombé, ce jour-là, à la cote 270,3. Pour les trois quarts, cette baisse était déjà bien acquise le (-3,4%). Elle devait se poursuivre à petite allure les jours suivants (-0,76% mardi; -0,41% mercredi) pour s'accroître jeudi, à la veille du long week-end du Nouvel An (-1,5%). Le bilan boursier de 1987 n'était déjà pas brillant. Il s'est encore sérieusement alourdi. Et douze mois, les valeurs françaises se sont dépréciées de près de 30%.

La Bourse est malade. Le contraire aurait été surprenant. La chute du dollar (3% en quatre jours) n'est pas faite pour la réjouir. Et les interrogations formulées à haute voix par le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, sur le bien-fondé des interventions illimitées des banques centrales ne sont certes pas allées dans le sens de la détente. Si l'on pouvait encore y avoir un doute sur l'identité de la principale victime de la baisse du dollar, il est maintenant levé. L'Europe est désignée (le Monde du 1er janvier) pour payer les pots cassés. Le choc risque d'être d'autant plus rude qu'une récession aux États-Unis aggraverait la situation des entreprises implantées outre-Atlantique ou commerciant avec ce grand pays. Signe précurseur inquiétant : le principal indicateur instantané de l'activité économique américain pour novembre, c'est-à-dire pour le mois qui a suivi la première grande secousse financière, a régressé de 1,7%. Ce n'est pas encourageant. Ces messages ont été captés cinq sur cinq rue Vivienne.

Après cela, la Maison Blanche peut toujours, par la bouche de son porte-parole, souhaiter une stabilisation du dollar et qualifier de contre-productive « toute nouvelle baisse du billet vert. Nul ne prête attention à ces propos. La confirmation d'une hausse des prix de détail en France de 0,1% en novembre n'a pas eu plus de succès. En fait, à mesure que la fin de l'année approche, les investisseurs — pas tous, mais bon nombre d'entre eux quand même — se sont lâchés d'ajuster leurs positions. Pour payer moins d'impôts, ou pas du tout, beaucoup ont joint la carte de la moins-value en vendant purement et simplement du papier à perte. Car, pour tout dire, la crainte était vive sous les lambris d'assises, lundi, à la seconde mi-temps du krach, mais à Tokyo cette fois. Depuis le 28 décembre, au soir, le marché boursier nippon, le fameux

Kabuto-cho, ouvre ses portes, en effet, le 4 janvier. Comment réagira-t-il au nouveau plongeon du billet vert? Certains craignent le pire. A moins que les opérateurs japonais n'aient déjà anticipé un dollar à 120 yens? « Si ce n'est maintenant, ce sera plus tard », insiste un spécialiste. De toute façon, sous les « grises », personne n'attend rien de bon de l'année 1988. Un gérant de portefeuille indépendant était, lui, très pessimiste, prévoyant 30% de baisse pour Tokyo, entre 10% et 20% pour New-York et 20% pour Paris. « Il n'y aura rien à faire rue Vivienne durant le premier semestre, car, disait-il, les investisseurs étrangers ne seront pas à Paris avant l'élection présidentielle ».

Ce dernier avis est partagé par le plus grand nombre. Les liquidités rendues disponibles ce mois, à savoir les versements des titres indéméritaires et les coupons d'obligations pour 50 à 60 milliards de francs, et le remboursement de l'emprunt 7% 1973 le 16 janvier pour une trentaine de milliards, iront pour une très large part s'investir sur le marché obligataire. Les boursiers s'en disent pour la plupart pessimistes. 1988 sera-t-elle l'année des valeurs à revenu fixe? La question est posée.

La communauté financière n'a pas voulu laisser passer la « fête sésoise » de l'année sans fêter dignement l'événement. Chapeaux pointus, faux nez, « loupes de belle-mère », serpents, ballons multicolores, confettis : rien ne manquait au spectacle, pas même les pétards, pourtant rigoureusement interdits. « Les médias vont évidemment dire que la Bourse s'amuse pendant que les valeurs françaises baissent », disait un agent de change, qui remâchait son assiette de perdre son titre dans quelques heures pour devenir « Monsieur le directeur général ».

Bref, cette célébration traditionnelle a revêtu un éclat exceptionnel. En pleine crise, le phénomène peut surprendre. Il se l'est pas. C'est probablement la dernière fois, en effet, que la Bourse s'amuse. Sans impérialisme, le marché à la crie aura complètement disparu le 31 décembre prochain.

Deux événements ont marqué cette ultime semaine de l'année : la division par cinq de l'action Thomson-CSF, qui a provoqué un rifond parmi les actionnaires non avertis; l'OPA lancée par le groupe britannique Grand Metropolitan sur Martell à 2 675 F par action, après que la défunte chambre syndicale eût déclaré irrévocable l'accord conclu par la famille Martell avec le groupe canadien Seagram pour lui céder le contrôle de l'affaire au prix de 2 500 F par titre. On attend maintenant la contre-attaque de Seagram.

ANDRÉ DESSOT.

BONS DU TRÉSOR

Séance du 31-12-87

Table with columns: Echéance, Prix, Cours, Variation. Rows for March 88, June 88, Sept 88, Dec 88.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Or fin 999,99, Or fin 999,99, Pâtes françaises, Pâtes suisses, Pâtes italiennes, Pâtes indiennes, Souverain, Souverain (Etats-Unis), D'ouest, Pâtes de 20 dollars, Pâtes de 10 dollars, Pâtes de 5 dollars, Pâtes de 20 marks, Pâtes de 10 livres, Pâtes de 5 roubles.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME (\*)

Table with columns: Valeur, Nbre de titres, Val. en cap. (F). Rows for La Redoute, Peugeot SA, Midl, Crédit Lyonnais, Eurotunnel, Michelin B, Paribas, Lafarge Lyptic, Thomson CSF, L'Air liquide, Générale des eaux, COE, ENPC, LVMH.

(\*) Du 24 au 30 décembre 1987.

HONGKONG

Arrestation de l'ancien président de la Bourse

L'ancien président de la Bourse de Hongkong, M. Ronald Li, a été arrêté, samedi 2 janvier, par la commission indépendante chargée de lutter contre la corruption (ICAC). L'ICAC a indiqué que deux autres personnes ayant des postes de responsabilité à la Bourse de Hongkong ont également été arrêtées : il s'agit de M. Sun Hon-kuen et de M. Donald Tsang Tak-hung. L'ICAC n'a pas révélé pour quels motifs ces trois personnes étaient détenues, mais l'enquête a commencé avant le krach d'octobre.

MATIF

Notionnel 10% - Cotation en pourcentage du 31 décembre 1987

Table with columns: Cours, Mars 88, Juin 88, Sept 88, Déc 88. Rows for Premier, + haut, + bas, Dernier, Compenation.

Nombre de contrats : 23 605.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table with columns: 28 déc., 29 déc., 30 déc., 31 déc., 1er janv. Rows for RM, Comptant, R. et obl., Actions.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)

Table with columns: Français, Etrangères.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)

Table with columns: Tendence, Indice gén.

La réforme des programmes informatiques de Wall Street est à l'étude

Les transactions boursières effectuées automatiquement par les ordinateurs programmés pour spéculer sur la différence entre le cours des actions et celui des indices à terme devraient être davantage réglementées pour ne pas risquer d'ébranler la confiance du public dans la Bourse, recommande un rapport publié par les autorités de Wall Street. Ce rapport, commandé par la direction du New York Stock Exchange (NYSE) peu après le krach de Wall Street du 19 octobre, a été effectué sous la supervision de l'ancien retourneur général Nicolas Katzenbach. Parmi les recommandations contenues dans le rapport, on relève, notamment, la création d'indices boursiers au comptant, basé largement sur les titres traités sur le NYSE, la modification des procédures d'appel de marge « settlement », ainsi que des garanties minimales en capital, requises sur les indices boursiers à terme. Enfin le rapport préconise le renforcement de l'autorité des agences fédérales en matière de transactions sur les instruments financiers. Le lien entre le marché boursier, dont le but est de lever des capitaux dans le public, et le marché à terme, destiné à assurer le risque (arbitrage) à tout investisseur, pose des problèmes, a estimé M. Katzenbach. Celui-ci a émis des craintes que « à long terme cette relation n'entame la confiance du public dans le système financier du pays », dans la mesure où elle peut générer une spéculation effrénée. Pour sa part, M. Richard Torrano, porte-parole du NYSE, a indiqué que les autorités de la Bourse new-yorkaise examinaient le rapport. De son côté, M. Katzenbach a prédit que ses recommandations « ne seraient probablement pas accueillies chaleureusement par les marchés à terme de Chicago » et surtout au Chicago Mercantile Exchange et au Chicago Board of Trade, car les indices boursiers proposés sont au comptant. Le cours de ces indices reflètera largement la cote réelle des actions qui constituent le panier sur lequel ils s'appuient et non pas sur une valeur future, produit d'une spéculation, à fait valoir M. Katzenbach. — (AFP.)

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Pessimisme

Wall Street a mal terminé la dernière semaine de l'année, découragé par la poursuite du mouvement de baisse du dollar, qui fait craindre chez les investisseurs un retour de l'inflation en 1988 accompagné d'une hausse générale des taux d'intérêt. L'indice Dow Jones a replongé pour terminer la semaine à 1 938,82, en baisse de 60 points par rapport à la clôture du jeudi précédent. Comme de coutume, entre Noël et le Jour de l'An, les séances ont été peu actives. 562,17 millions de titres seulement ont été échangés au cours de cette semaine, contre 665,55 millions lors des quatre semaines précédant le 25 décembre.

Table with columns: Cours, Cours 24 déc., Cours 31 déc. Rows for Alcoa, Allegheny, ATT, Boeing, Chase Manhattan, Du Pont de Nemours, Eastman Kodak, Ford, General Electric, General Motors, Goodyear, IBM, ITT, Mobil Oil, Pfizer, Schlumberger, Texaco, Union Carbide, USX, Westinghouse, Xerox Corp.

LONDRES

Irrégulière

Après s'être lentement raffermies avant Noël, malgré l'annonce d'une aggravation du déficit de la balance commerciale britannique en novembre, les valeurs ont brutalement reculé lorsque les transactions ont repris mardi 29 décembre, à la suite d'un week-end prolongé.

Après que les banques centrales soient venues au secours du dollar, l'indice FT des valeurs industrielles s'est redressé mercredi. La hausse sera brève, car dès le lendemain, le mouvement de baisse reprendra entraîné par la chute du billet vert. Les valeurs exportatrices ont été les plus affectées par ce mouvement. British Aerospace a été déprimé par les nouvelles des répercussions de la faiblesse de la monnaie américaine sur Airbus, dans lequel il détient une participation de 20%.

Le Dow Jones a augmenté sa participation dans BP, tandis que British est toujours en faveur auprès de l'américain Arco. L'indice FT du 31 décembre industrielles 1 373,3 (contre 1 377,8), mines d'or 302,1 (contre 313,8), fonds d'Etat 68,49 (contre 67,72).

Table with columns: Cours, Cours 24 déc., Cours 31 déc. Rows for Bechtel, Bowater, Bvnl Petroleum, Charter, Courtauld, De Beers, Free Gold, GKN, Gl. Univ. Store, Imp. Chemical, Shell, Unilever, War Loan.

(\*) En dollars.

FRANCFORT

Repli

La courte semaine boursière allemande, très influencée par l'activité monétaire, s'est achevée mercredi 30 sur une note plus optimiste après deux séances de faibles hausses.

L'indice de la Commerzbank au 30 décembre : 1 299,7 (contre 1 349,6).

Table with columns: Cours, Cours 23 déc., Cours 30 déc. Rows for AEG, BASF, Bayer, Commerzbank, Deutschebank, Hoechst, Karlsruhe, Mannesmann, Siemens, Volkswagen.

TOKYO

Hausse de justesse

La Bourse de Tokyo n'aura été ouverte qu'une journée en cette dernière semaine de décembre. Lundi 28, la demiséance qui a précédé la clôture du marché a été mouvementée. Tout comme le samedi 26, le marché avait ouvert sur une note franchement négative. Le Nikkeï perdait près de 600 points en début de matinée. Ce violent repli initial a été provoqué par la baisse des titres de titres sont intervenues pour ne pas laisser le marché sur une bulle pour le dernier jour de l'année. La séance se terminait sur un gain de 0,14%. Le Kabuto Cho ouvra à nouveau ses portes le 4 janvier.

L'indice du 28 décembre : Nikkeï 21 564 (contre 21 533,44), général 1 725,83 (contre 1 717,51).

Table with columns: Cours, Cours 28 déc., Cours 29 déc. Rows for Aikai, Bridgestone, Canon, Fuji Bank, Honda Motors, Matsushita Electric, Mitsubishi Heavy, Sony Corp, Toyota Motors.



# Crédits, changes, grands marchés

## L'EUROMARCHÉ

### Sous le signe du deutschemark et du franc suisse

La survie du marché obligataire en 1988 dépendra du dollar américain. Si ce dernier se stabilise à un degré quelconque, l'euro-marché retrouvera tout ou partie de son dynamisme. Sinon, il se contractera davantage au-delà des 25 % enregistrés en 1987. La naissance puis la croissance ultérieure du marché international des capitaux ont été étroitement liées à la devise des Etats-Unis. Il ne pouvait, du reste, en aller autrement de la part d'un marché *off shore* qui, faute de pouvoir s'appuyer sur une ou plusieurs monnaies locales, ne pouvait qu'utiliser une monnaie de réserve internationale. Le dollar étant la seule, le destin du marché euro-obligataire se trouvait d'emblée scellé aussi étroitement à la monnaie américaine que le sort de Tristan à celui d'Isolde. Plus qu'un philtre d'amour, c'est une symbiose qui a toujours lié le dollar au marché euro-obligataire. Cette étroite conjonction a, depuis un quart de siècle, donné naissance à une multitude de financements internationaux, tout comme l'association organique d'une algue et d'un

champignon débouche naturellement sur l'apparition du lichon.

Plus que le lundi noir du 19 octobre 1987 et que la chute dramatique du dollar au cours des deux derniers mois de la même année, c'est la puissance des maisons japonaises, soutenue par un yen d'autant plus fort que le dollar s'épuisait, qui aura marqué l'an 1987. Les sociétés nippones, au travers d'émissions en euros, ont représenté quelque 40 % de l'activité euro-obligataire au cours de l'année dernière. Cela a permis à Nomura de prendre, et de loin, la première place au sommet du club étroitement fermé des maisons ayant dirigé le plus fort volume d'éuro-emissions au cours des douze mois de 1987. Après un tel effort, il y a peu de chances que Nomura renouvelle cette performance en 1988. Il est toutefois plus vraisemblable que le relais sera assuré par une autre maison japonaise, qu'il s'agisse de Daiwa ou de Nikko, de Yamachi ou même d'une banque à caractère plus commercial comme l'Industrial Bank of Japan (IBJ).

l'année 1987 et qu'a commencé 1988.

Le gouvernement fédéral allemand a lancé son traditionnel emprunt dit de la Saint-Sylvestre — encore qu'il ne soit libérable que le 29 janvier — pour un montant record de 20 milliards de marks. Ce n'est pas tant l'ampleur, à priori, surprenante de ce prêt que le fait qu'il a été émis à un moment où le dollar est en chute libre. Totalisant 5 milliards de deutschemarks, soit 1 milliard de plus que prévu, et d'une durée de dix ans, il a été offert au pair avec un coupon de 6,375 %. Bien que ces termes aient été jugés un peu trop serrés, la proposition de Bonn n'en a pas moins été bien reçue. L'autrui de la monnaie allemande et peut-être l'espoir d'une décente supplémentaire des taux d'intérêt à moyen terme paraissent avoir été les principales motivations des investisseurs.

Sous l'effet d'un excès de liquidités dû aux paiements de coupons et dividendes, les taux d'intérêt devraient fléchir en Suisse en ce début d'année. Cette perspective, jointe au fait que la devise helvétique semble appelée à se rapprocher vis-à-vis du deutschemark, explique l'apparition de deux émissions à la veille du Nouvel An. ENEL, la société de service public d'électricité italienne, est venue proposer 200 millions de francs suisses au travers d'une émission obligataire en deux tranches égales. L'une, sur cinq ans, verra le jour au pair avec un coupon annuel de 4,25 %; l'autre, sur sept ans, sera émise à un prix de 100,375, avec un coupon de 4,50 %. L'ensemble, garanti par la République d'Italie, sera libérable en février.

De son côté, la Bayerische Vereinsbank allemande a clôturé l'année 1987 en offrant 100 millions de francs suisses sur dix ans à un prix de 100,375 sur un coupon de 4,75 %, l'émission étant libérable le 29 janvier.

La Banque nationale suisse (BNS), qui, d'habitude, n'est guère bavard, a fait savoir qu'elle était intervenue pour soutenir le SME. En effet, tout affaiblissement du dollar entraîne un renforcement du franc suisse par rapport à l'ensemble du système monétaire européen, c'est-à-dire aussi par rapport au deutschemark. Dans ces conditions, on peut s'attendre à une avalanche d'émissions obligataires en francs suisses au cours de la première semaine de 1988. Si, cette année, le neige est rare dans les Alpes, les investisseurs internationaux pourront, par contre, se rouler avec délices dans des monceaux de papier helvète.

CHRISTOPHER HUGHES.

### Zurich contre Francfort

Face à l'impérialisme nippon, le Vieux Continent oppose l'expansion des banques universelles européennes. Alors que l'année 1987 a donné le signal du retrait progressif hors d'Europe des grandes banques américaines, Zurich paraît l'avoir emporté sur Francfort pour trois raisons : il y a trois grandes banques commerciales universelles helvétiques, le Crédit suisse, la Société de banque suisse et l'Union de banque suisse, dont la dette bénéficie encore du prestigieux « AAA » de la part des agences spécialisées américaines, alors que seule la Deutsche bank, en Allemagne fédérale, répond à ce critère ; le seul fait que cette banque fasse de très gros efforts pour s'implanter sur le marché suisse des capitaux illustre l'importance de ce dernier ; les maisons japonaises sont, au fond d'elles-mêmes, beaucoup plus intéressées par le marché suisse que par le marché allemand parce que le franc suisse est plus proche du yen que la devise germanique, et l'est de la monnaie japonaise.

La conjonction du « Big Bang » et du krach d'octobre, qui ont mis fin, tout au moins provisoirement, à l'expansion et à la suprématie de la City londonienne, n'a pas eu pour seul effet d'augmenter le poids de Zurich et de Francfort. L'effondrement de Londres a soulevé des ambitions insoupçonnées de la part de

communautés qui s'apparentent plus à des villages qu'à des centres financiers. Après Monaco, ce sont maintenant Dubaï, Berlin et l'île Maurice, celle-ci visant à profiter de la défaillance de l'Afrique du Sud, qui semblent avoir des euro-prétentions. La balkanisation du marché international des capitaux est toutefois encore loin d'être en marche. Non seulement ces bourgeois ne disposent pas des hommes et des moyens de communications suffisants, mais en l'absence d'un dollar fort, c'est-à-dire stable à quelque niveau que ce soit, aucun centre financier *off shore* ne peut exister.

En ce début d'année, les banques internationales sont en majorité convaincues que la chute de la devise des Etats-Unis s'arrêtera lorsqu'elle aura atteint le palier permanent de la résurrection d'une industrie manufacturière américaine morte sous les assauts répétés des exportations japonaises et allemandes. Aucun accord du Louvre ou d'ailleurs ne pourra enrayer ce processus. Aussi ne faut-il pas attendre trop d'émissions internationales libellées en dollars au cours des six premiers mois de cette année. En revanche, le deutschemark et le franc suisse devraient continuer à attirer la scène financière internationale pendant encore de nombreux mois. C'est, du reste, sous le signe de ces deux devises que s'est achevée

## LES DEVISES ET L'OR

### Chute dans le vide

Le dollar a terminé l'année 1987 à ses plus bas cours historiques à Tokyo (121 yens) et à Francfort (11,57 DM), revenant à Paris à son niveau du début de mai 1981 (5,32 F). Cette chute s'est effectuée sinon dans le vide absolu du moins dans une atmosphère très raréfiée. A l'approche de la clôture des bilans, nul opérateur ne se hasarde à prendre des initiatives sauf à assurer les affaires courantes. Celles-ci ont consisté à vendre du dollar, uniquement pour des besoins commerciaux et pour le compte de multinationales surtout japonaises, qui estiment plus prudent de se débarrasser d'une devise qui ne cesse de glisser.

Cette semaine, la glissade a été sévère : 3,5 % à 4 % vis-à-vis du yen, qui a atteint, avec un an d'avance, le cours de 120 yens pour 1 dollar pronostiqué au début de l'année par le célèbre Institut Nomura. Les banques centrales sont intervenues, essentiellement la Banque du Japon, pour 300 à 500 millions de dollars par jour. Mais cela s'est fait sans beaucoup de conviction comme si

les banques voulaient limiter leur action à un freinage en douceur, sachant bien qu'elles ne peuvent contrecarrer vraiment la glissade. La preuve en a été donnée cette semaine : la majeure des échanges aurait pu permettre aux banques centrales d'agir vigoureusement. Sans doute ne l'ont-elles pas voulu, comme l'a laissé entendre le président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, qui a déclaré au quotidien allemand *Handelsblatt* que les interventions des banques centrales, pour nécessaires qu'elles soient, « ne pouvaient être sans limites ». Sans commentaires.

Il ne faut pas s'étonner, dans ces conditions, de voir le billet vert s'enfoncer bien au-dessous de ses cours les plus bas atteints en 1979-1980, avant sa grande remontée, soit 1,70 DM et 175 yens. Tant que les résultats de la balance commerciale des Etats-Unis resteront aussi mauvais, les marchés continueront à vendre du dollar. Jusqu'où ?

A Tokyo, on a tendance à penser que le cours du billet vert approche

d'un plancher, « 120 yens, c'est du béton », dit-on. Mais M. Martin Felstein, ancien chef des conseillers de la Maison Blanche, assure qu'il faut encore une baisse jusqu'à 100 yens et 1,20 DM « parce que le Japon et l'Allemagne ont des taux d'inflation beaucoup plus bas que celui des Etats-Unis ».

En fait, la vraie question est la suivante : à quel moment serait perçu le premier signe d'une véritable diminution du déficit commercial des Etats-Unis, et pendant combien de temps le dollar restera-t-il sous-évalué ? Car le dollar est déjà sous-évalué, mais il est resté surévalué pendant au moins deux ans de 1983 à 1985...

Quant à la balance commerciale, les opérateurs attendent avec intérêt le 15 janvier prochain, date à laquelle on connaîtra le résultat de novembre. On sait que ceux d'octobre furent très mauvais (17,5 milliards de dollars). Mais que M. Alan Greenspan les avait qualifiés d'« aberration ». On verra bien. Mais si les chiffres ne sont pas meilleurs, la chute du dollar se poursuivra inexorablement.

La BFCE estime, par exemple, que pour retrouver son équilibre le dollar devrait baisser à 1,40 DM, 110 yens et 5 F, d'ici à la fin 1988. Au rythme actuel, il est bien probable qu'on n'atteindra pas jusqu'à...

Au sein du système monétaire européen (SME), la nouvelle chute du dollar n'a pas fait naître les tensions habituelles. Le cours de mardi à Paris s'est élevé de 3,38 F à 3,39 F pour revenir à 3,385 F sans aucune trace d'attaque. Pour l'instant, le calme règne dans le SME, calme peut-être trompeur. Nul ne sait ce que réservent au franc les premiers mois de 1988. Les trois points d'intérêt réel (hors inflation) qui séparent les taux à court terme français et allemands reflètent cette incertitude.

FRANÇOIS RENARD.

### COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 AU 31 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACEMENT	Libre	S.E.L.	Franc suisse	Franc belge	D. mark	Franc néerlandais	Paris	Libre
New-York	1,6700	-	18,7200	23,4700	3,6300	36,4900	56,4900	6,8600
Paris	10,0000	5,3200	18,1500	75,2400	2,9300	54,5400	6,8300	4,6800
Zurich	2,9600	1,7600	23,9500	-	80,9900	3,8700	72,8700	1,1000
Francfort	2,9900	1,7700	23,9600	-	81,0200	3,8700	72,8900	1,1000
Bonn	2,9900	1,7700	23,9600	-	81,0200	3,8700	72,8900	1,1000
Amsterdam	3,3500	1,7700	33,15	138,75	112,50	5,3700	-	1,5200
Milan	270,00	110,00	27,23	899,00	756,27	35,1900	655,10	-
Tokyo	121,00	115,70	21,84	94,70	75,87	35,1900	655,10	-
	228,78	125,97	22,8600	94,474	77,3154	3,6900	68,7047	6,1954

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 31 décembre, 4,4023 F contre 4,3729 F le jeudi 24 décembre.

## LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

### La trêve, toujours

Le calme perdure sur le marché obligataire de cette semaine comme les précédentes, avec un climat doux comme le temps. Les livres sont pratiquement fermés, comme sur les marchés des changes, et les incitations sont rares : on attendait le début de 1988.

Sur le MATIF, le cours de l'échéance mars a évolué aux environs de 98, ce qui correspond à un rendement de 10,40 %, avec un « support technique » à 97,80. Les yeux sont toujours fixés sur les Etats-Unis, où l'emprunt phare du Trésor, le trente ans 2017, affiche un rendement assez stable, aux environs de 8,50 %, un petit peu au-dessus de son taux d'émission en août dernier (8 7/8 %). A ce sujet, la controverse fait rage aux Etats-Unis sur une hausse éventuelle du taux d'escompte officiel, au cas où la Réserve fédérale se verrait dans l'obligation de soutenir le dollar en renchérisant le *loyer* de l'argent pour retenir les prêteurs. Pour l'instant, ce n'est nullement le cas, en dépit de la chute accélérée du billet vert sur le marché des changes.

Sur le front des émissions, c'est le grand calme, sauf pour de tout petits emprunts, comme celui du Crédit municipal, tout de suite absorbés et qui n'apparaissent pratiquement pas sur le marché. Mise en allusion à un « retour de papier » nous sur son emprunt d'un milliard de francs à 10 % lancé il y a trois semaines, avec une décote finale de

1 % au marché « gris », la Société générale nous prie de préciser que le « gris » n'est nullement « saturé » et qu'après avoir observé sur ses écrans la décade en question, elle n'a trouvé, en « flottant », qu'une quinzaine de millions de francs proposés par un investisseur international, le problème ayant été rapidement réglé.

Notons d'autre part que de nombreuses rumeurs, tout à fait malintentionnées, courent sur les bilans de banque fin 1987 et sur les heureuses possibilités que leur ouvre la circulation de la Banque de France de début décembre, qui leur permet de ne pas provisionner les obligations en portefeuille, à condition qu'elles soient détenues dans un « compte investissements » et conservées jusqu'à leur échéance finale, régime analogue à celui des compagnies d'assurance depuis 1974. Un certain nombre d'établissements auront repris à leur SICAV, de trésorerie ou autre, des masses non négligeables d'obligations dont les cours ont baissé pour se pas trop compromettre les performances. Une rumeur encore plus malintentionnée a été lancée qu'une grande banque de la place aurait enregistré une perte sèche en 1987, si elle n'avait pas été autorisée à provisionner ses obligations. Mentionnons cela sur le compte des troubles qu'elle apporte le Nouvel An.

En ce qui concerne les perspectives 1988, le Trésor prévoit d'émettre jusqu'à 110 milliards de francs d'emprunts, contre 93 milliards de

francs en 1987, chiffre en recul, on le sait, sur les prévisions initiales qui portaient sur 110 à 120 milliards de francs. En 1988, le Trésor procédera le premier jeudi de chaque mois à l'adjudication d'un milliard de francs sur chacune des trois « lignes » : une ligne à taux variable, référencée, au choix de l'émetteur, sur les bons du Trésor à trois mois ou sur l'indice des Fonds d'Etat de sept à quinze ans ; une ligne à taux fixe d'échéance intermédiaire, alternativement à sept ou dix ans ; une ligne à taux fixe d'échéance longue, au choix à quinze ou vingt-cinq ans. Le Trésor se réserve le droit de ne pas procéder à une adjudication mentionnée au calendrier ou bien de procéder à une adjudication supplémentaire en cas de circonstances exceptionnelles (lorsque le marché s'emballe, par exemple, et qu'il faut lui « donner du papier » pour le calmer). Il pourra, également, utiliser la procédure d'émission par syndicat bancaire, avec commissions de placement, formule abandonnée l'an dernier. A cette occasion, le Trésor étudie la possibilité de lancer un « gros » emprunt, précisément par voie de syndication bancaire, pour essayer d'« éponger » et, si possible, de récupérer une bonne partie des 30 milliards de francs (ou un peu moins) qu'il versera le 18 janvier prochain, date de remboursement du fameux emprunt 7 % 1973, indexé sur l'or, dit emprunt Giscard. La plus grande part de cet emprunt, ou ce qu'il en reste en circulation, est détenue par les particuliers, les investisseurs institutionnels qui en détenaient ayant eu intérêt à l'apposer au Trésor en paiement des titres privatisés ou règlement des obligations assimilables du Trésor (OAT) souscrites ces mois derniers, en exécution des plus-values.

Pour mieux séduire les particuliers, il faudra passer par les réseaux des banques, qu'il conviendrait donc de rémunérer. Notons, enfin, que le prix auquel l'Etat rembourse le 7 % 1973 s'établit à 8 305,64 F par tête (il valait 8 832 F le 31 décembre 1987) le coupon annuel — le dernier — s'élevant à 581,39 F.

F. R.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

### Le cuivre manipulé

Il se passe de « drôles de choses » sur les marchés à terme du cuivre, à New-York comme à Londres. Les cours monétaires ont touché des sommets inconnus depuis 1974, culminant le 29 décembre à 1,4 dollar le livre sur le Comex américain, et à 1 710 livres la tonne (au comptant) sur la place britannique. Des deux côtés de l'Atlantique, les risques de pénurie technique de métal pour les échéances de livraison très rapprochées ont dopé les prix de façon anormale. « Là où le marché aurait dû gagner 10 livres, il a pris 100 », estimait un professionnel, intrigué par cette brusque frénésie, la CFTC (Commodity Futures Trade Corporation), organe de contrôle des marchés à terme américains, a décidé d'intensifier sa surveillance, notant en avant « un certain nombre d'éléments inhabituels », comme la très faible

quantité de stocks disponibles et la situation anormale de backwardation (1) qui prévaut actuellement. A peine annoncée la décision de la CFTC, la « peur du gendarme » a quelque peu calmé le marché. Les cours retombèrent ainsi le 30 décembre à 1 688 livres la tonne à Londres.

Il reste que, selon l'expression d'utilisateurs du LME (London Metal Exchange) et du Comex, les prix font l'objet d'une forte « manipulation ». « A Londres, 75 % des interventions sont des spéculateurs », estime-t-on dans le négoce. Or ces derniers se sont plus à accentuer les tensions. Fondamentalement, il n'y a rien de nouveau dans ce qui se joue : le régime de livraison, en particulier sur les cathodes de bonne qualité destinées à la coque continue. Au London Metal Exchange, moins de 40 000 tonnes de « grade A » sont en réserve, contre plus de 150 000 en début d'année. Sur le Comex, les stocks ont baissé dans le même temps de 286 000 à 64 000 tonnes. Dans ces conditions, des ruptures de stock menacent chaque jour les opérateurs en position de vendeurs. En raison de la situation de départ (où le comptant est plus cher que le terme), nombre d'entre eux avaient « vendu à découvert » (par exemple à 1 600 livres) avec l'espoir de se « racheter » moins cher. Mais ils n'ont pas toujours trouvé la contrepartie nécessaire pour déboucher leurs contrats. Une fois atteinte l'échéance de livraison, ils ont dû se procurer du métal au prix fort, contribuant ainsi à de nouvelles tensions que les spéculateurs attisent. C'est ainsi qu'à Londres et à New-York (où une poignée de brokers tirent les ficelles) les cours du cuivre ont doublé depuis juillet. D'autres éléments techniques, comme l'interférence des options et la tentation des industriels de profiter des écarts de prix entre le comp-

tant et le terme ont accru la volatilité des cours. Un fort courant d'achat de cathodes en provenance d'Extrême-Orient a aussi soutenu la tendance fondamentale du marché.

Mais une part non négligeable de responsabilité dans le désordre actuel vient des producteurs. Certains, comme les Chiliens, expliquent il y a peu qu'ils ne souhaitent pas encourager une trop forte montée des cours qui réduirait à terme les débouchés du cuivre. Ces bonnes résolutions ont été abandonnées. Les Chiliens ont subitement déclaré des retards d'embarquement en novembre et décembre. On prétend l'intention aux Chiliens d'en faire autant en janvier. Compte tenu des coûts de production du cuivre évalués de 50 à 55 cents, les cours mondiaux sont très attractifs pour Santiago. Mais gare au retour de flamme. L'action de la CFTC pourrait très vite se traduire par une liquidation en ordre des positions, suivie d'une baisse des prix. A plus long terme, le niveau actuel des cours pourrait inciter nombre de producteurs du tiers-monde (Chili, Pérou, Zaïre, Zambie) à remettre en activité des gisements en sommeil. A rendre le métal rouge incandescent, le risque est grand de se brûler les doigts.

ERIC FOTTORINO.

(1) Backwardation : supériorité du prix au comptant sur celui de l'éloigné.

### DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

**Le Monde**  
ÉCONOMIE

**Le Monde**  
sur minitel

**1987 : LE BILAN DE L'ANNÉE**  
Participez à notre sondage

3615 TAPÉZ LEMONDE puis HIER

**Le Monde**  
PUBLICITÉ FINANCIÈRE  
Renseignements :  
45-55-81-82, poste 4330

سكندرية للاخبار



صلى الله عليه وسلم

ÉTRANGER	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 L'armée israélienne présente en force dans les territoires occupés pour la « Journée de Fath ».	5 Les deux écoles allemandes.	11 Folies sud-africaines à New-York.	13 L'économie italienne perd de sa compétitivité.	Abonnements ..... 2	3615 Taper LEMONDE Commandez vos livres sur la librairie du Monde 3616 + LM 16  Notre page hebdomadaire consacrée aux Régions paraîtra exceptionnellement lundi (numéro daté mardi 5 janvier).
3 Un entretien avec M. Robert Bourassa, premier ministre du Québec.	« La grève de la faim de « Mira Myriam » à Lyon.	« Au Musée des beaux-arts de Dijon, Alphonse Legros, peintre anglais.	« Un projet nippo-américain pour produire des automobiles en Chine.	Légion d'honneur ..... 6	
4 La tension frontalière entre la Thaïlande et le Laos.	« Livres politiques », par André Laurens.	« Livres : Bertolucci par Bertolucci.	14 Revue des valeurs.	Carnet ..... 6	
	<b>CHRONOLOGIE</b>		15 Crédis, changes et grands marchés.	Météorologie ..... 6	
	7 à 10 1987 dans le monde.			Mots croisés ..... 6	
				Spectacles ..... 12	

## Le chancelier Kohl appelle les partenaires sociaux à se mobiliser

Pressé par ses alliés d'accélérer la croissance ouest-allemande, le chancelier Helmut Kohl a répliqué, dans un communiqué, par un appel à ses concitoyens pour qu'ils relèvent le « défi » d'une année économique qui s'annonce difficile. Message à usage externe autant qu'intérieur, ce communiqué, publié le 1<sup>er</sup> janvier, demande aux partenaires sociaux de se mobiliser pour trouver de nouvelles bases à un consensus partiellement de « saisir les chances disponibles pour plus de croissance et plus d'emplois ». Rude tâche si l'on en croit le gouvernement Kohl lui-même.

tion persistante de sa monnaie. Les produits allemands disposent de débouchés solides, mais la concurrence sur les marchés extérieurs s'annonce « de plus en plus difficile », exigent, selon le chancelier, de la part des entreprises et des syndicats, une nouvelle réflexion. Aux entreprises « d'investir avec courage et optimisme », « de réaliser des innovations et de créer de nouveaux emplois », aux syndicats de jouer la modération salariale et le calme social.

Quand bien même cet appel serait entendu, la croissance resterait modeste outre-Rhin. Avec prudence, la communauté gouvernementale estime qu'une expansion de l'ordre de 1,5 % à 2 % n'est pas exclue. Il n'y a pas de quoi pavoiser au moment où le chômage tend à remonter.

## Manifestation néo-nazie en Bavière

Quelque deux cents néo-nazis ouest-allemands ont participé, dans la nuit de la Saint-Sylvestre, dans la localité de Fladungen, près de la frontière italienne, à une manifestation contre la division de l'Allemagne. Les extrémistes de droite, membres pour la plupart de la Jeunesse Wiking, ont tenté d'organiser des veillées aux flambeaux dans le massif de la Rhœn, près de la frontière, mais les autorités avaient interdit la manifestation dans la crainte d'incidents. Ils se sont alors repliés sur la localité de Fladungen, où ils ont brièvement défilé, avec des torches à la main, chanté l'hymne allemand et crié « Allemagne, soulev-toi ». Une contre-manifestation pacifique de cinq cents personnes s'est déroulée dans la ville voisine de Fulda. — (AFP.)

## Dans la région parisienne Cinq grévistes de la faim iraniens hospitalisés

Parmi les vingtaine d'opposants iraniens qui font, depuis le 8 décembre, la grève de la faim devant l'immeuble de la délégation du Haut Commissariat aux réfugiés à Neuilly-sur-Seine, cinq ont été hospitalisés dans la soirée du 1<sup>er</sup> janvier. Trois d'entre eux, M<sup>me</sup> Chori Emami, vingt-quatre ans et M. Djavad Sedghi, vingt-quatre ans, ont été admis à l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Selon l'Assistance publique, l'état de ces trois personnes — qui ont été placées sous perfusion — n'inspire pas d'inquiétude, dans la mesure où, sans prendre d'aliments solides, elles boivent des boissons sucrées. Deux autres iraniens, MM. Ali Massoumi, trente-neuf ans et Akbar Chabi Tarvaneh, vingt-neuf ans, ont été admis à l'hôpital Henri-Dunant à Paris.

Par leur mouvement, les grévistes de la faim entendent protester contre l'expulsion de douze iraniens vers le Gabon, le 8 décembre dernier, selon la procédure d'urgence absolue.

La nouvelle formule de la Tribune. — Le quotidien économique et boursier la Tribune de l'économie se transformera, le 4 janvier, en Tribune de l'Expansion, avec une maquette et une formule remodelées. Cette opération achèvera ainsi la série de rénovations entreprises par le groupe l'Expansion sur l'ensemble de ses titres.

Le numéro du « Monde » daté 2 janvier 1988 a été tiré à 356 783 exemplaires

## « Le Monde de l'éducation » de janvier

- Prof : un métier d'avenir
- Les rapports Lesourne et Monory

Combien gagnent les enseignants anglais, danois, allemands ou belges ? Assurément plus que nos instituteurs ou nos professeurs. En termes de pouvoir d'achat, les enseignants de notre pays sont classés bons derniers, juste derrière l'Italie, l'Écosse et la Grande-Bretagne : c'est ce que révèle un document confidentiel que publie, en exclusivité, le Monde de l'éducation du mois de janvier. Pourtant, le métier d'enseignant est un métier d'avenir. L'augmentation souhaitée du nombre des lycéens — 74 % d'une génération au bac en l'an 2000 — et les nombreux départs en retraite vont entraîner des recrutements massifs.

Il faut trouver, d'ici l'an 2000, 370 000 nouveaux enseignants. Comment s'y prendra-t-on pour attirer des candidats, alors que certaines disciplines manquent déjà de professeurs ? Le ministère de l'éducation nationale a des projets : revaloriser le salaire des enseignants, créer des bourses pour inciter les étudiants à se présenter aux concours de recrutement, etc. Sera-t-il entendu par les finances ? Et cela suffira-t-il ? Dans quelle école de l'an 2000 ces nouveaux enseignants travailleront-ils ? Quelle formation leur sera nécessaire ? Quelles leçons sera des expériences étrangères ? Le Monde de l'éducation répond à ces questions.

Mais il faut aller au-delà du court terme. Renouveler la moitié d'un corps social est une occasion de réfléchir à ses évolutions souhaitables du système éducatif et d'engager les transformations nécessaires. C'est pourquoi, pour permettre à ses lecteurs de se faire leur propre opinion, le Monde de l'éducation, dans un supplément de 40 pages, publie aussi, en exclusivité, l'essentiel du Plan pour l'avenir de l'éducation nationale, de René Monory, ainsi que de larges extraits du rapport de Jacques Lesourne « Éducation et société demain ».

Également dans sa livraison de janvier, le Monde de l'éducation publie le premier de ses grands dossiers d'évaluation des formations qui figureront, désormais, dans chaque numéro : celui-ci dresse le bilan des diplômés d'études scientifiques et techniques (DEUST). Créés en 1984, ils proposent des études courtes et un diplôme à finalités professionnelles. Le constat du Monde de l'éducation sur les soixante-sept DEUST existants ? Une réussite.

A noter enfin deux enquêtes. L'une sur « l'internet, aujourd'hui ». Pour quelque 370 000 élèves, la pension reste une formule scolaire utile, voire une chance. Et les clichés habituels sur les souvenirs de pension sont en voie d'être dépassés... L'autre sur « L'embouché des jeunes cadres diplômés ». Aujourd'hui, le diplôme ne suffit plus ; pour se faire ouvrir les portes de l'entreprise, les postulants doivent se montrer fins tacticiens. Autant, si possible, que l'interlocuteur dont dépend leur embauche.

## Dans son homélie du Nouvel An Jean-Paul II adresse un message spécial aux catholiques d'URSS

Jean-Paul II a profité de son homélie du Nouvel An, prononcée le vendredi 1<sup>er</sup> janvier dans la basilique Saint-Pierre de Rome, pour évoquer la liberté religieuse. Devant quelque 20 000 fidèles, dont 7 000 petits chanteurs venus du monde entier, le pape a prié pour que les évêques « ne se lassent pas d'annoncer que la liberté religieuse est une condition de la coexistence pacifique dont le monde a un besoin urgent ».

Adressant un message spécial aux 4 millions de catholiques d'URSS qui célèbrent cette année le 1 000<sup>e</sup> anniversaire de l'introduction du christianisme en Russie, Jean-Paul II a souligné l'importance du « long chemin de foi et de civilisation chrétienne en Russie » et a prié

pour que la Vierge soulage « tous les problèmes » des Soviétiques. « Nous partageons la joie de cet anniversaire avec tous les fils et filles des peuples russe, ukrainien, biélorusse, ainsi que d'autres peuples », a-t-il déclaré.

Jean-Paul II rédige actuellement une lettre consacrée à la Russie qui devrait paraître avant la date de l'anniversaire au mois de juin. Il a déjà fait savoir qu'il souhaiterait pouvoir se rendre en URSS à cette occasion, mais la question n'a pas été évoquée lors du récent entretien du cardinal-secrétaire d'Etat Agostino Casaroli avec l'envoyé personnel de Mikhaïl Gorbatchev. — (AFP.)

## La cuisinière du « sommet » n'avait jamais mis les pieds à la Maison Blanche

Mégalo culinaire

PÉRIGUEUX de notre correspondant

La table est au Périgord ce que le vin est à Bordeaux. Aussi est-il peu probable que l'on pardonne facilement la supercherie de l'un des établissements les plus tirés de la région, le Moulin du Roc, à Champagnac-de-Belair, près de Brantôme.

Solange Gardillou, l'une des cuisinières les plus célèbres de la région (deux étoiles au Michelin), avait fait savoir partout — journaux, magazines et télévision à l'appui — qu'elle avait été choisie pour permettre à Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev de savourer un menu à base de truffes entre deux négociations sur le désarmement nucléaire.

place dans le Livre d'or, comme Georges Pompidou ou Tony Curtis, et bien sûr McEnroe, n'ont jamais mis les pieds sous la table du Moulin du Roc.

Malgré l'évidence des preuves et des témoignages, Lucien Gardillou persiste et signe. Sa femme a bien officié à Washington, mais hé, par des secrets d'Etat, il ne peut en dire plus. Des agents du KGB lui ont subtilisé les photos qu'il avait prises à la Maison Blanche, et la DST lui a conseillé de se taire. Dans un second temps, jeudi, Lucien Gardillou modifie sa version. Il reconnaît que sa femme n'a fait la cuisine ni à Malibu pour McEnroe ni à la Maison Blanche, il parle d'une escroquerie dont il a été victime les deux fois à cause d'un même homme. Le silence était de rigueur pour raison de sécurité. Aucune plainte n'a cependant été déposée.

La nouvelle n'avait surpris personne en Dordogne : Solange et Lucien Gardillou n'avaient-ils pas préparé en 1985 le repas de fiançailles de John McEnroe et Tatsumi O'Neil ? Ils étaient revenus de Californie avec des anecdotes pleines les poches. Et surtout avec la promesse de Nancy Reagan, invitée d'honneur du tennisman, de les rappeler à la première occasion importante.

Hélas pour les époux Gardillou, le Canard enchaîné du 23 décembre, reprenant les informations de Time, mettait en doute cette reconnaissance internationale. Sud-Ouest menait à son tour l'enquête et découvrait que l'aventure américaine des Gardillou n'était qu'un gigantesque mensonge.

Anecdotes et menus inventés, photos truquées ou retouchées, la duperie était totale, et... elle n'était pas la première. Solange Gardillou, contrairement à ce qu'affirmait son mari, n'a jamais préparé le repas de fiançailles de McEnroe, qui n'a d'ailleurs jamais vu lieu. Reagan et Gorbatchev n'ont jamais goûté ses succulentes préparations aux truffes, et il est maintenant certain que quelques personnes illustres qui figurent en bonne

Il est probable que le Moulin du Roc mettra longtemps à se relever de la crevasse de ce ballon de baudouche publicitaire. On annonce déjà que les Gardillou seront exclus de la prestigieuse chaîne des Relais et châteaux. Et l'on commence à s'interroger en Dordogne sur la fulgurante ascension de cet ex-plombier-zingueur qui roulait en Rolls grâce au talent d'un cordon bleu exceptionnel et à son prodigieux sens du bluff.

Il manque à l'histoire les explications de celle qui reste l'as du Moulin : Solange. Mais le couple respecte les traditions : la femme au fourneau, l'homme au micro. (Interim.)

## Un redécoupage cantonal controversé Le gouvernement ranime à la Réunion la guerre des Nordistes et des Sudistes

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

L'une des spécificités du département de la Réunion est de compter plus de cantons (36) que de communes (24). Le gouvernement, qui vient de proposer un redécoupage cantonal — portant création de neuf cantons supplémentaires — a relancé la querelle entre les élus de la majorité du sud de l'île (barriéristes pour la plupart) et ceux du nord regroupés autour du député RPR M. Michel Debré.

bue six cantons supplémentaires à Saint-Denis, un à Saint-Pierre (PCR), un au Port et un dernier au Tampon (UDF).

La querelle entre les « sudistes » et les « nordistes » a pris naissance peu après 1982, à la suite de l'élection de M. Auguste Legros (RPR) à la présidence du conseil général. M. Legros est aussi maire de Saint-Denis, la principale municipalité du département qui renvoie à elle seule un cinquième des habitants de l'île. La concentration de deux importantes fonctions électorales dans les mains de M. Legros a été perçue par les élus du sud comme une volonté de privilégier l'aménagement de l'espace de Saint-Denis (quatre cantons) par rapport à celui des autres municipalités et cantons de la partie ouest et sud du département. Et, aussi comme des velléités du RPR de tirer la couverture à soi, sans trop de partage.

Ce découpage sur mesure a été aussitôt interprété comme une tentative de sauver la présidence de M. Legros. En effet, l'influence du RPR au sein du conseil général de la Réunion s'est considérablement réduite à partir de 1981, au profit surtout des centristes. En 1985, ces derniers pouvaient prendre la présidence. Mais M. Jean-Paul Virapoulle (député UDF) a préféré en dernière minute accorder un « suris » de trois ans à M. Legros, contre le poste de premier vice-président occupé jusqu'alors par M. Paul Bénard (sénateur approuvé de M. Auguste Legros (RPR) à la présidence du conseil général. Lors du prochain renouvellement partiel du conseil général, le député serait tout autant disposé à octroyer un nouveau suris au président sortant, cependant sa force de conviction sur les autres élus centristes se dégrade pour la simple raison qu'il n'a toujours pas choisi entre soutenir M. Raymond Barre ou M. Jacques Chirac à la prochaine élection présidentielle.

La réalité est beaucoup plus complexe, mais il s'avère que la représentation des différentes communes de l'île au conseil général est loin d'être équitable. Deux municipalités de 30 000 habitants chacune, l'une est divisée en deux cantons, l'autre est une commune-canton. La première (Saint-André) appartient à la majorité de longue date, la seconde (Le Port) vote communiste depuis 1972. Ce cas est loin d'être isolé. Tout redécoupage a buté jusqu'ici sur des problèmes d'opportunité politique. Les socialistes avaient bien tenté de remédier à la situation, mais ils n'ont pas persévéré. Le gouvernement de M. Chirac, pour sa part, a concocté un projet qui attri-

Tant le maire du Tampon, M. André Thien Ah Koon, député non inscrit, que les communistes, sont montés au créneau, contre ce projet de redécoupage qui entraine une sur-représentation du nord du département par rapport au sud au sein de l'assemblée départementale. Pour trancher une fois pour toutes ce difficile problème, le parlementaire propose la création de deux départements à la Réunion. Cette idée est, en fait, un serpent de mer qui resurgit à chaque fois que la tension monte entre les élus sudistes et ceux du nord. La querelle avait plutôt tendance à se résorber depuis un an. Le projet gouvernemental la réactive au moment même où la compétition Barre-Chirac s'éveille et donne le vertige à de nombreux élus de la majorité locale.

ALIX DJOUX.

## M. Pasqua, conseiller en gestion

A un moment où de nombreuses collectivités locales, notamment les communes, cherchent à confier dans le but d'améliorer l'efficacité des prestations à des entreprises privées la gestion de certains services publics, le Journal officiel du 20 décembre a publié une circulaire de MM. Pasqua et Galland aux préfets qui précise dans quelles conditions peuvent être effectuées ces opérations.

Les ministères de l'intérieur et des collectivités locales « ne veulent pas se substituer aux régions, départements et communes dans les choix qui leur incombent » mais simplement rappeler certaines règles et principes auxquels « il est recommandé de veiller dans les relations entre les collectivités et les entreprises privées ».

« sensible », le gouvernement, embarrassé, a promis aux communes de leur adresser un modèle de contrat qui fixera, à titre indicatif et non obligatoire, les limites des délégations possibles. En tout état de cause, si une entreprise privée veut occuper de la fourniture des repas, elle n'aura pas le droit d'exercer la surveillance des élèves.

Ce faisant, l'Etat est dans son rôle de conseiller, d'autant qu'il s'appuie sur deux avis qu'il avait sollicités du Conseil d'Etat, rendus les 7 octobre 1986 et 7 avril 1987. Des avis auxquels, en cas de contentieux, il sera indispensable de se référer.

La Haute Assemblée et le gouvernement précisent d'abord que certains services publics ne sauraient en aucun cas être délégués à des personnes privées, notamment les tâches qu'accomplissent les collectivités au nom de l'Etat : état civil, élections, obligations militaires. Il en va de même pour le pouvoir de police, l'édition de mesures réglementaires, le droit de préemption, qui sont « des prérogatives essentielles de puissance publique ».

Quant aux cantines scolaires — un secteur particulièrement

La circulaire gouvernementale rappelle ensuite, notamment à travers une annexe détaillée, les conditions de passation des contrats de concession, d'affermage ou de gestion, leur durée et les modalités de contrôle de l'exploitation du service, afin que l'usager et contribuable soit servi dans les meilleures conditions.

Ce texte vient au bon moment car de très nombreuses communes sont en permanence sollicitées par des grands groupes ou des consultants privés qui leur proposent, moyennant finances, de prendre en main, en « spécialistes du management » leur gestion » (le Monde Affaires du 14 novembre). Que ce soit pour les ordures, l'assainissement, les pompes funèbres, le chauffage, le stationnement... Les grandes villes ont les moyens de négocier l'égal à égal, mais la multitude des communes rurales certainement pas.

Domage que cette circulaire ne soit publiée que quatre mois et demi après sa signature... le 4 août. Raccourcir les délais de transmission relève aussi de l'amélioration de la gestion...

FRANÇOIS GROSCHARD.

Alexandre et Harin Reza vous souhaitent une très heureuse année 1988

Alexandre Reza haute joaillerie 21 place Vendôme Paris

A B C E F G H

VOUS ÊTES ATTIRÉ PAR CE QUI SORT DE L'ORDINAIRE ? DEVENEZ Graphologue MSI

Notre cabinet spécialiste dans la sélection de personnel pratique environ 2800 analyses graphologiques par an

Vous pouvez suivre une formation par correspondance très individuelle. Informations gratuites à MSI.LM

École Suisse de Graphologie, Beau-Site 65, CH-1024, Rechy, Suisse